

- V.2 - LA PARURE

LA PARURE ANNULAIRE EN BRONZE (CB)

Le corpus de cette étude est constitué des parures annulaires (torques et bracelets) et des anneaux, lorsqu'ils ne sont pas associés à des systèmes de suspension d'armement ou de harnachement.

La nécropole de Bucy-le-Long a livré un ensemble exceptionnel par la quantité de parures et la qualité de la documentation qui leur est associée. En effet, et malgré l'ancienneté des premières fouilles, on ne déplore que très peu de disparitions et, même dans ce cas, il est rare que nous ne disposions pas au moins d'une représentation de l'objet. De plus, et dans la plupart des cas, Gilbert Lobjois (1974-1977) a relevé les dimensions générales de chaque individu. Un torque, deux bracelets et trois anneaux provenant d'une sépulture publiée par Jean Debord (1980) ne nous sont pas parvenus ; ils ont cependant été inclus dans les décomptes et la typologie puisqu'ils ont été dessinés.

Sur les 46 torques dénombrés ici, 6 ont disparu. Le torque BLH 067-03 est cependant le seul pour lequel nous n'ayons aucune indication morphologique. Trois bracelets (dont les deux issus du sauvetage Debord) n'ont pu être observés sur les 105 individus que compte la nécropole. Quelques bracelets ont posé des problèmes d'attribution (sépultures BLH 004, 077 et 080) car les ensembles auxquels ils appartenaient n'ont pas été identifiés avec certitude. Un cas particulier, marqué « BLH 032 Décapage », a été retrouvé dans les réserves sans qu'aucune mention n'en soit faite dans le texte de Gilbert Lobjois. Les anneaux (76 individus) ont subi plus de pertes, puisqu'il en manque douze. Quant au reste du corpus, 3 aiguilles à chas sur les 6 recensées n'ont pas été retrouvées.

À titre indicatif, le poids de la totalité du matériel atteint 100 kg.

La première partie de cette étude est consacrée au descriptif typologique et technique de chaque catégorie d'objets. On ne tiendra compte ici que des

aspects morphologiques et techniques des objets (BRETON 1993) en réservant l'étude de leur fonction pour le chapitre suivant. Les bagues, par exemple, sont associées à la catégorie des anneaux sans autre distinction. La confrontation des données exposées ici, avec la position dans la sépulture, nous permettra de vérifier s'il existe une corrélation entre technique, morphologie et fonction.

Chaque objet a été examiné par le biais des méthodes traditionnelles : observation macroscopique et relevé des dimensions et du poids. Ils ont ensuite subi systématiquement un examen à la loupe binoculaire, examen indispensable à la détection des micro-phénomènes révélant les techniques utilisées pour leur fabrication. La plupart de ces objets ont été radiographiés au cours de leur restauration à l'IRRAP ou à l'occasion de leur étude au LRMF (BRETON & PERNOT 1999). La radiographie permet principalement de détecter des assemblages camouflés ou des défauts de coulée internes. Cette technique n'est cependant pas infaillible car, comme on le verra plus loin, certains assemblages par moulage secondaire restent délicats à détecter.

Les types et les modes de fabrication qui leur sont associées seront ensuite confrontés aux données de terrain et aux données anthropologiques (position des objets dans les sépultures, association des types entre eux, âge et sexe des inhumés). Viendra ensuite l'examen de la répartition géographique des individus à l'intérieur de la nécropole en fonction de la chronologie établie. Enfin, on tentera d'établir la place de la parure de Bucy-le-Long à l'intérieur de la culture de l'Aisne-Marne.

La typologie des parures annulaires, établie à partir de 500 torques (BRETON 1995) et uniquement du matériel de Bucy-le-Long pour les bracelets et les anneaux, reprend plusieurs typologies, ce qui explique une absence de hiérarchisation stricte dans la numérotation des types. Le vocabulaire utilisé pour la description des objets et des décors est résumé dans la figure 222.

LES TORQUES

Les torques de Bucy-le-Long sont principalement des torques torsadés : sur les 45 individus réellement connus 34 torques possèdent un jonc torsadé, soit les trois-quarts du corpus.

a) Manchons et œillets, systèmes scellés (21 individus)

En ce qui concerne les torques, deux grandes classes sont ici considérées. On distinguera les objets de grandes et de petites dimensions grâce à la mesure du diamètre extérieur de l'objet (supérieur ou inférieur à 190 mm). Cette distinction est fonctionnelle et si une limite chiffrée a été fixée, elle est censée refléter le fait que l'on peut le passer autour du cou sans l'intervention d'un système d'ouverture.

Les systèmes scellés regroupent les objets dont les deux extrémités sont assemblées de manière à ce que l'utilisateur ne puisse ouvrir l'anneau. Ce sont tous des torques de grand diamètre et, en majorité, présentant une section de jonc imposante. C'est donc parmi eux que l'on trouve les plus importantes sections atteignant parfois 11 mm. Curieusement, ces grands diamètres appartiennent à des joncs torsadés dans la symétrie (1) où les contraintes mécaniques sont les plus importantes : la symétrie 4 (section carrée). On atteint ici la limite supérieure des possibilités de déformation d'un alliage base cuivre.

Type 1 : torques à manchon

Les torques à manchon (fig. 223A), 9 individus ont en commun l'utilisation du moulage secondaire. Il consiste à couler l'alliage sur les extrémités – en passant ou non par l'intermédiaire d'un moule – afin de les sceller. Un assemblage mécanique des deux extrémités est souvent nécessaire afin de préparer cette opération. Il assure la solidité des extrémités pendant l'opération de coulée et évite une surépaisseur ou un désaxement de l'objet en plan. Ces assemblages sont difficiles à détecter à la radiographie car, entre les deux parties assemblées, la densité du métal est identique et la température du métal rapporté provoque un début de soudure. Lorsqu'il a pu être observé – principalement dans le cas des manchons camouflés – il s'agit d'un système à tenon et mortaise ou de l'équivalent d'un assemblage à mi-bois.

1 - Symétries 2 et 4 : on définit l'aspect de la torsade par le type de géométrie de l'ébauche à partir de laquelle elle a été façonnée. La symétrie 4 correspond à une section à deux côtés égaux (carrée ou en étoile) et la symétrie 2 aux sections à deux côtés inégaux (sections rectangulaires).

Type 1A : les torques à manchon camouflé

Quatre individus, BLH 113-12, 330-05, 332-08, 436-03

Les manchons camouflés reproduisent la torsade du jonc, quelle que soit sa symétrie, puisqu'ils sont ici tous associés à des torques torsadés (Type 1A1 : section carrée pour BLH 113-12 et 332-08 ; rectangulaire pour BLH 330-05 et 436-03). Pour les sections rectangulaires, le moulage secondaire se résume à un ajout sommaire de matériau sur les deux extrémités assemblées. Elles se sont d'ailleurs aujourd'hui toutes désolidarisées. L'assemblage des deux torques en symétrie 4 est beaucoup plus élaboré, le matériau rapporté ne forme aucune surépaisseur et la torsade a été redessinée afin de le rendre totalement invisible.

Les joncs de ces 4 individus sont de dimensions équivalentes (aux environs de 8 mm). Les deux torques en symétrie 2 sont décorés, comme c'est l'usage, de lignes incisées parallèlement aux crêtes, complétés pour BLH 436-03 par des incisions perpendiculaires répétitives. Incisions que l'on retrouve sur les crêtes du torque de la sépulture BLH 332-08.

Type 1B : Les torques à manchon cannelé

Quatre individus BLH 451-01, BFT 005-07, 150-100 et 245-17

Tous les torques à manchon cannelé, sont des torques torsadés en symétrie 4 (type 1B1). Le diamètre de leur jonc est imposant (et particulièrement pour un torque torsadé) puisque trois d'entre eux atteignent ou dépassent 10 mm. Leur poids est compris entre 282 et 447 g pour BFT 005-07, un des plus grands torques de la nécropole.

Le manchon a toujours le même profil, peu anguleux et formé de trois registres convexes dont un, plus imposant, est central. Cette forme est sans doute obtenue à la cire perdue, le façonnage du moule s'effectuant directement sur les deux extrémités du jonc. Le décor est géométrique pour les torques BFT 005-07, BLH 245-17, et végétal pour les torques BLH 451-01 et BFT 150-100. Le décor géométrique se compose de lignes parallèles avec un remplissage perpendiculaire. Ce remplissage n'est plus visible sur BFT 245, mais il a pu exister. Le décor végétal du manchon de BFT 150-100 présente la particularité d'avoir été complété par une alternance de barrettes de corail et de bronze. Le tout est inséré dans une gorge aménagée dans la partie médiane du manchon et fixé par une résine.

Les deux joncs des torques de BFT ont en commun un décor incisé perpendiculairement aux crêtes mais présent en alternance seulement, c'est-à-dire une crête sur deux.

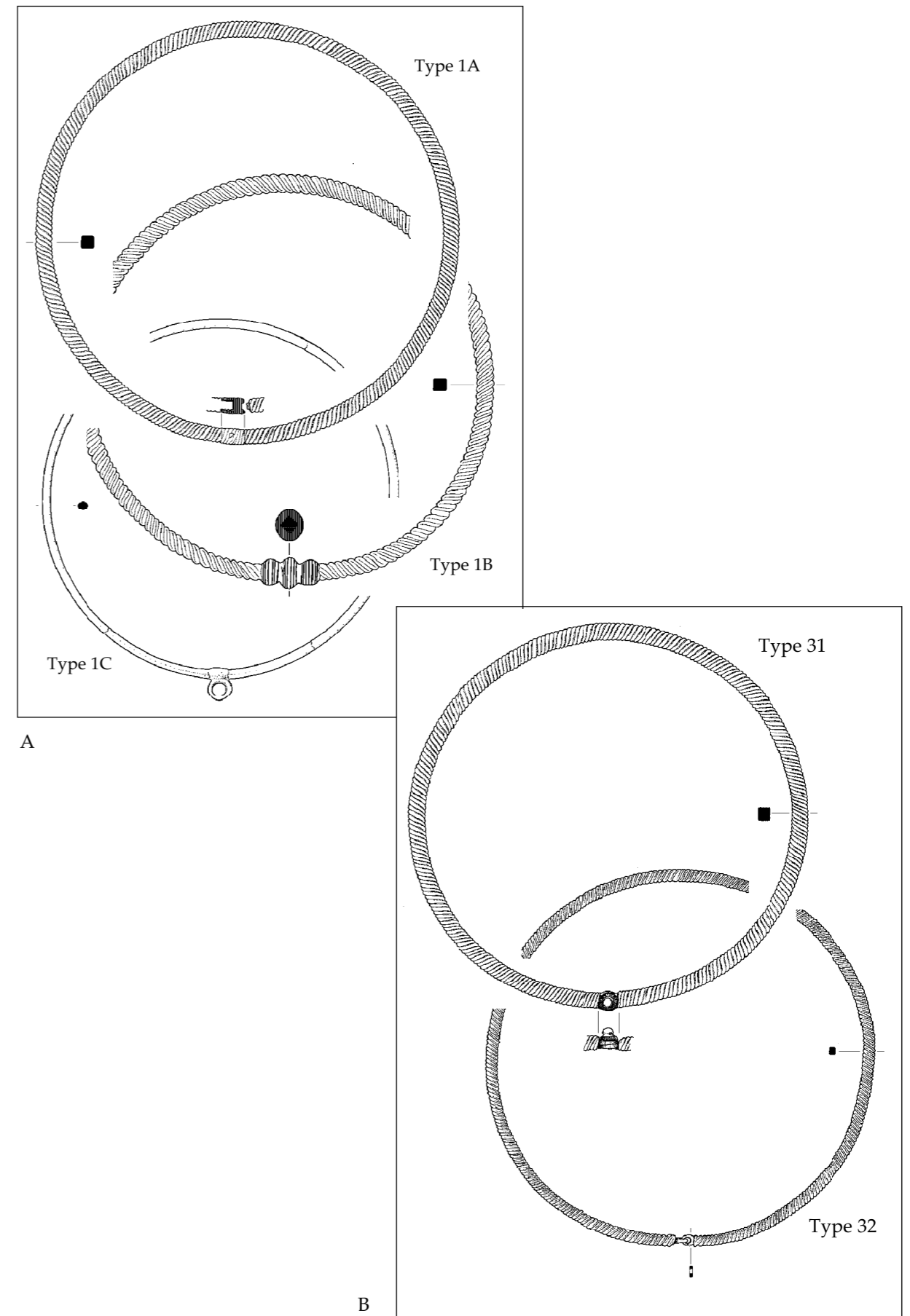


Fig. 223 - Planche typologique des torques. A : torques à manchon ; B : torques à œillets.

Type 1C : les torques à manchon complexe

Le torque BLH 013-33 est formé d'un manchon agrémenté d'un anneau. La section du jonc est relativement fine par rapport à l'ensemble des torques à manchon. Il n'est pas torsadé mais de section naviforme (Type 1C2). Le moulage secondaire est manifeste car la jonction avec le jonc présente de nombreuses irrégularités (coulures de métal) et l'anneau des soufflures (2) de coulée. Cet anneau est fortement retravaillé à l'outil, la perforation a pu être faite manuellement après le moulage. La vue en plan révèle un décalage entre les deux extrémités du jonc. L'une d'elles doit être légèrement écrasée et superposée à l'autre sous le manchon.

Type 3 : torques à œillets

Les torques à œillets (12 individus, fig. 223B) sont exclusivement associés à des joncs torsadés, aucun exemplaire associé à un jonc lisse n'est, à ce jour, connu dans la culture de l'Aisne-Marne. Les deux extrémités sont perforées puis assemblées par ajout d'un élément rapporté (un rivet) ou par assemblage direct. On note parfois, comme dans le cas de BLH 449, des traces de la torsade sur les œillets. Ils sont donc façonnés, après la torsion, directement sur les extrémités du jonc.

Type 31 : rivets

Quatre individus (BLH 007-08, 010-05, 082-05 et 449-02).

Seul BLH 007-08 présente un jonc torsadé de section rectangulaire, BLH 082-05, qui a disparu, était de section carré. Les œillets de BLH 010-05 sont assemblés avec un rivet portant un petit bouton sommital tandis que les deux autres rivets sont cannelés et présentent dans leur partie supérieure, plate, une incrustation de corail. Ils sont tous trois décorés d'une combinaison d'incisions longitudinales avec remplissage. Seul le jonc de section rectangulaire est décoré d'incisions longitudinales. BLH 449-02 est, par son poids et les dimensions de sa section, le plus imposant torque de Bucy-le-Long puisqu'il atteint 470 g pour une section de jonc de 10,5 mm et un diamètre externe de 250 mm.

Type 32 : œillets encastrés

Huit individus (BLH 056-06, 058-04, 114-A1-017, 116-01, 208-02, 413-03, 438-01 et 467-01).

Parmi les torques à œillets encastrés, un seul possède un assemblage un peu particulier et une symétrie 2 : BLH 058-04 (sous-type 322). Les deux extrémités ne sont pas perforées, mais aménagées en crochet de contour rectangulaire. Une différence sans doute conséquente à la géométrie, rectangulaire elle aussi, de l'ébauche.

Les autres individus sont de symétrie 4 (sous-type 321) et correspondent tous au standard de ce type d'assemblage : les deux extrémités sont façonnées perpendiculairement l'une à l'autre, perforées, puis l'une d'entre elles est ouverte pour effectuer l'assemblage. Deux sous-groupes se distinguent cependant nettement par la taille de la section de leur jonc. BLH 114-A1-017, 208-02 et 467-01 ont un diamètre de 10 mm, parmi les plus importantes sections connues (sous-type 3211). BLH 056-06, 116-01, 413-03 et 463-01 ont une section de jonc de 6 mm (sous-type 3212). Dans les deux cas, les tailles de section sont strictement identiques pour chaque individu. Cette dimension fait varier le poids de l'objet entre 313 et 402 g dans le premier cas et entre 130 et 154 g dans le second. Hormis le torque de symétrie 2, seul le sous-type 3211 (forte section) est susceptible de porter un décor : BLH 114-A1-017 et 208-02 portent des incisions perpendiculaires sur chaque crête. Par rapport aux décors de joncs de section carrée déjà décrits celui-ci est particulier puisque les impacts de l'outil ont été portés de part et d'autre de la crête et non perpendiculairement à celle-ci. BLH 208-02 porte, en plus, un décor incisé sur ses œillets.

Cette association entre une petite section de jonc et un torque de grand diamètre fait transition avec le type suivant : les grands torques à plaque d'agrafe. S'ils présentent ces mêmes caractéristiques, leur système de jonction permet en général l'ouverture du torque.

b) Agrafes : systèmes ouvrable/fermable et scellés

Seule catégorie à regrouper des torques de grand et de petit diamètre (type 4 = 10 individus, fig. 224A), ce type fait la transition entre les deux grandes catégories de torques ouverts et fermés.

Type 41 : agrafes complexes

Les plaques d'agrafe complexe sont subdivisées en fonction de leur forme.

Sur le type 41, le contour de la plaque n'est pas géométrique et le sur le 411, il n'est pas trilobé. Dans le domaine de l'Aisne-Marne, lorsque ce type de plaque d'agrafe est orienté vers la partie supérieure de l'objet (type 4111), le jonc est toujours torsadé.

Type 4111.1 : Torques torsadés de grands diamètres

Trois individus (BLH 151-02, 213-03 et ss n°, provenant du sauvetage Debord).

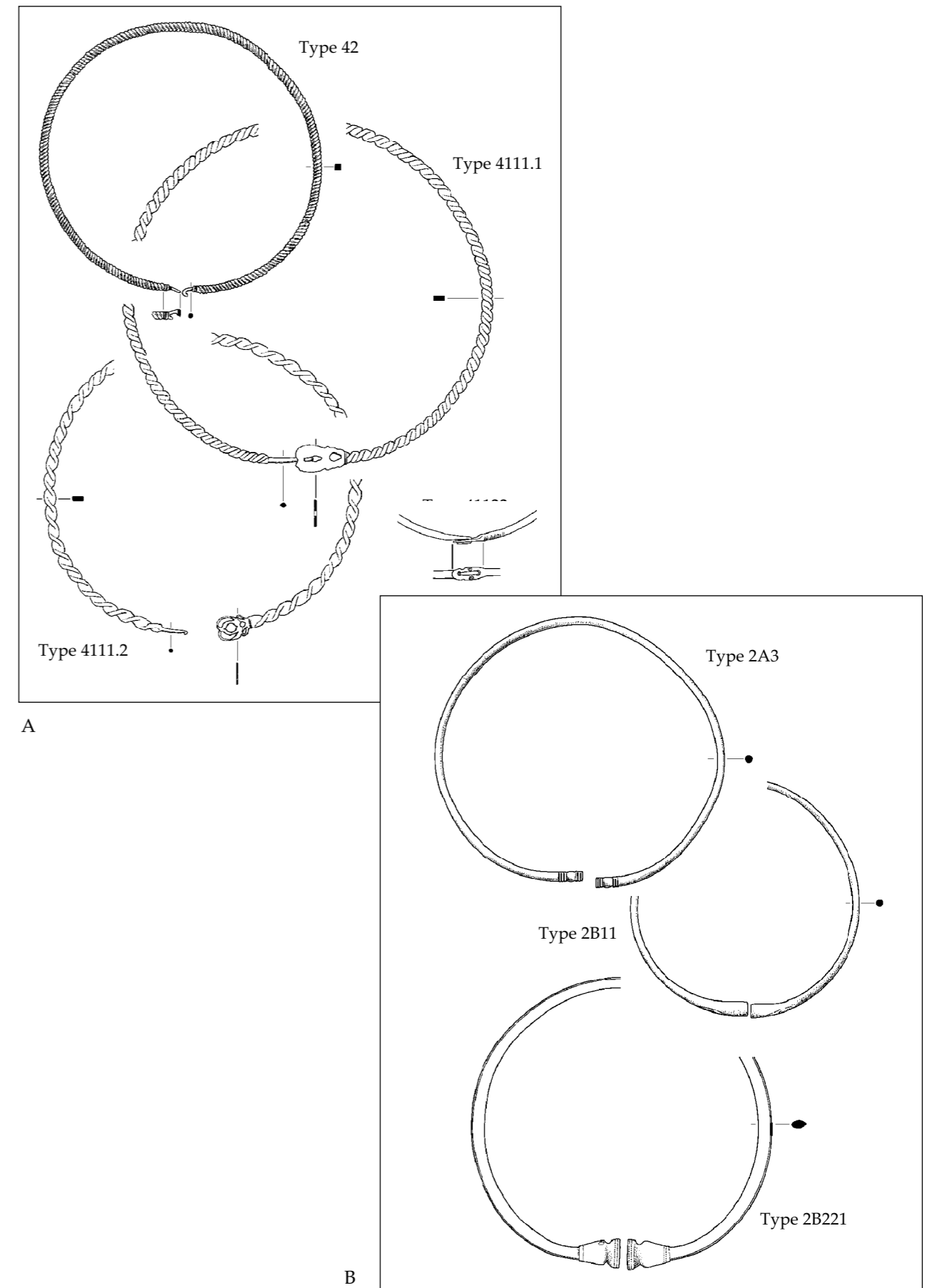


Fig. 224 - Planche typologique des torques. A : torques à agrafe ; B : torques à tampons cylindriques et coniques.

2 - Soufflure : la soufflure est un défaut de fonderie, c'est une bulle qui se forme lorsque de l'air a été piégé dans le métal.

Dans ce cas précis, à Bucy-le-Long, nous avons trois individus strictement identiques, avec un jonc de symétrie 2 et une plaque d'agrafe de même contour. Le contour de la plaque évoque une feuille et porte deux perforations dont l'une est utilisée pour la fixation du crochet qui lui fait face. La particularité du torque de BLH 213-03 est un décor au burin balancé (fig. 222) particulièrement fin et unique dans la nécropole. Par rapport aux torques à plaque de petit diamètre, leurs crochets sont relativement longs (peut-être pour permettre l'assemblage avec la seconde perforation de la plaque). Ils portent tous trois, sur les crêtes du jonc, un décor incisé composé de deux lignes.

Ce type fait aussi la jonction, grâce à son système permettant l'ouverture de l'objet, avec les torques de petit diamètre où ce système est, en toute logique, beaucoup plus fréquent.

Type 4111.2 : torque torsadé de petit diamètre

Un individu (BLH 024-04).

Si cette agrafe évoque, comme précédemment, une forme végétale, elle est cependant beaucoup plus élaborée et agrémentée de plusieurs ajours. Une ligne incisée sur sa surface est sans doute un dessin préparatoire à la découpe et non un véritable décor incisé. Il s'agit, comme dans les cas précédents, d'un torque de symétrie 2, portant deux lignes incisées sur les crêtes.

Type 4112.2 : torque à jonc lisse de grand diamètre

Un individu (BLH 065-01).

On ne dispose que de peu d'informations sur ce torque si ce n'est un dessin. Il est, de plus, relativement particulier : le recourbement de son crochet ne semble pas permettre son ouverture et la plaque à laquelle il est associé, orientée vers la face externe de l'objet, porte un décor d'ocelles. Il est possible que le jonc, de section lisse et circulaire ait porté un décor annulaire.

Type 42 : agrafes géométriques

5 individus (BLH 014-01, 041-03, 144-03, 181-01 et 060-06 disparu).

Les dimensions générales de l'objet (diamètre et diamètre du jonc) sont ici nettement inférieures à celles des types précédents (ici uniquement type 422) : ce type rassemble les plus petits torques de la nécropole. Le poids de l'objet ne dépasse pas 50 g, le diamètre se situe aux environs de 150 mm et la section du jonc oscille entre 3 et 5 mm. Seules des petites agrafes de contour triangulaire sont présentes à Bucy-le-Long, toutes orientées vers la face externe de l'objet (4222 et 4212) et

associées à des joncs torsadés. Deux exemplaires présentent la symétrie 2 : BLH 144-03 et 060-06 (un des torques disparus mais dessiné par G. Lobjois). Aucun jonc de symétrie 4 ne porte de décor, comme c'est généralement le cas pour les faibles sections.

c) Tampons : systèmes ouverts

Les torques à tampons sont toujours des objets de petit diamètre, c'est aussi la catégorie où l'on trouve le moins de joncs torsadés (type 2 = 13 individus).

Type 2A : tampons cylindriques

Trois individus (BLH 012-03, 040-03 et 195-07, fig. 224B).

Ce type se caractérise par le fait que le diamètre des tampons n'excède pas celui du jonc. Le type 2A3 (tampons cylindriques cannelés) est représenté par un individu torsadé de symétrie 4 (2A31) et deux autres à jonc lisse non décoré (2A32). Les tampons sont aménagés directement sur l'extrémité du jonc. Mis à part le cas de BLH 012-03 où l'aménagement des tampons se résume à de simples incisions, le travail des tampons consiste généralement à dégager un profil par une succession de gorges. Aucun de ces trois individus ne porte de décor sur le jonc. La plupart des sections lisses et circulaires présentent une fissuration longitudinale qui tend à prouver qu'elles ont été cintrées et donc probablement façonnées mécaniquement.

Type 2B : tampons coniques

Type 2B11 : simple

Un individu (BLH 455-04, fig. 224B).

Le torque BLH 455 est un cas un peu particulier car la section circulaire de son jonc tend à l'épaissir à partir du tiers inférieur de l'objet. La fissuration longitudinale y est perceptible et il a été façonné d'une pièce, sans aucun assemblage au niveau des tampons. Ceux-ci sont décorés, sur leur face externe, d'un losange formé de chevrons et de coups de poinçon qui ont peut-être composé le centre de cercles estampés disparus.

Type 2B221 : composite cannelé

Un individu (BLH 463-01).

Le torque de la sépulture BLH 463-01 est lui aussi un objet particulier, du point de vue non seulement morphologique mais aussi technique. Le jonc est naviforme (sous-type 2B2213) et décoré sur la face externe d'un sillon ondulant sur la crête. Il est relativement massif et de facture particulièrement soignée. Il est difficile, étant donné l'absence de

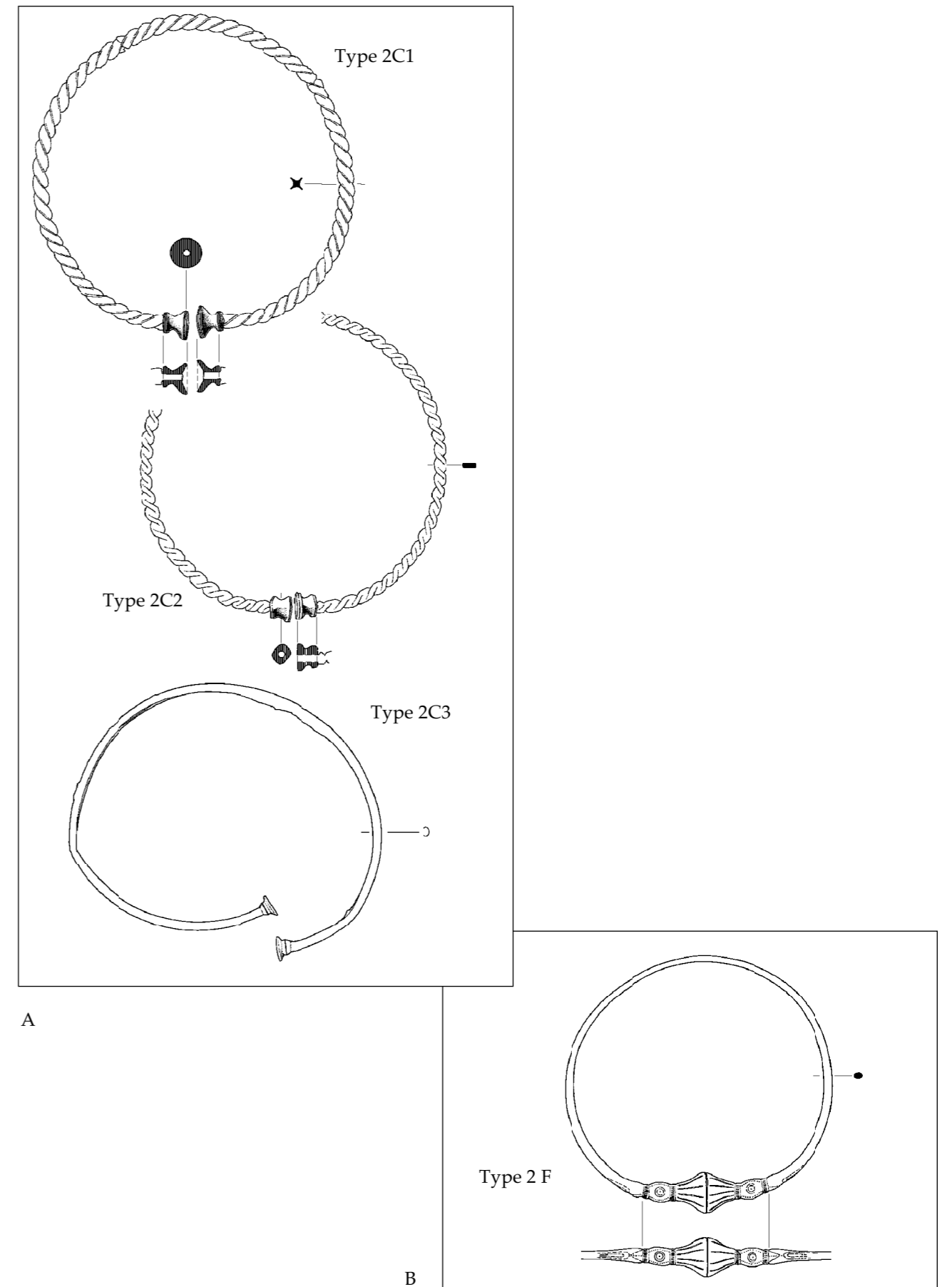


Fig. 225 - Planche typologique des torques. A : torques à tampons en cymbale ; B : torques à tampons caliciformes.

fissuration, de dire s'il a été fondu déjà cintré ou non. Les tampons ont été moulés sur les extrémités comme le prouve un important défaut de fonderie en face interne. Ils sont décorés de lignes pointillées aux extrémités et à l'intermédiaire, ce qui, comme la méthode d'assemblage plutôt propre aux torques à manchon, est relativement peu courant.

Type 2C : Tampons en cymbale

Cinq individus (BLH 013-33, BLH 020-03, BLH 045-03, BLH 101-25 et BLH 028-10 disparu torsadé, fig. 225A).

Type 2C1 : C'est dans cette catégorie que l'on trouve les joncs torsadés à section en étoile (BLH 013-33, 101-25). Pour ce type de symétrie 4 le rapport entre la taille de la section et la masse de métal utilisé est radicalement différent de celui des sections carrées. La section de ces deux torques est de 8 mm pour un poids total de 86 g. Une telle section, essentiellement obtenue par déformation, constitue une réelle prouesse technique. La taille, le profil et la méthode d'assemblage des tampons sont identiques pour les deux individus. Les tampons sont sans doute façonnés en fonderie, puis rapportés et assemblés en force sur l'extrémité du jonc aminci (la radiographie de BLH 101-25 confirme cette observation). La seule différence entre ces deux individus est l'extrémité des tampons, plan pour BLH 101-25 et concave pour BLH 013-33, qui porte de nombreuses traces de martelage.

Type 2C2 : (BLH 020-03 et 028-10). Dans le seul cas conservé, BLH 020-03, les tampons sont assemblés de la même manière que précédemment et sont associés à une section torsadée rectangulaire. Le jonc est décoré de deux lignes incisées.

Type 2C3 : BLH 045-03 est un cas particulier, où ses tampons sont associés à un torque tubulaire. Le jonc est de section nettement inférieure à celle des torques tubulaires de transition Hallstatt-La Tène connus dans l'Aisne-Marne (5 mm). Il se rapproche de ceux-ci par la technique utilisée : la tôle de bronze se rejoint bord à bord en face interne. L'élaboration d'un tube si étroit est, comme dans le cas des sections en étoile, une difficulté technique notoire. Gilbert Lobjois évoque la présence d'une âme en fer à l'intérieur du tube aujourd'hui remplacée par une âme en bois. La présence d'une âme souple ou rigide est dans tous les cas indispensable aux phases de cintrage de la tôle et du tube qui, dans ce cas, sont sans doute simultanées. Comme dans le cas du torque de BLH 463-01, les tampons ont été fondus directement sur les extrémités.

Les joncs des types suivants (2F et 2G), les derniers types de torques à tampons, possèdent tous une section circulaire discontinue, c'est-à-dire qu'elle s'épaissit sensiblement à l'approche des tampons.

Type 2F : tampons caliciformes et section circulaire ou ovale du jonc

Deux individus (BLH 447-01 et 453-01, fig. 225B).

Ces deux individus sont relativement différents. L'un (BLH 447-01) correspond à un standard bien connu dans la Marne : les torques à tampons dit lotiformes ou caliciformes. Le second (BLH 453-01) semble être une forme transitoire, par ses dimensions, sa morphologie et sa technique de fabrication, entre BLH 447-01 et les torques à tampons coniques composites comme BLH 463-01. Dans ces deux cas, les tampons semblent avoir été rapportés et le jonc cintré (présence de fissuration longitudinale). Malheureusement il est difficile de détecter cet assemblage (probablement un moulage secondaire) qui est soigneusement camouflé, et il n'est donc pas non plus exclu que l'ensemble soit fondu d'une pièce.

On retrouve sur BLH 453-01 la même organisation décorative que sur BLH 463-01 : par la ligne en zigzag ornant la face externe du jonc et la présence de lignes pointillées sur les tampons. Le décor est ici cependant beaucoup plus élaboré, car des lignes longitudinales terminées par des demi-cercles à l'approche des tampons évoquent des pétales. On retrouve ces lignes en corolles sur BLH 447-01 dont les tampons sont beaucoup plus évasés et précédés de deux renflements. Le décor envahit le départ du jonc sur la face externe et se compose d'une composition complexe de cercles estampés, chevrons et lignes répétitives et pointillées.

Type 2G : gros tampons assemblés creux

Un individu, (BLH 423-01, fig. 226A).

Un autre exemple de type standard : BLH 423-01 appartient aux torques à gros tampons et est relativement imposant (271 g). Ici aussi, il n'y a ni rupture ni trace d'assemblage entre le jonc et les tampons. Ces tampons en accolade sont en partie creux et une surépaisseur interne semble prouver qu'ils ont été assemblés par rivetage. Il est très probable qu'un ajout de métal ait été nécessaire pour assurer la solidarité d'un ensemble aussi massif car on ne distingue pas, à l'intérieur des tampons, l'extrémité du jonc. Celui-ci est sans aucun doute moulé déjà cintré. La corrosion a fait ressortir la structure interne du métal à sa surface et des dendrites, caractéristiques d'un objet brut de fonte, sont particulièrement apparentes sur cet objet. Le décor incisé est limité aux tampons et se réduit à des lignes répétitives localisées sur leurs cannelures.

d) Type 6 : torque ternaire

Un individu (BLH 441-01, fig. 226B).

Le dernier torque est encore un type standard. Il se compose d'un jonc circulaire interrompu par 3 nœuds d'Hercule et 3 anneaux autour desquels on trouve trois fois trois sphères. Le décor incisé se limite, comme dans le cas précédent, à des incisions répétitives localisées sur les cannelures des nœuds d'Hercule. Il est sans solution de continuité et l'assemblage de la partie amovible, par un double système de tenon et mortaise, est totalement camouflé. Sa morphologie et la présence de dendrites sur toute sa surface laissent supposer l'utilisation de la technique de fonte à la cire perdue pour les deux éléments qui le composent. Il semble plus probable qu'ils aient été façonnés séparément ce qui laisse supposer une bonne maîtrise de cette technique. Tous les contours des sphères et des anneaux ont été soigneusement repris à l'outil pour en accentuer les reliefs.

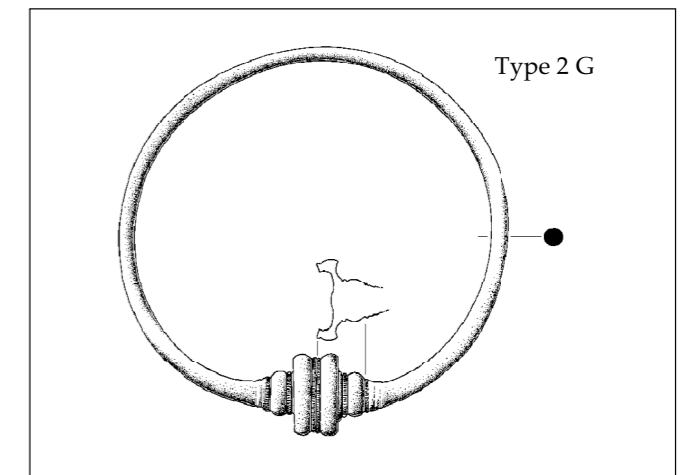
e) Torque BLH 067 inclassable

BLH 067-03 est le seul torque qui ne nous soit pas parvenu et pour lequel nous n'avons aucune indication.

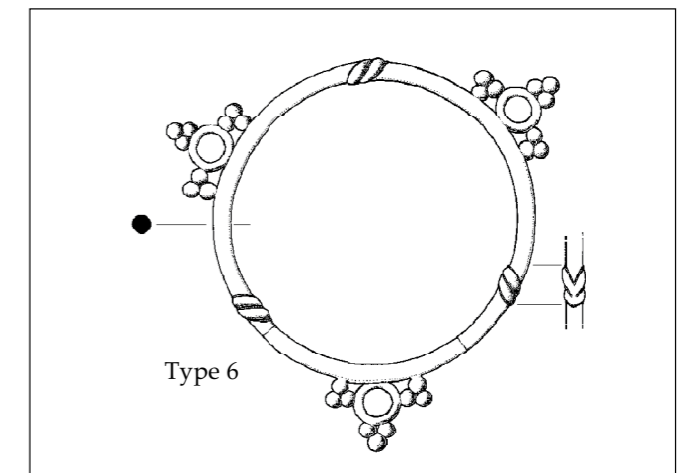
Les torques sont toujours en position fonctionnelle. On relèvera cependant une remarque un peu particulière de Gilbert Lobjois concernant la sépulture BLH 012 : « Le torque était passé par les orbites et les fosses nasales ». Cette singularité semble cependant liée à la conservation du squelette : un enfant dont la partie inférieure du crâne a disparu.

La sépulture BLH 013 se distingue par la présence de deux torques très différents, morphologiquement et techniquement. Le premier est le seul torque non torsadé à manchon à bélière et le second un torque torsadé en étoile. Ces deux objets procèdent, pour l'un, majoritairement d'un travail de fonderie (comme les bracelets qui leur sont associés) et, pour l'autre, d'un travail en déformation mécanique (assemblage des tampons et fabrication du jonc). On remarquera que le second exemple de torque de ce type (BLH 101) est associé à des bracelets tubulaires où le travail en déformation est, lui aussi, majoritaire.

Dans la plupart des cas où la position du système de jonction a été observée, il se trouve sur la poitrine. Certains types cependant sont susceptibles d'être portés avec la fermeture sur la nuque. Deux individus parmi les rares torques à tampons torsadés



A



B

Fig. 226 - Planche typologique des torques. A : torque à gros tampons ; B : torque ternaire.

ont été retrouvés dans cette position : un torque à tampons en cymbales (BLH 101-25, type 2C1) et un autre à tampons cylindriques (BLH 195-07, type 2A31). On compte aussi un torque à œillets encastés (BLH 114-A1-017, type 321.1). Le cas des torques à manchons cannelés est plus intéressant car on connaît la position des 4 individus représentant ce type. La seule chose qui les différencie est la nature du décor gravé sur le manchon : les manchons à décor géométrique (BFT 005-07 et 245-17) sont placés sur la nuque à l'inverse de ceux à décor végétal (BFT 150-100 et BLH 451-01). Ces deux premières tombes sont, de plus, placées côte à côte.

LES BRACELETS

Les différentes catégories de bracelets ont été distinguées, comme les torques, en fonction de leurs systèmes de jonction.

Les principaux types ont été classés en 6 catégories : les bracelets fermés, c'est-à-dire sans solution de continuité ; les bracelets ouverts où les extrémités peuvent être placées face à face ou jointives et ne présentent pas d'aménagement particulier (les plus nombreux) ; les bracelets à tenons ; les bracelets à extrémités croisées ; les tampons et, enfin, un type particulier qui n'est représenté que par un seul individu : la fermeture à crochet.

Pour chaque type de fermeture, la typologie détaille le type de jonc auquel elle est associée, incluant les dimensions générales de l'objet, si elles sont remarquables, et la technologie, si elle est déterminable.

LES BRACELETS SANS SOLUTION DE CONTINUITÉ

Type 11 - joncs simples

Sauf exception, aucun assemblage n'est visible sur ces objets qui sont, pour la plupart, moulés d'une pièce (16 individus, fig. 227). Une autre de leurs caractéristiques communes est leur cintrage parfaitement circulaire. S'ils sont moins sensibles aux déformations provoquées par l'usage, cette caractéristique, rarement représentée pour les autres types, est aussi une conséquence de leur technique de fabrication.

Type 11.1 - section circulaire

Trois individus (BLH 195-05 et -06, 369-01).

Le bracelet de la sépulture BLH 369, par ses dimensions supérieures à la moyenne des bracelets (diamètre intérieur supérieur à 63 mm) est, sans doute, un brassard. Il est issu d'une sépulture masculine mais a été retrouvé au poignet. Les deux bracelets de la sépulture BLH 195 sont, à l'inverse, de petites dimensions et de forme (anneau et section) très irrégulière.

Type 11.2 - section naviforme (plus grande dimension parallèle au plan de l'objet)

Trois individus (BLH 007-04 et -05, 013-19).

Ces trois individus sont décorés. Le bracelet de la sépulture BLH 013 appartient à une sépulture féminine. Il est décoré sur le bord de la section d'une incision longitudinale continue (une ligne de chaque côté). Une légère surépaisseur sur le jonc

laisse penser qu'il a pu être assemblé et non coulé d'une pièce.

Les deux bracelets de la sépulture BLH 007 sont identiques, de petites dimensions pour un bracelet fermé (50 mm) et portent une succession de chevrons de part et d'autre de la section : un décor unique à Bucy-le-Long.

-Type 11.3 - section naviforme (plus grande dimension perpendiculaire au plan de l'objet)

Deux individus (BLH 107-15, 386-06).

Aucun de ces deux objets n'est décoré et leur section de jonc est identique : ovale en face externe, elle s'aplatit en face interne. S'ils présentent de grandes dimensions et sont issus de sépultures masculines, seul BLH 107-15 a été retrouvé au niveau du bras. Ce dernier est, sans nul doute, brut de fonte car d'une part sa radiographie a révélé la présence de soufflures et, d'autre part, une structure métallique en dendrites est apparente en surface.

Type 12 - joncs à décor plastique

Les bracelets à décor plastique (fig. 227) sont représentés à Bucy-le-Long par des bracelets à anneaux (parfois dits à bélière) et les bracelets à nodosités ou moulurations. La complexité du décor détermine souvent la technique de fabrication. Comme les précédents, ils sont moulés d'une pièce, probablement grâce à la technique de la cire perdue. Un travail de mise en forme après la coulée est souvent perceptible : décor ou accentuation des reliefs par abrasion ou incision. Dans un seul cas, nous avons un bracelet ouvert (BLH 453-02) sans doute sectionné pour une raison pratique car son pendant est totalement fermé.

Type 121 - bracelets à anneaux

Type 121.1 : Trois anneaux.

Deux bracelets issus de la même sépulture (BLH 453-02 et -03) représentent ce type. Le plan des trois anneaux est perpendiculaire à celui de l'objet et ils portent un cercle incisé sur le pourtour de la perforation ainsi que des coups de poinçon. Le jonc lui-même est de section circulaire et décoré de deux lignes longitudinales. On a déjà mentionné le fait que l'un de ces deux bracelets était ouvert.

Type 121.2 - Quatre anneaux

Le bracelet de la sépulture BLH 449 est très proche du type précédent par l'orientation des anneaux et la section du jonc. Il est cependant beaucoup plus massif (54 g contre 20 g pour BLH 453-02) et possède un décor couvrant complexe et profondément incisé associant lignes perpendiculaires et chevrons.

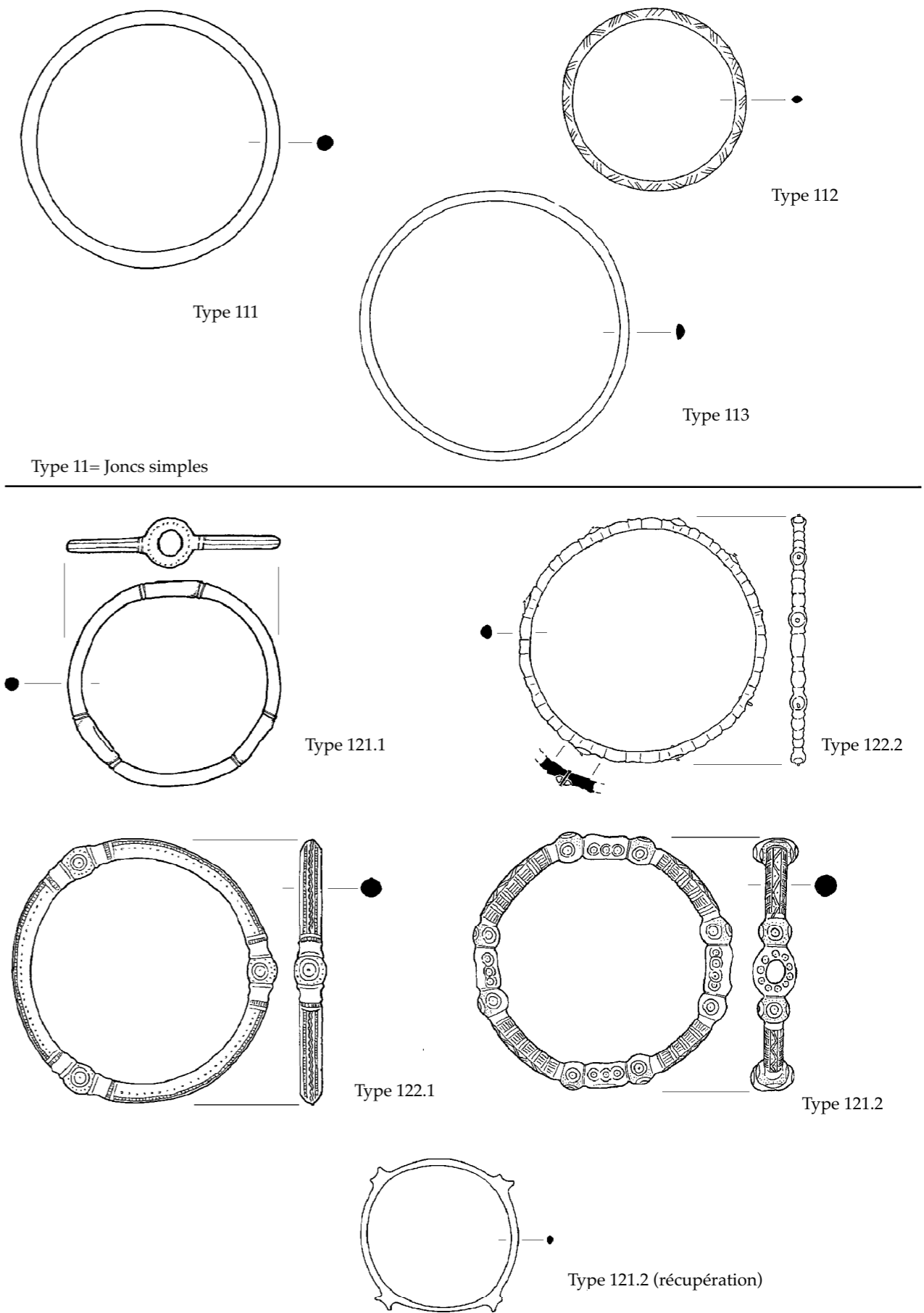


Fig. 227 - Planche typologique des bracelets fermés.

Chacun des quatre anneaux est orné de cercles estampés et encadré de deux nodosités.

Le second bracelet à anneaux (BLH 466-01) est un cas un peu particulier puisqu'il s'agit probablement, à l'origine, d'un anneau-pendeloque à bélière (comme celui de la sépulture BLH 438, cf. *infra*). Les quatre anneaux, tous incomplets, sont parallèles au plan de l'objet. Il a été réutilisé comme bracelet pour un sujet immature, son diamètre étant bien inférieur à la moyenne.

Type 122 - bracelets à nodosités ou moulurations

Type 122.1 : bracelets à nodosités

Les deux bracelets de la sépulture BLH 245 constituent le type des bracelets à nodosités. Trois sphères interrompent un jonc de section ovale. On retrouve les mêmes références décoratives que sur le bracelet BLH 449-03 : cercles concentriques estampés et coups de poinçon. Plus particulier, le jonc porte sur sa face externe une ligne ondulante. La crête obtenue entre deux incisions longitudinales a été percutée alternativement à gauche et à droite pour obtenir ce motif. Le jonc d'un de ces bracelets porte une reprise (3) importante, ce qui tend à confirmer qu'il a été moulé.

Type 122.2 : bracelets moulurés

Une fois encore ce sous-type n'est représenté que par deux individus provenant de la même sépulture : BLH 114-A2-02 et -03. Le jonc est mouluré sur toute sa longueur alternant registres concaves et convexes. Le décor est interrompu par des cupules circulaires contenant des pièces de corail (9 pour le premier et 10 pour le second). Le corail y est fixé à l'aide de petits rivets. L'un d'eux porte, très marqués, les coups portés en face interne pour le rivetage et une soufflure de coulée a provoqué une rupture du jonc.

Les bracelets ouverts à extrémités indifférenciées et non croisées

Les extrémités indifférenciées rassemblent les bracelets dont le jonc s'achève sans aménagement particulier des extrémités (48 individus, fig. 228 à 231). Elles sont parfois incisées d'une ou plusieurs lignes, mais la forme générale du jonc n'est pas modifiée. On les distinguera aussi des extrémités dites croisées (type 4).

3 - Reprise : la reprise est un défaut de fonderie. Lorsque le métal s'est refroidi trop vite dans le moule ou que la coulée n'est pas parfaitement continue, on obtient une sorte de couture où le métal en fusion s'est superposé à du métal déjà solidifié.

Deux techniques coexistent ici : le jonc est, soit mis en forme par déformation mécanique (4) puis cintré, soit moulé d'une pièce, cintré, puis sectionné. Nous évoquerons ces techniques lorsqu'il aura été possible de les identifier.

Ils représentent de loin le groupe le plus important. Les subdivisions se feront d'abord par la section du jonc puis par le décor, parfois complexe, qu'ils sont susceptibles de porter.

Type 21 - joncs moulurés

Un seul exemple de jonc mouluré est associé à un bracelet ouvert (BLH 441-02). Le décor annulaire est continu, mais il reste difficile de déterminer s'il a été obtenu par incision ou à la fonte. La technique du moulage à la cire perdue est susceptible de produire ce profil peu anguleux, mais la présence de stries longitudinales tend à prouver que ce profil a été ébroussé mécaniquement.

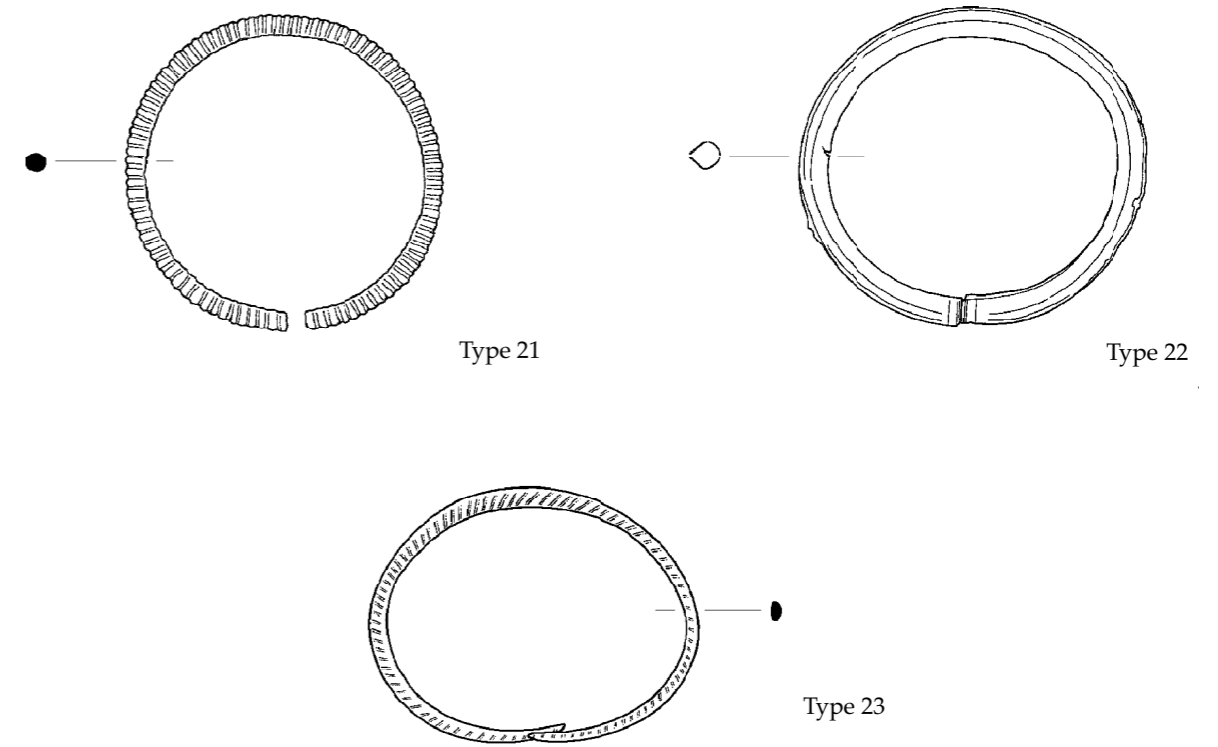
Type 22 – joncs tubulaires

Les joncs tubulaires demandent une maîtrise particulière de la déformation mécanique, mais présentent aussi l'avantage de n'utiliser qu'une masse de métal dérisoire par rapport au volume de l'objet (moins de 10 g pour chacun des quatre bracelets issus des deux sépultures BLH 014 et 101). La paire de la sépulture BLH 101 est la plus élaborée : les extrémités, incisées dans les deux cas, présentent ici un léger registre concave et le jonc est décoré de deux lignes longitudinales sur chaque face. La différence de section (circulaire pour BLH 014-03 et -04 et légèrement quadrangulaire pour BLH 101-15 et -21) peut être une conséquence de son utilisation ou de sa conservation. La jonction de la tôle se fait en général en face interne pour les torques comme pour les bracelets. Cette caractéristique est plus difficile à identifier dans le cas des deux bracelets de BLH 101 qui sont fendus sur toute leur longueur de part et d'autre de la section. S'il est difficile d'affirmer qu'il y a eu un assemblage en face externe, on peut dire que ces deux paires ne procèdent sans doute pas des mêmes habitudes d'élaboration.

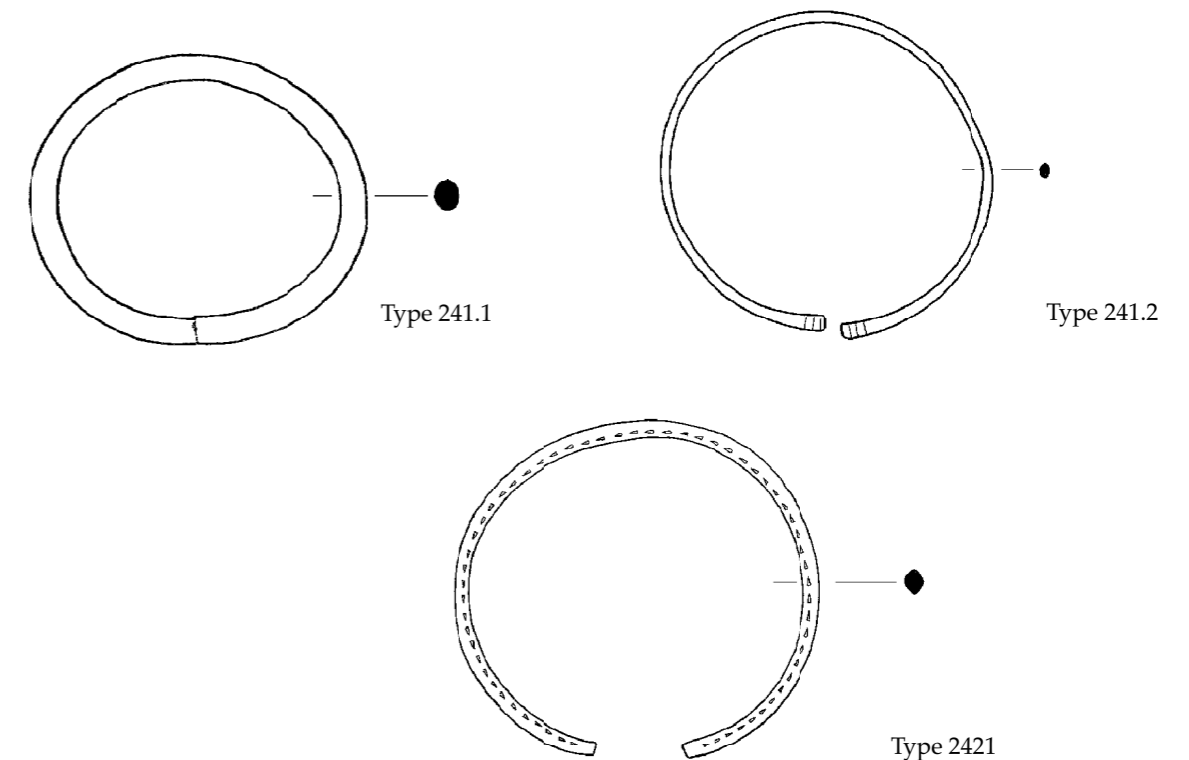
Type 23 – joncs torsadés

Une seule sépulture a livré un bracelet torsadé (BLH 045-04). On peut s'en étonner au regard de la profusion de torques qui témoignent de l'utilisation de cette technique. Il est, de plus, très particulier car il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une fausse torsade, c'est-à-dire d'un motif obtenu par incision

4 - Déformation mécanique/ travail en déformation : les opérations de déformation mécanique s'opposent aux opérations de fonderie. Elles rassemblent tout ce qui concerne le martelage, la gravure, la torsion, etc.



Types 21 = Joncs mouluré, 22 = Joncs tubulaires et 23 = Joncs torsadés



Types 241 = Sections ovales, extrémités indifférenciées et incisées et 242 = Section circulaire poinçonnée

Fig. 228 - Planche typologique des bracelets ouverts et extrémités indifférenciées.

et non par déformation d'une barre de section carrée. D'une part, parce que le relief des crêtes est particulièrement émoussé en face interne et externe et, d'autre part, parce que la section du jonc n'est pas continue : elle s'amincit sensiblement au niveau des extrémités. Un argument fait cependant pencher l'hypothèse vers la vraie torsade particulièrement usée ou abrasée, peut-être récupérée sur un autre objet : le pas est constitué de quatre spires (ce qui ne peut s'obtenir à la gravure qu'en incisant quatre lignes parfaitement parallèles en hélice autour de la section).

Type 24 - joncs de section circulaire ou ovale

Dans ce cas, il est difficile de faire une distinction entre les sections circulaires ou ovales car l'usure peut provoquer des variations de section impossibles à détecter en l'absence de décor (fig. 228).

Type 241 - non décoré

Sur les 22 individus recensés dans la catégorie des bracelets ouverts, cinq seulement ne portent pas de décor (BLH 016-04, 080-02, 436-04, 441-03, BFT 226-02). Seuls les deux derniers cités portent des incisions sur les extrémités (sous-type 241.2). La majorité de leurs sections est mince (entre 2 et 3 mm) à l'exception du bracelet de BLH 441-03, beaucoup plus massif (38 g contre 9 à 19 g pour les autres). En outre, il est le seul à être associé à un bracelet de type différent. La plupart de ces objets présentent une fissuration longitudinale caractéristique du cintrage du jonc, ils ont donc été principalement mis en forme par déformation mécanique.

Type 242 - Décoré

Le décor est toujours basé sur l'assemblage de thèmes récurrents : incisions annulaires (perpendiculaires au jonc) ou parallèles répétitives (hachures), obliques ou chevrons. Les cercles estampés ne sont pas représentés ici. Seul le premier sous-type (242.1, BLH 117-03) se distingue par l'utilisation d'un poinçon à pointe triangulaire, cas unique à Bucy-le-Long.

- Sous-type 2422.1 (fig. 229) : la section est ici toujours circulaire et le décor couvrant. Il se compose d'une alternance de lignes annulaires et perpendiculaires répétitives (BLH 123-01, 410-05, 433-05 un cas pour chaque tombe).

Le décor des sous-types suivants comprend plusieurs registres (3 ou 4) qui segmentent le jonc et sont généralement composés de longues lignes obliques séparées par des lignes annulaires.

- Sous-type 2422.2 (BLH 413-01), le plus simple, se compose de lignes annulaires répétitives séparant trois obliques.

- Sous-type 2422.3 (BLH 082-06, BLH 367-05 et -06, BFT 150-110 et -111). Les obliques sont ici doublées et les incisions annulaires alternées avec un autre décor. Dans les trois premiers cas, l'interstice entre les deux obliques et entre deux séries de lignes annulaires est comblé par des hachures obliques. Elles sont perpendiculaires sur l'exemplaire de la sépulture BFT 150.

L'organisation du décor des deux bracelets de la sépulture BLH 367 est strictement identique, mais les diamètres de l'objet et du jonc sont nettement inférieurs. Ils appartiennent à une sépulture d'enfant.

- Sous-type 2422.4 (BLH 065-02, BFT 005-05 et -06). Dans les trois cas, les obliques se superposent au décor annulaire.

- Sous-type 2422.5 (BLH 455-05 et BLH 463-02). Tous deux uniques dans les sépultures dont ils sont issus, les décors de ces deux bracelets sont très proches. Ici, les obliques sont remplacées par des courbes qui sont façonnées d'abord par dessin d'un chevron puis d'une courbe. Les séparations entre les registres sont composées d'une alternance de lignes annulaires et perpendiculaires, puis les perpendiculaires se poursuivent en face externe entre les courbes. Dans le cas du bracelet de la sépulture BLH 455, le décor est si profondément incisé qu'il forme un relief sur le jonc.

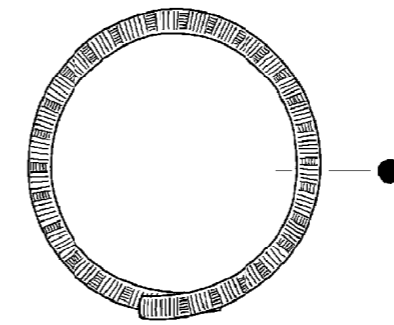
- Sous-type 2422.6. Les deux bracelets de la sépulture BLH 332 représentent la dernière variante de décor. Trois séries d'incisions annulaires et perpendiculaires alternent avec une série de chevrons.

Les joncs des bracelets des sous-types 2422.3, 2422.4, 2422.5 et 2422.6 sont massifs (6 mm de diamètre en moyenne) à l'exception des deux bracelets d'enfant et du bracelet de la sépulture BLH 065. Ces objets ont été, en majorité, façonnés par déformation mécanique car un grand nombre d'entre eux présentent la fissuration provoquée par le cintrage du jonc. Les représentants des sous-types 2422.5 et 6, par la régularité de leur cintrage et la jonction exacte de leurs extrémités, ont pu être moulés.

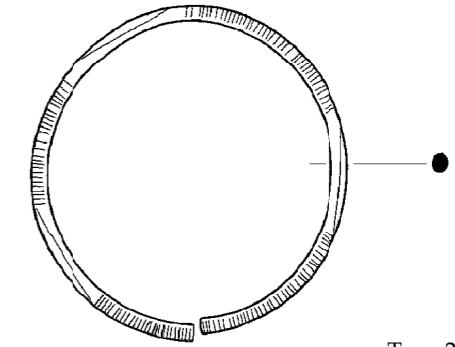
Type 25 - Section carrée arrondie et décorée

Ce type, représenté par 7 individus (fig. 230), se distingue par une section de jonc qui est généralement corrélée avec l'aspect du décor. Celui-ci associe les cercles estampés et les chevrons, motif se répétant 3 à 4 fois sur la longueur du jonc.

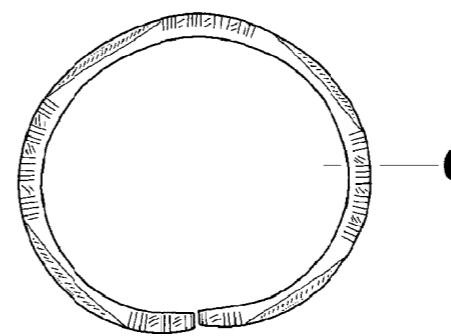
Quatre bracelets (BLH 151-04 et -05 et 208-01 et -05) représentent la première variante (sous-type 25.1) avec une différence notable entre ces



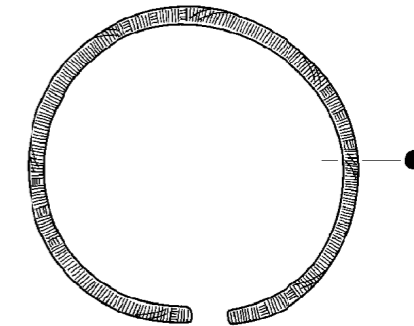
Type 2422.1



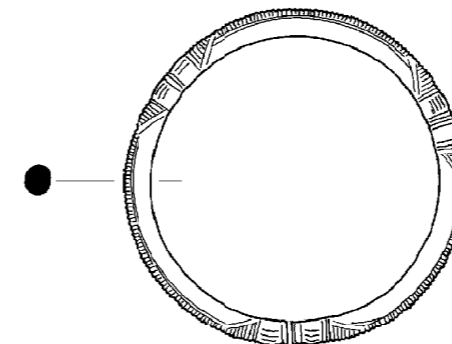
Type 2422.2



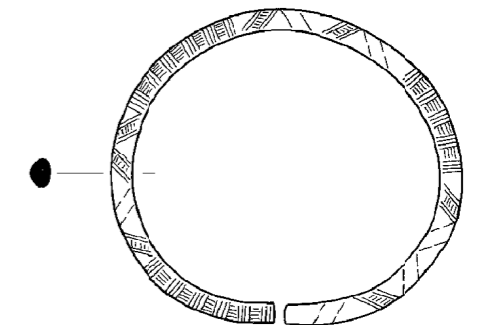
Type 2422.3



Type 2422.4

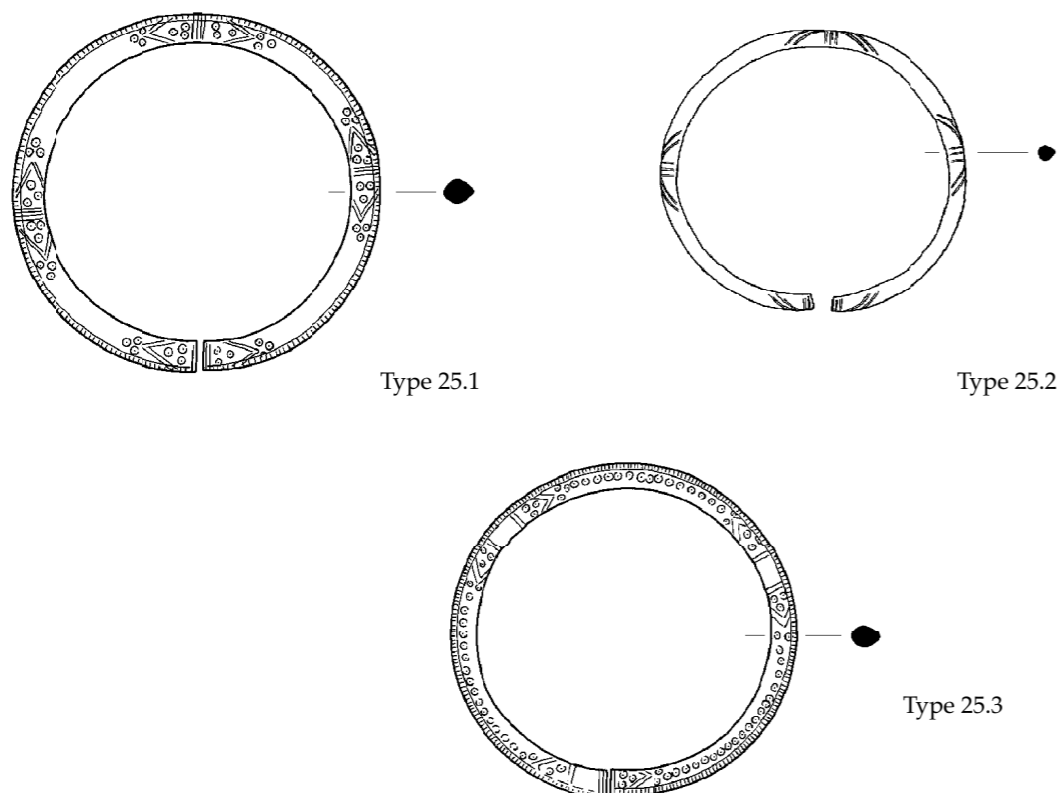


Type 2422.5

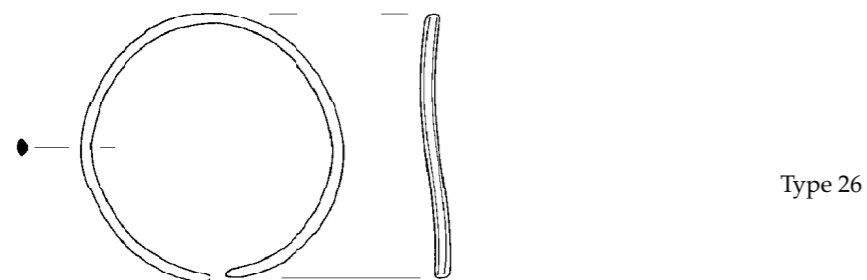


Type 2422.6

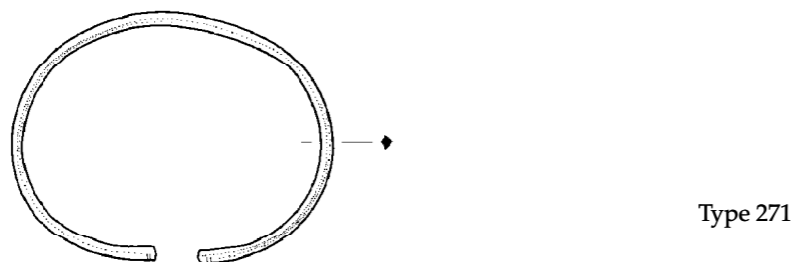
Fig. 229 - Planche typologique des bracelets à extrémités indifférenciées, décorés (sections pseudo-circulaire et naviforme).



Type 25 = Section pseudo-circulaire décorée



Type 26 = section naviforme



Type 271 = Section carrée non décorée

Fig. 230 - Planche typologique des bracelets à extrémités indifférenciées (sections pseudo-circulaire, naviforme et carrée).

deux tombes puisque les premiers ont sans doute été fondus et les seconds obtenus par déformation mécanique (une forte fissuration s'est développée sur le jonc). La section est pseudo-carrée et orientée en losange par rapport au plan de l'objet. Une double incision longitudinale dont l'interstice est comblé de perpendiculaires borde la section vers l'extérieur. Deux chevrons affrontés se placent de part et d'autre de lignes annulaires et sont associés à des cercles estampés placés en triangle. Ce motif se répète 4 fois sur le jonc et isole des plages vides.

De section plus légère, le bracelet de la sépulture BLH 133 (sous-type 25.2) possède la même organisation de décor, simplifié à l'extrême, sans cercles estampés. C'est aussi un objet obtenu par déformation mécanique.

La dernière variante (BLH 058-07) est, à l'opposé, plus complexe. Si elle reprend exactement l'organisation du sous-type 25.1, les cercles estampés couvrent les plages laissées vides dans ce type. La technique utilisée ici, peut-être le moulage, n'est pas déterminée avec certitude.

Type 26 - Section naviforme

Un seul individu représente ce type (BLH 432-03, fig. 230) mais, comme dans le cas de l'identification des sections rondes ou ovales, il est toujours difficile de différencier une section en losange très usée par l'utilisation d'une section naviforme. Il s'agit ici d'un bracelet d'enfant, de petit diamètre, décoré de deux lignes longitudinales.

Type 27 - Section quadrangulaire

Comme dans le cas des sections circulaires, les deux techniques de mise en forme (moulage ou déformation mécanique) sont utilisées pour ce type de section (fig. 230, 231). Le carré ou le losange formé par la section est toujours placé "en losange" par rapport au plan de l'objet, c'est-à-dire que les angles de la section (et non les côtés) sont orientés vers les quatre faces de l'objet. On distinguera simplement, dans le cas d'une section losangique (deux côtés inégaux), l'orientation de la plus grande longueur, soit parallèle, soit perpendiculaire au plan de l'anneau.

Type 271 - Section quadrangulaire non décorée

Quatre individus issus de deux sépultures représentent ce type (BLH 041-04 et -05 et BLH 073-04 et -05). La première paire possède une section en losange (la plus grande dimension étant parallèle au plan de l'objet) plus importante que pour la seconde. La seconde paire est de section carrée et les extrémités sont incisées de lignes annulaires. Une fissuration montre que ces quatre objets ont été mis en forme.

Type 272 - Section quadrangulaire décorée

Dans le cas des sections quadrangulaires, les décors sont toujours localisés sur les deux faces dirigées vers l'extérieur du bracelet. Ils sont sensiblement moins variés que pour les sections rondes.

La première variante de décor, représentée par les deux bracelets de la sépulture BLH 060, se compose de deux incisions longitudinales sur le jonc dont les extrémités sont, elles-mêmes, incisées (sous-type 272.1). Dans ce cas particulier, le trait est particulièrement léger sur la surface du métal.

Le décor des deux bracelets de la sépulture BLH 020 s'apparente, par son organisation, à ceux de type 25 (carré aux angles arrondis) : lignes perpendiculaires au jonc associées à des chevrons se répétant 3 à 4 fois sur le jonc (sous-type 272.2).

Le sous-type 272.3 est plus proche du premier : deux lignes longitudinales suivent de part et d'autre l'angle externe de la section, mais leur intervalle est comblé par de petites incisions perpendiculaires (BLH 116-07 et -08 et BLH 467-02).

Les deux lignes longitudinales constituent aussi la base du dernier type de décor (sous-type 272.4) mais, dans ce cas, le remplissage discontinu est formé de coups de poinçon en partie superposés aux lignes (BLH 113-17 et -18).

Mis à part les deux bracelets de la sépulture BLH 060 de section carrée, tous les autres bracelets décorés possèdent des sections de jonc en losange dont la plus grande dimension est dirigée perpendiculairement au plan de l'objet.

Les bracelets à tenon

Un tenon et une mortaise aménagés aux extrémités du jonc constituent la particularité de ce type (8 individus, fig. 231). Il est probable que, dans certains cas (éventuellement pour le type 33), cet assemblage ait été destiné à préparer un moulage secondaire, comme dans le cas des torques à manchon camouflé. Il est notable que ces bracelets présentent de nombreuses analogies avec le type précédent : la plupart d'entre eux ont un jonc de section quadrangulaire (6 individus) et portent un décor.

Type 31 - Section quadrangulaire ou pseudo-quadrangulaire

À quelques variantes près, ces six objets (BLH 010-03 et -04, BLH 048-03 et -04 et BLH 330-03 et -04) sont ornés de manière identique : des lignes incisées sont comblées, par séries, par des incisions perpendiculaires. Ce décor est complété, pour les

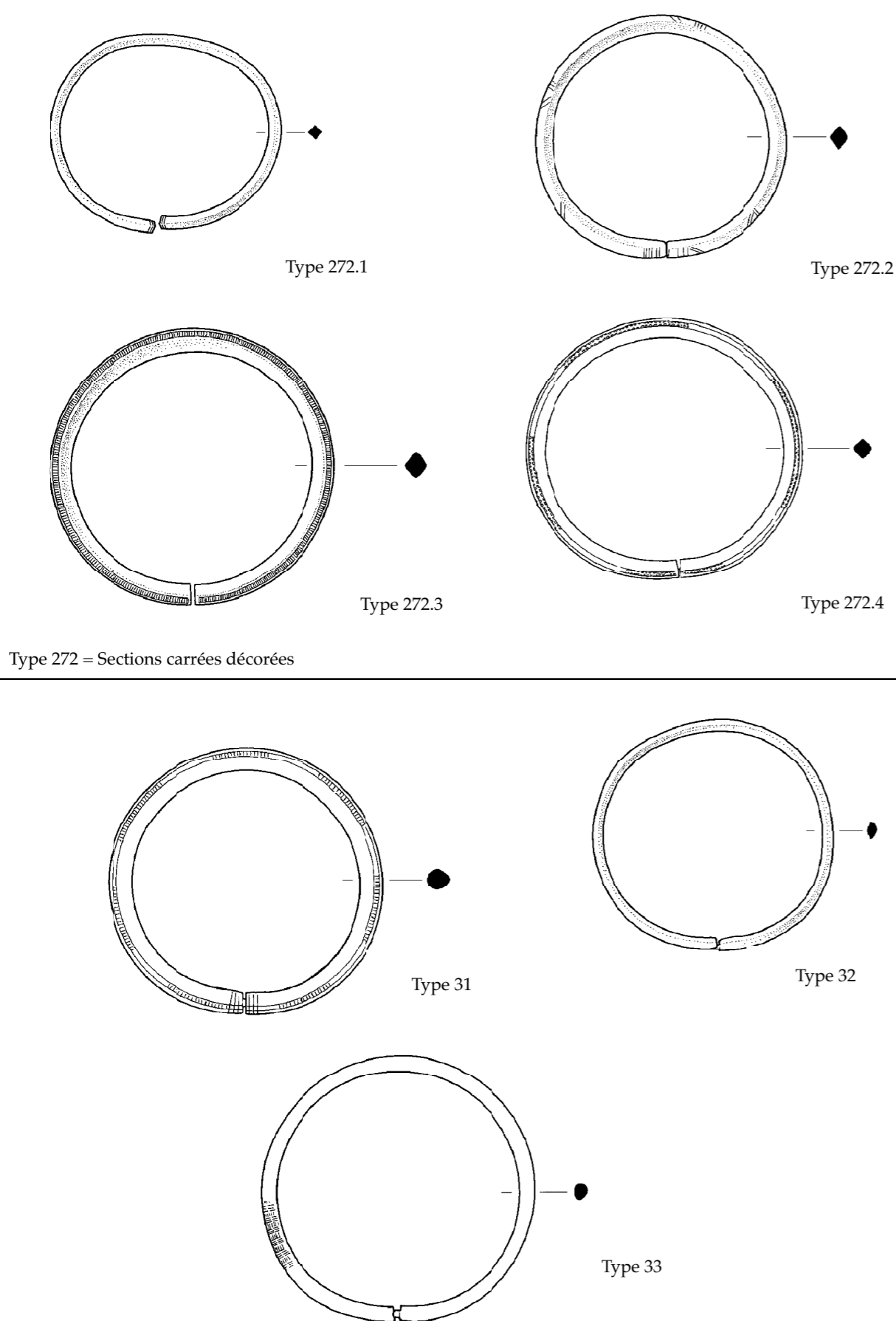


Fig. 231 - Planche typologique des bracelets à extrémités indifférenciées, sections carrées décorées et des bracelets à tenons.

deux dernières paires, par une ligne sinueuse sur l'angle externe comme dans le cas de BFT 245-13 et -14 (type 122.1). Les bracelets de la sépulture BLH 330 se distinguent par la taille de leur section (4 mm contre 5 à 6 mm de diagonale).

Type 32 - Section naviforme

Le bracelet de la sépulture BLH 072 est de section clairement naviforme dont la plus grande dimension est orientée perpendiculairement au plan de l'objet. Son décor est apparenté à celui des bracelets de type 272.1 (section carrée) et composé de deux fois deux lignes incisées parallèlement à l'axe du jonc.

Type 33 - Section ronde

L'attribution de ce bracelet à la sépulture BLH 080 n'est pas certaine ; il peut provenir de la tombe BLH 077. Ses grandes dimensions (65 mm de diamètre) dirige son attribution vers une sépulture masculine. La surface du jonc est très usée et le décor imperceptible : il a dû être composé d'une alternance de lignes annulaires et perpendiculaires apparentée au type 2422.1 pour les bracelets ouverts.

Le cas des bracelets à tenon est un peu particulier car ils sont, dans leurs trois variantes, apparentés par l'aspect et le décor de leur jonc à d'autres types. Le type 31 serait une variante du type 272, le type 32 du type 26 ou 272.1, le type 33 du type 111 malgré la présence du décor. Il est donc très probable que la présence de ce tenon ne soit pas significative du point de vue typo-chronologique mais corresponde plutôt à une habitude de fabrication.

Les bracelets à extrémités croisées

Il est parfois difficile de déterminer si les extrémités des bracelets ont été volontairement croisées ou s'il s'agit d'une déformation due à l'usage ou à la conservation de l'objet (14 individus, fig. 232). Dans la plupart des cas, le frottement des deux extrémités l'une sur l'autre a provoqué une usure caractéristique qui tend à prouver qu'ils ont réellement été portés ainsi. D'une manière générale, l'homogénéité de ce type est aussi assurée par le fait qu'aucun de ces bracelets ne porte de décor. La technique de fabrication utilisée est, en grande majorité, la mise en forme mécanique, comme pour les types suivants.

Type 41 - Section ovale

Sur les quatre (BLH 339-02, BLH 181-02 et -03, BLH 011-01), deux sont issus de sépultures d'enfants (BLH 011-01 et 339-02). Il s'agit sans doute de bracelets d'adultes ajustés à un poignet d'enfant. Les extrémités de BLH 339-02 et de la paire issue de BLH 181-02 et -03 sont légèrement différentes

du jonc : amincissement dans un cas, écrasement dans l'autre. Il est notable que la forme générale des bracelets de la sépulture BLH 181 rappelle celle, très particulière, du seul bracelet torsadé de la nécropole.

Type 42 - Section naviforme

La plus grande dimension est orientée perpendiculairement au plan de l'objet. Parmi ces 7 objets (BLH 032 Décapage, BLH 056-12, 123-04, 178-02 et -03, BFT 202-01 et -02), deux ont été isolés en raison de leur faible diamètre (BLH 032 et 123-04) mais seul ce dernier bénéficie d'un contexte, à savoir une sépulture d'enfant. De plus, le jonc de BLH 123-04 a été enroulé de façon à décrire un deuxième tour quasi complet.

Type 43 - Section circulaire (BLH 040-04 et -05, BLH 341-01).

Le bracelet d'enfant présent dans ce type (BLH 341-01) se distingue aussi par les incisions qu'il porte sur les extrémités.

Les bracelets à extrémités différenciées

On parlera d'extrémités différenciées à partir du moment où le jonc a subi un aménagement particulier (élargissement du jonc, gorge...) qui exclut les incisions simples considérées comme un décor superficiel et ne modifiant en rien la géométrie du jonc (14 individus, fig. 232, 233).

Parmi ceux-ci, deux catégories principales sont représentées. Les extrémités du jonc sont toujours façonnées sans qu'aucun assemblage n'intervienne, mais, dans le cas des tampons, la section du jonc se modifie sensiblement.

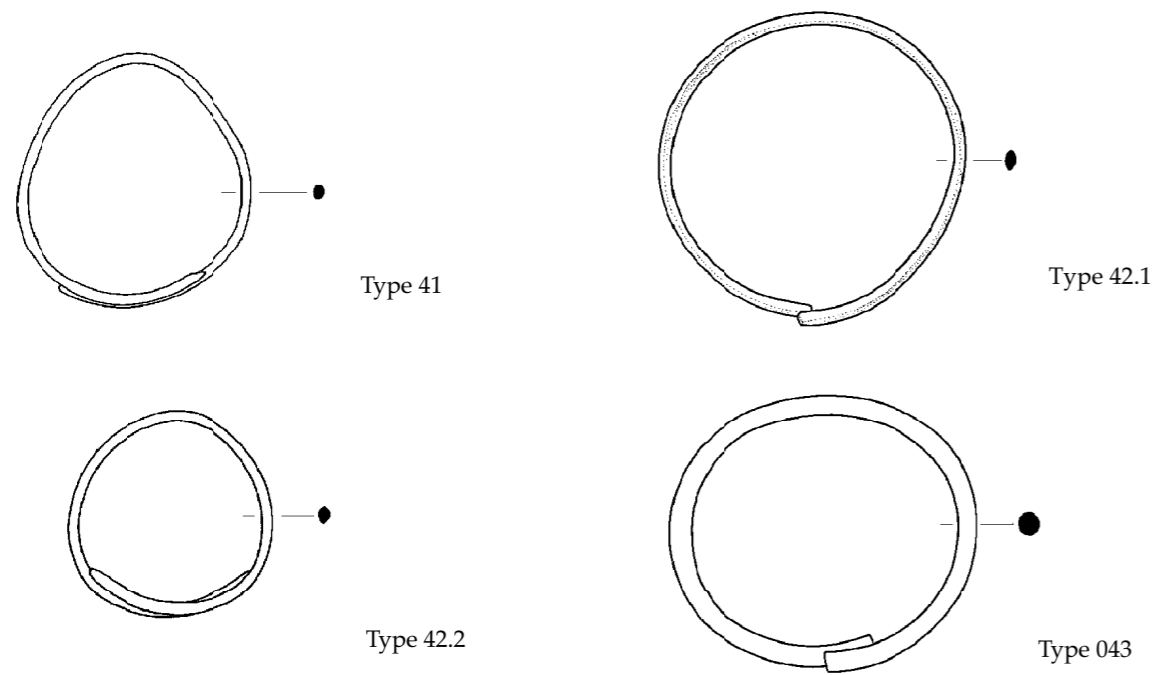
Type 51 - Mouluration

Type 511 - Section circulaire moulurée

Si les deux exemples de ce type (BLH 451-03 et 452-02) possèdent une section de jonc sensiblement différente, l'organisation de leur décor est identique. Il se compose, comme dans le cas du type 2422.4, d'une succession de registres d'incisions annulaires auxquelles se superposent des diagonales. Cependant, les séparations entre ces registres sont marquées par des gorges, une mouluration que l'on retrouve aux extrémités.

Type 512 - Section naviforme

La section naviforme est plus largement représentée puisque l'on trouve à Bucy-le-Long trois paires de bracelets (BLH 004-01 et -02, 031-01 et -02, 033-04 et -05). Ils ont tous en commun une section dont la plus grande longueur est orientée perpendiculairement au plan de l'objet et sont décorés de lignes longitudinales incisées sur la



Type 4 = extrémités croisées, sections ovales, naviforme et circulaire

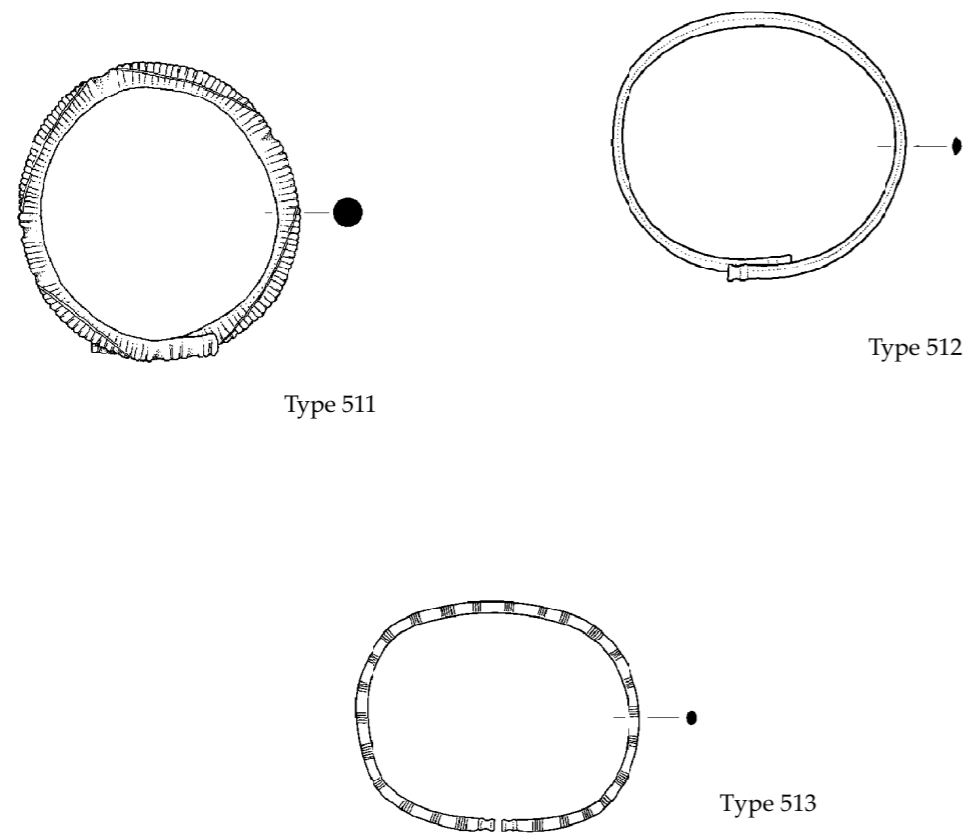
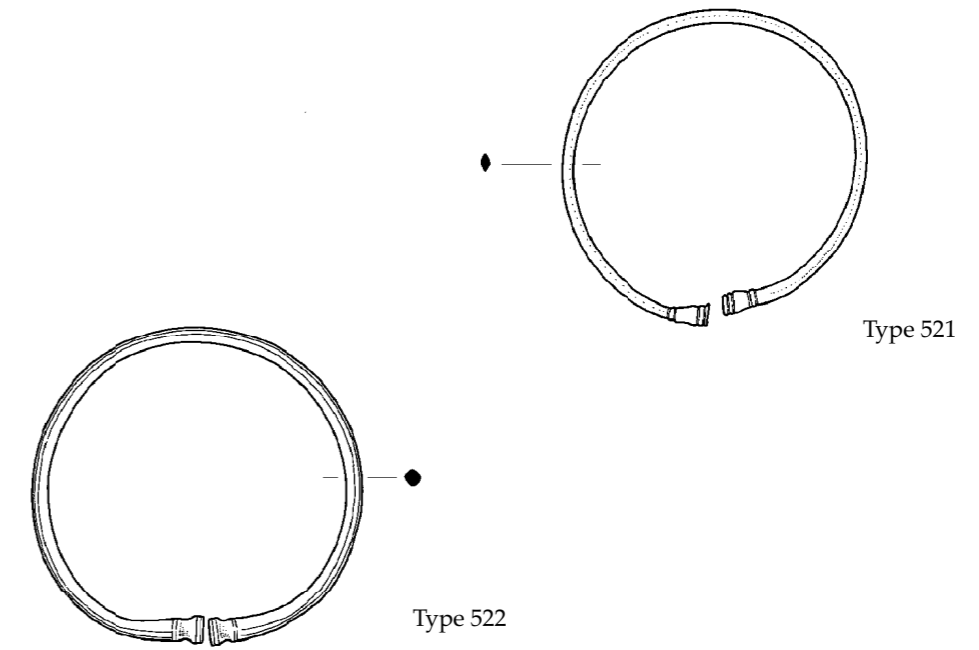


Fig. 232 - Planche typologique des bracelets à extrémités croisées et moulurations.



Type 52 = Bracelets à tampons : sections naviforme et losangique

Type 6 = Bracelet à crochet

Fig. 233 - Planche typologique des bracelets à tampons et à crochets.

face externe. La mouluration présente un léger évasement vers l'extrémité et se compose d'une concavité précédée d'incisions annulaires et d'un chevron pour les deux cas de la sépulture BLH 033. La mouluration est double dans le cas de la sépulture BLH 031 et, autre particularité, la section du jonc est anguleuse en face externe.

Type 513 - Section circulaire

Les deux bracelets BLH 028-06 et -08 présentent le même type de mouluration que précédemment. Le bracelet BLH 067-04 se distingue par la présence d'un décor annulaire interrompu sur le jonc et d'un rétrécissement sensible de la section au niveau des extrémités.

Type 52 - Tampons

Dans le cas des tampons (fig. 233), les extrémités sont, comme on l'a vu, de diamètre supérieur au jonc (2 mm supplémentaires au minimum). Il est donc nécessaire de prévoir leur emplacement, lors de la fabrication du jonc. Ils sont peu représentés à Bucy-le-Long (3 exemplaires).

Type 521 - Section naviforme

Le bracelet unique de la sépulture BLH 213 est formé d'un jonc naviforme et de tampons coniques décorés d'incisions à l'extrémité et à l'intermédiaire.

Type 522 - Section quadrangulaire

Le quart inférieur du jonc des bracelets de la sépulture BLH 024 présente un épaississement qui aboutit à des tampons composés d'un registre concave. Ils portent le même décor que l'exemple précédent. Le jonc, quant à lui, porte deux lignes longitudinales sur chacune des deux faces externes comme c'est souvent le cas pour ce type de section.

Bracelet à crochet

Un seul bracelet présente cette particularité à Bucy-le-Long (BLH 013-28, fig. 233). Une des extrémités du jonc a été appointée puis recourbée, formant un crochet. L'autre extrémité est perforée. Il est notable que ces deux parties sont orientées de la même manière et que l'assemblage ne peut donc pas fonctionner sous cette forme. Il existait probablement une pièce intermédiaire, ce que laisse d'ailleurs supposer les décrochements de section précédant les deux extrémités. La section du jonc est carrée et décorée de lignes longitudinales non seulement sur les faces externes, mais aussi internes.

Inclassable

Le bracelet de la sépulture BLH 144, incomplet, n'a pas pu être classé dans notre typologie.

Il présente cependant un certain nombre de particularités. Son alliage d'abord, qui semble très blanc et peut-être fortement chargé en étain ou en plomb, ce que confirmerait son état de conservation très fragmentaire. Sa section, ensuite, qui devait être circulaire à l'origine est bordée d'une incision longitudinale très profonde qui en modifie sensiblement la géométrie. Sans doute moulé d'une pièce, il a pu appartenir au type 112, c'est-à-dire aux bracelets sans solution de continuité.

Les bracelets par paire ne sont pratiquement jamais dépareillés. Sur les 34 cas de sépultures à double bracelets connus dans la nécropole, 2 seulement sont de type différent. La sépulture BLH 013 qui se distinguait déjà par ses deux torques, en fait partie ; les deux bracelets que portait la défunte appartiennent tous deux à des types uniques sur la nécropole ; le bracelet à crochet et le second fermé de grand diamètre un des rares à être associé à une tombe féminine. Dans le deuxième exemple, les deux bracelets sont aussi un peu particuliers et associés au torque ternaire. Il s'agit de deux exemplaires à extrémités indifférenciées dont l'un à jonc lisse particulièrement massif et l'autre à jonc mouluré, encore une fois un décor unique ici (BLH 441-02).

Lorsqu'ils sont uniques, les bracelets trouvés dans les sépultures anthropologiquement identifiées comme masculines (3) sont exclusivement des bracelets fermés (111 ou 113). Dans un seul de ces cas, il est porté très haut sur l'avant-bras (BLH 107-15). Les deux autres exemples de bracelets en bronze porté au niveau du bras (BLH 339-02 et 452-02) sont intéressants puisqu'il s'agit de bracelets de dimensions normales portées par des enfants. On notera, de même, que le seul bracelet qui n'est pas en position fonctionnelle (BLH 455-05) est lui aussi issu d'une sépulture d'enfant. Des motivations purement pratiques semblent déterminer la position du bracelet dans ces trois cas.

Les bracelets trouvés par paire dans les sépultures masculines sont issus des sépultures BLH 033, 073, 116, 151. Sachant que BLH 151 et 116 sont aussi des tombes à torques, on se concentrera sur BLH 033 et 073 dont les bracelets sont très proches. Ils appartiennent, en effet, à la catégorie des petits gabarits de section naviforme et carrée aux extrémités incisées.

Dans les 11 cas avec un seul bracelet où l'anthropologie a pu déterminer qu'il s'agissait d'une sépulture féminine, 8 individus le portent au poignet droit contre 3 au poignet gauche. L'une d'entre elles porte ses deux bracelets au même bras (BLH 178). Il s'agit de deux bracelets à extrémités croisées, de type un peu particulier puisqu'il s'agit des deux seuls individus de diamètre « adulte » (cf. *infra*) et dont les extrémités sont superposées sur une longueur importante.

Il est difficile de déterminer des ensembles de types préférentiellement portés par paire ou non par les femmes ou par les enfants.

LES ANNEAUX

Comme cela a déjà été mentionné en introduction, la fonction des anneaux ne sera pas abordée dans le cadre de la description typologique. La typologie a donc été effectuée à l'aveugle afin de vérifier s'il existait des correspondances entre types et fonctions. Bien entendu, les anneaux se distinguent des torques et des bracelets par leurs diamètres, compris ici entre 17 et 50 mm.

étant donné le peu de variations dans l'aménagement de leurs extrémités (ils sont principalement soit ouverts, soit sans solution de continuité), ils ont été classés selon leur taille et leur section.

Sept groupes ont ainsi été définis : le premier rassemble les plus petits individus, puis viennent les sections de jonc circulaires, plates, losangiques, naviformes, les sections massives et enfin les fils. Un dernier groupe rassemble les individus quelque peu exceptionnels que nous détaillerons en dernier lieu.

Anneaux ouverts, de petit diamètre et de petite section de jonc

Le premier groupe (type 1) rassemble les individus de petite taille ne dépassant pas 25 mm de diamètre extérieur (6 individus, fig. 234). Ils ont d'autres caractéristiques communes, comme les faibles dimensions du jonc (de 2 à 3 mm) et un poids inférieur ou égal au gramme. La plupart de ces objets semblent avoir été façonnés par déformation mécanique.

Type 11 - section ovale

Deux individus issus des sépultures BLH 016 et 040 représentent ce type. Leurs extrémités sont superposées et croisées. Les anneaux de BLH 040 semble avoir porté un décor annulaire continu aujourd'hui pratiquement disparu. Ces deux individus témoignent d'un état d'usure important et ont pu être façonnés à partir de fragments d'objets récupérés.

Type 12 - Section rectangulaire

Quatre individus possèdent une section rectangulaire, pour les anneaux des tombes BLH 009 et BLH 116 la plus grande dimension est parallèle au plan de l'objet (sous-type 121). Pour ceux des sépultures BLH 053 et BLH 069, cette dimension est, au contraire, perpendiculaire au plan et leurs extrémités sont appointées (sous-type 122).

Anneaux de section circulaire

L'ensemble des anneaux réunis dans ce type (19 individus, fig. 234) sont de taille moyenne et leur diamètre extérieur ne dépasse pas 30 mm. La section de leur jonc oscille entre 3 et 5 mm.

Type 21 - Anneaux fermés

Les anneaux fermés comprennent non seulement ceux qui sont sans solution de continuité mais ceux dont les extrémités, jointives, ne sont pas forcément assemblées. Les individus de la première catégorie, tous fondus d'une pièce, présentent généralement des irrégularités sensibles dans la géométrie de leur section.

Type 211 - Section moyenne

Parmi les sections circulaires de ce type (entre 3 et 5 mm non compris, 7 individus), BLH 452-01 a été isolé car il possède un diamètre nettement inférieur à la moyenne (sous-type 2111, 18 mm contre 25 mm en moyenne). Sa section est particulièrement irrégulière puisqu'elle varie de 2 à 3 mm.

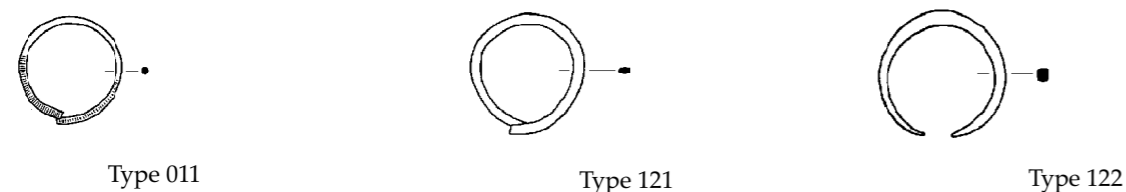
Les autres individus composant le type 211 (sous-type 2112) sont issus de 3 sépultures, BLH 180 (2 individus), BLH 196 (3 individus) et BLH 449 (1 individu). Ce dernier se distingue par une section relativement mince et, comme dans le cas de BLH 452-01, très irrégulière.

Type 212 - Section massive

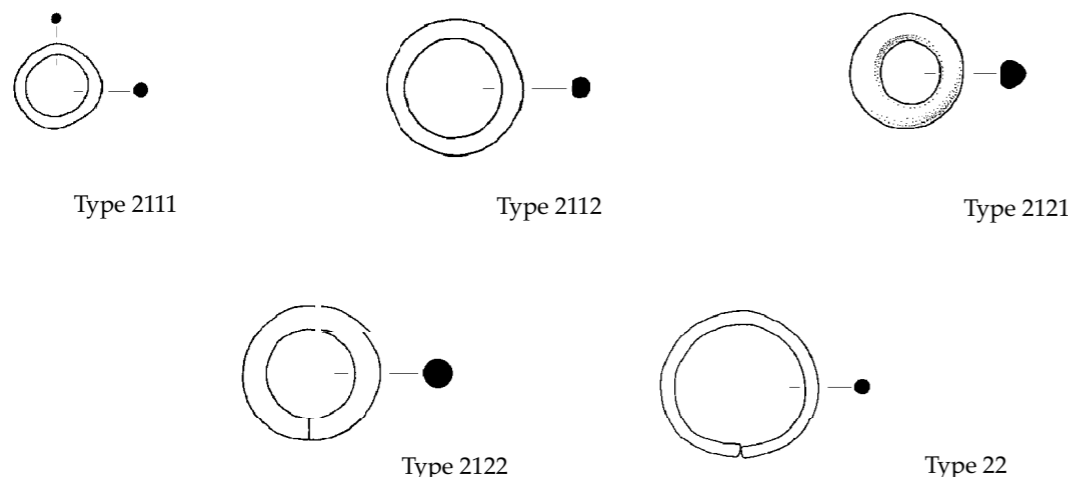
Deux sépultures ont livré des anneaux de section circulaire massive (supérieure ou égale à 5 mm) : BLH 013-23 (1 individu) et BLH 113-13 à -15 (3 individus). BLH 013-23 est sans solution de continuité et de section légèrement aplatie en face interne (sous-type 2121). Les extrémités des trois anneaux de la sépulture BLH 113 sont jointives et les nombreuses traces d'abrasion présentes sur leur surface (stries longitudinales et multidirectionnelles) tendent à prouver qu'ils ont été mis en forme par déformation.

Type 22 - Anneaux ouverts de faible section

Ce type comprend les plus grands individus de cette catégorie, mais la section de leur jonc ne dépasse pas 3 mm. Les deux anneaux de la sépulture BLH 010, à extrémités jointives, atteignent des dimensions extérieures de 30 mm. Trois individus proviennent de la sépulture BLH 020 et trois autres de trois ensembles différents : BLH 040, 116 et 185. Dans la plupart des cas, leurs extrémités ne se rejoignent pas. On a cependant relevé, sur les deux anneaux provenant de BLH 116 et 185, des stigmates pouvant laisser supposer que leurs extrémités avaient été assemblées.



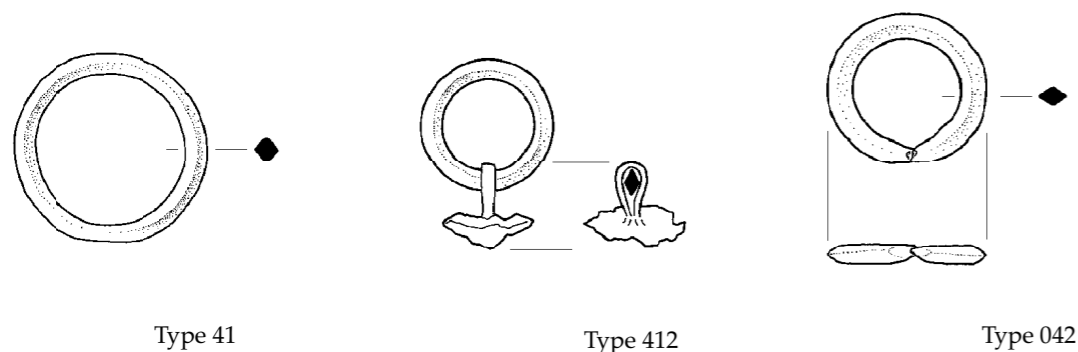
Type 1 = Petites sections, petits diamètres ouverts, sections ovales et rectangulaires



Type 2 = Anneaux de section circulaire moyenne, massive et petites sections ouvertes



Type 3 = Anneaux de section plate "forgés" et moulés



Type 4 = Anneaux de section losangique, fermés et forgés"

Fig. 234 - Planche typologique des anneaux (types 1 à 4).

Anneaux de section plate

Les quatre anneaux identiques issus de la sépulture BLH 330 ont manifestement été façonnés par martelage. Leur section est quasiment triangulaire, la plus grande dimension (5 mm) étant parallèle au plan de l'objet. Les deux extrémités, jointives, semblent avoir été martelées jusqu'à ce qu'elles s'écrasent l'une sur l'autre. On ne peut parler de « forgeage » dans le cas d'un alliage base-cuivre, mais cette technique s'y apparente (6 individus, fig. 234).

Les deux autres individus de la sépulture BLH 028, quant à eux, sont fondus d'une pièce dans un alliage sans doute fortement chargé en étain ou en plomb. Une encoche dans la section laisse supposer un système d'attache associé. On retrouve la même orientation de section que précédemment mais elle est, cette fois, clairement naviforme.

Anneaux de section losangique

La plupart des anneaux de section losangique correspondent au même standard : les dimensions générales sont comprises dans une fourchette étroite allant de 25 à 30 mm pour les diamètres extérieurs et de 3 à 4 mm pour la section. L'ensemble de ces anneaux sont fermés. Comme précédemment, nous distinguerons ceux qui sont fondus (type 411) de ceux dont les extrémités sont jointives et probablement formées par déformation mécanique (18 individus, fig. 234).

Type 41- Section losangique sans solution de continuité

On isolera parmi les éléments de ce type les cinq anneaux issus de la sépulture BLH 196 articulés avec de petites agrafes (sous-type 412) et associés à une poignée de bronze. Ils appartenaient sans doute à un coffret ou à un panier. L'agrafe est composée d'une tôle recourbée dans laquelle subsistent des traces de corrosion ferreuse formant parfois une sorte de disque. Elle devait sans doute traverser une plaque de bois sur laquelle un anneau ou un disque de fer assurait la fixation. Typologiquement, ils sont strictement identiques aux anneaux simples et ne portent pas d'encoche sur le jonc.

Ceux-ci proviennent de quatre sépultures, BLH 013 (3 individus), BLH 047 (2 individus), BLH 101 (3 individus) et BLH 114 (1 individu). Pour certains d'entre eux (BLH 114), la technique de fabrication est clairement identifiable par les dendrites perceptibles en surface. Pour d'autres, (BLH 101) l'utilisation de la brasure pour la fermeture du jonc n'est pas à exclure. Ces trois individus portent, en effet, de nombreuses traces d'abrasion en surface et certaines irrégularités de surface laissent supposer qu'ils n'ont pas été fondus.

Les deux anneaux de la sépulture BLH 047 ne rentrent pas dans le cadre des dimensions générales définies plus haut. Même si la section de leur jonc est équivalente, ils sont beaucoup plus grands que les autres (diamètre extérieur vers 37 mm). De plus, le jonc est, ici, encoché.

Type 42 - Section losangique à extrémités jointives

Comme dans le cas des anneaux BLH 116, 185 et 330, pour le type 22, les deux extrémités des 3 anneaux de BLH 208 ont été assemblées par forgeage. Les deux extrémités ont été amincies et assemblées l'une sur l'autre.

Section naviforme de faible section

Ce type est représenté par les trois individus de la sépulture BLH 332 (fig. 235). Tous très usés, il est difficile de préciser si leur section originelle était losangique ou naviforme. Leurs extrémités sont jointives et la fissuration longitudinale couvrant leur surface tend à prouver qu'ils ont été cintrés.

Section polygonale massive incisée

Quatre individus de section polygonale massive incisée (fig. 235) ont été découverts, répartis dans deux tombes.

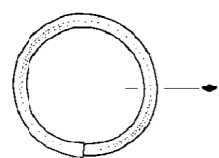
BLH 114 a livré un individu de ce type. Deux incisions longitudinales couvrent les deux faces externes d'une section hexagonale. Ce décor qui permet aussi de rigidifier l'anneau (communication orale André Rapin) a sans doute été effectué à l'aide d'un système rotatif et d'un outil gravant la surface à angle droit. Cet anneau a été fondu, mais les faces internes ont été fortement abrasées comme pour en affiner la section.

Les trois anneaux de la sépulture BLH 060 sont de même type bien que de dimensions inférieures (19 contre 28 mm de diamètre). Un dernier anneau de ce type faisait partie de cet ensemble, mais n'a pas été retrouvé.

Fils

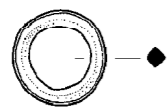
Trois sépultures ont livré des fragments de fils de bronze (BLH 114, 144 et BFT 150, fig. 235). Très fragiles et très fragmentés, leur remontage s'avère difficile.

Cette précision mise à part, il existe toujours parmi ces fragments une extrémité recourbée formant un crochet. Des stries d'abrasion longitudinales couvrent dans tous les cas la surface, mais aucune trace continue ne laisse supposer un tréfilage. Ces anneaux, d'une section de 1 mm de diamètre, ont sans doute été façonnés par martelage.



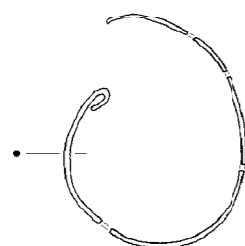
Type 5

Type 5 = Sections naviformes ouvertes, petite section de jonc



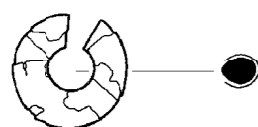
Type 6

Type 6 = Sections carrées ou losangiques massives incisées longitudinalement



Type 7

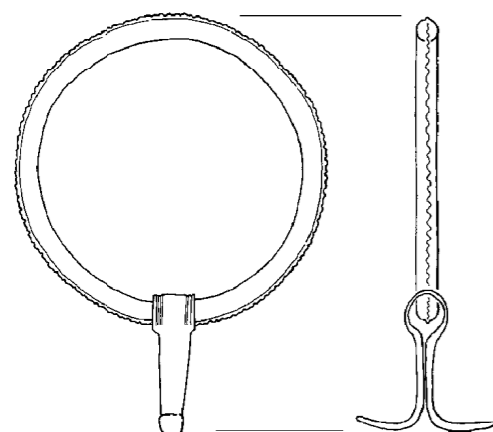
Type 7 = Fils



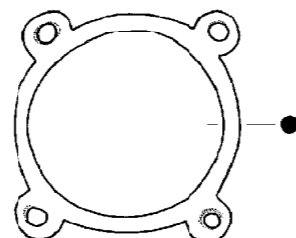
Anneau en tôle sertissant un anneau d'ambre



Anneau avec fragment de jonc



Grand anneau à agrafe



Anneau à bélière

Fig. 235 - Planche typologique des anneaux (types 5 à 7 et divers).

Types particuliers

Quatre objets ont été isolés au regard de leur caractère exceptionnel (fig. 235). Trois d'entre eux font fonction de pendeloques et le dernier est un grand anneau à agrafe.

La sépulture BLH 368 a livré une perle d'ambre sertie dans une tôle de bronze extrêmement fine (1/4 de mm) qui l'enveloppe entièrement, les bords de la tôle se rejoignant en face interne comme dans le cas des torques ou des bracelets tubulaires.

BLH 151 contenait un anneau et un fragment de jonc qui correspondrait exactement au manchon du torque à bélière de BLH 013. La radiographie a révélé de nombreuses soufflures de coulée comme cela est fréquent dans le cas d'un moulage secondaire.

L'anneau à 4 bélières de la sépulture BLH 438 est beaucoup plus massif que celui réutilisé comme bracelet dans la sépulture BLH 466. L'objet a été fondu et les perforations des quatre anneaux ont été fortement retravaillées et, peut-être même, façonnées à l'outil.

Le dernier objet est un large anneau de section circulaire incisé en face externe de deux lignes continues. L'arête ainsi obtenue a été percutée de part et d'autre en alternance afin de former une ligne ondulante sur le pourtour de l'objet. Il est issu de la sépulture BLH 114, la seule à avoir livré des anneaux décorés. Une agrafe formée d'une tôle de bronze, décorée elle aussi, est fixée autour de cet anneau. L'assemblage est équivalent à celui des anneaux de la sépulture BLH 196 et devait se fixer sur un élément en matériau périssable dont, ici, aucune trace ne subsiste sur le métal.

Conséquence directe de leur petite taille, les anneaux ont subi plus de pertes que tout autre type de matériel. La publication de G. Lobjois mentionnait la présence d'anneaux dans les sépultures BLH 010, 025, 051, 058, 060 et 061, aujourd'hui disparus. Nous les avons mentionnés lorsque nous pouvions juger de leur aspect, grâce à un dessin et/ou un individu supposé identique dans le même ensemble.

Cinq anneaux ont été retrouvés à l'une des deux mains ; dans trois cas, il s'agit d'anneaux ouverts de section carrée et se trouvant à la main gauche. Les deux autres cas, à la main droite pour l'un et à l'auriculaire pour l'autre (sans autre précision : sépulture du sauvetage), sont des anneaux fondus et fermés (type 2) de petite taille.

Une série d'anneaux posent un problème d'interprétation et ne peuvent être associés à une catégorie fonctionnelle précise faute de localisation ou d'association à des vestiges déterminants.

La sépulture BLH 060 a livré trois anneaux incisés, dispersés autour du crâne, dont la position originelle est difficile à restaurer. Le tube issu de cette sépulture n'est pas directement associé aux anneaux, mais plutôt à une trousse de toilette (*scalptorium* et pince à épiler). Il n'est pas impossible que ces objets aient été à l'origine associés. Deux ensembles d'anneaux (BLH 025 et 062) restent de fonction indéterminée suite à une perte du mobilier et un problème de localisation dans la tombe.

Les anneaux en fer sont parfois isolés et trouvés sans association particulière avec une pièce d'armement ou de parure. BLH 152 a livré deux anneaux découverts au-dessus du crâne de l'inhumé ainsi que BLH 188 (1 anneau dont la position d'origine est inconnue). La fonction de ces trois anneaux, très proches dans leurs dimensions et leur morphologie (ouverts à section circulaire) reste difficile à définir, mais a pu être équivalente à celle des anneaux de bronze découverts dans la même position (cf. BLH 060 ci-dessus).

Les anneaux des sépultures BLH 028 et 040 ont été trouvés en association avec une trousse de toilette et ceux de BLH 332 à proximité d'un récipient. Le cas de la sépulture BLH 040 est notamment intéressant puisque les deux anneaux ne présentent pas le même état d'usure. Tous les deux situés près du crâne, mais de types différents, il est possible d'évoquer pour l'un d'eux la fonction de boucle d'oreille, comme pour l'individu trouvé à gauche du crâne de l'enfant de la sépulture BLH 185.

La présence de tubes dans une sépulture implique toujours celle du même nombre d'anneaux. Les types associés aux tubes sont principalement le type 411 (anneau fermé de section losangique) pour BLH 013 et 101, et le type 22 (anneau fermé de section ronde) pour les sépultures BLH 010 et 020. On trouve aussi dans ce cas les anneaux plats forgés de BLH 330. BLH 010 a, de plus, livré un couple tube-anneau en fer associé aux anneaux de bronze. Il est intéressant puisque la corrosion a associé les deux éléments l'un sur l'autre, le tube placé parallèlement au plan de l'anneau à peu près en son centre. Les longueurs des tubes sont généralement d'environ 1 mm supérieur au diamètre interne maximum de l'anneau, il s'agit sans doute d'un système de fermeture où un lien séparé en deux (ou deux liens) était inséré à l'intérieur du tube et ressortait dans sa partie médiane pour permettre la fixation avec l'anneau.

LES PARURES D'ENFANTS

Six enfants portent des torques. Parmi eux, on trouve de très grands gabarits : un torque à rivet (BLH 436-03) et l'autre à manchon camouflé (BLH 007-08), tous deux de section rectangulaire. La plupart sont des torques à tampons parmi lesquels

Sépulture	Âge du défunt	Faible	Indéterminée	Importante
BLH 208	Adulte âgé	3		
BLH 040	Adulte âgé	1	2	
BFT 005	Adulte mature	3		
BFT 150	Adulte mature	3		
BLH 067	Adulte mature	1	1	
BLH 123	Adulte mature	1		
BLH 330	Adulte	3		
BLH 060	Adulte	2	1	
BLH 213	Adulte jeune	2		
BFT 245	Adulte jeune	3		
BLH 114	Adulte jeune	3		
BLH 144	Adulte jeune	2		
BLH 101	Adulte jeune	2	1	
BLH 041	Adulte jeune	1	2	
BLH 048	Jeune 12 ans ± 30 mois	2		
BLH 133	Jeune 12 ans ± 30 mois	1		
BLH 007	Enfant 10 ans ± 30 mois	3		
BLH 433	Enfant 11 ans ± 36 mois	1		
BLH 452	Enfant 7 ans ± 24 mois	1		
BLH 013	Indéterminé	3	1	
BLH 463	Adulte très âgé			2
BLH 447	Adulte âgé			1
BLH 058	Adulte âgé			2
BLH 033	Adulte âgé		1	2
BLH 332	Adulte âgé			3
BLH 024	Adulte mature		2	1
BLH 386	Adulte			1
BLH 178	Adulte mature			2
BLH 073	Adulte mature			2
BLH 451	Adulte			2
BLH 010	Adulte			3
BLH 117	Adulte jeune			1
BLH 016	Adulte jeune			2
BLH 004	Adulte jeune		1	1
BLH 045	Adulte jeune			1
BLH 410	Adulte jeune			1
BLH 072	Jeune 12 ans ± 30 mois			1
BLH 432	Jeune 15 ans ± 36 mois			1
BLH 413	Jeune 15 ans ± 30 mois			2
BLH 339	Enfant 1 an ± 4 mois			1
BLH 466	Enfant 4 ans ± 12 mois			1
BLH 367	Enfant 2 ans ± 8 mois			2
BLH 436	Enfant 8 ans ± 24 mois			2
BLH 195	Enfant 10 ans ± 24 mois			3
BLH 453	Enfant 7 ans ± 24 mois			2
BLH 014	Indéterminé		2	1
BLH 011	Indéterminé			1
BLH 031	Indéterminé			2
BLH 020	Indéterminé			3
BLH 065	Indéterminé		1	1
BLH 438	Cénotaphe			1

Tab. L - État d'usure des torques et bracelets en bronze en fonction de l'âge des inhumés. Corrélation âge de l'inhumé, état d'usure des objets (sépultures déterminées).

on ne remarque qu'un individu de petite taille : BLH 455-04, qui est, par ailleurs, très usé. BLH 012-03 est le seul torque dont les tampons se croisent : il a pu subir un réajustement à la taille de son propriétaire. On remarquera, de plus, que le seul torque en fer de la nécropole appartenait lui aussi à un enfant d'environ 6 ans. Enfin, les deux derniers torques issus de tombes d'enfants (BLH 012-03 et 453-01) ne se distinguent aucunement des objets de même type (tampons cylindriques et lotiformes).

Dans deux cas seulement on peut affirmer que les bracelets des sépultures d'enfant ont été spécialement fabriqués pour eux, et seulement lorsqu'ils sont par paires. Il s'agit des bracelets fermés des sépultures BLH 007 et 195. À ceux-ci on peut éventuellement ajouter les deux individus de BLH 367 dont le jonc est particulièrement usé et peut-être récupéré sur un autre objet. Au contraire, et dans de très nombreux cas, ils semblent avoir été réajustés à la taille du poignet car leurs extrémités sont superposées, parfois jusqu'à ce que le jonc forme un second tour (BLH 011-01, 123-04, 339-02, 341-01, 433-05 et 452-02). Ils sont, de plus, tous uniques à l'intérieur de leur ensemble. Quelques cas sont litigieux : il est difficile de déterminer s'il y a réellement eu une adaptation : BLH 436-04 et 432-03. Deux autres exemples sont clairement des bracelets d'adultes : BLH 453-02 et -03 et 455-05. La nature du jonc (bracelets à anneaux – dont l'un est sans solution de continuité – et un jonc massif, tous les deux fondus) a pu interdire le réajustement. BLH 455-05 est d'ailleurs le seul bracelet découvert sur le sternum. Il est notable que tous les bracelets réajustés sont de section beaucoup plus mince et travaillés en déformation mécanique. De plus, on remarquera que ces deux types sont parmi les plus tardifs de la nécropole et que les deux sépultures dont ils proviennent sont voisines et isolées à l'ouest de la nécropole. Le dernier exemple de sépulture d'enfant est BLH 466 qui porte, en guise de bracelet, un anneau à bélières brisé.

Dans la plus part des cas, les enfants ne disposent pas d'une parure définitive et les bijoux qu'ils portent présentent de nombreux réajustements.

Sépulture	Âge du défunt	Faible	Indéterminée	Importante
BLH 467	Adulte très âgé	1		1
BLH 116	Adulte mature	2		1
BLH 056	Adulte mature	1	1	1
BLH 449	Adulte	1		1
BLH 181	Adulte	1		2
BLH 113	Adulte jeune	2		1
BLH 151	Adulte jeune	1		2
BLH 455	Enfant 4 ans ± 12 mois	1		1
BLH 028	Indéterminé	1	1	1

Tab. LI - État d'usure des torques et bracelets en bronze en fonction de l'âge des inhumés. Absence de corrélation entre les différentes parures.

ÉTAT D'USURE DE LA PARURE

On ne retiendra pour déterminer l'état d'usure des objets que les cas nets ; c'est-à-dire principalement lorsqu'un décor gravé a permis de l'évaluer avec certitude. Cette usure, lorsqu'elle est déterminable, est toujours une usure d'utilisation, localisée dans les zones de frottement avec la nuque ou les bras pour les torques et les bracelets. L'état d'usure des anneaux, qui ne sont pratiquement jamais décorés, est beaucoup plus délicat à évaluer. On retiendra donc les cas où la géométrie de la section a été fortement modifiée et lorsque l'on peut la différencier avec un défaut de fabrication.

L'absence de corrélation entre l'usure des torques et l'âge des individus est surprenante. On ne peut pas réellement parler de corrélation stricte entre l'âge des individus et l'état d'usure des objets. Le premier tableau (tab. L) résume l'état estimé de l'usure des torques et bracelets en fonction de l'âge des inhumés lorsque la totalité de la panoplie présente le même état.

Le second tableau rassemble les ensembles où il n'y a pas de corrélation entre les objets : un torque très usé pour deux bracelets « neufs » par exemple (tab. LI).

Le troisième tableau concerne les tombes où la nature des objets n'a pas permis la détermination (tab. LII).

Au regard du premier tableau, on s'aperçoit que la proportion d'adultes est la même pour la catégorie des parures très, et très peu usées. Les deux extrêmes des classes d'âges (enfants ou jeunes et adultes âgés et très âgés) ont une répartition différente : sur les 8 individus les plus âgés 2, seulement semblent porter une parure peu usée tandis que 6 portent des objets usés. La réciproque n'est pas vraie pour les enfants et les individus les plus jeunes puisque 9 d'entre eux contre 5 ont été inhumés avec une panoplie usagée. On trouve d'ailleurs, parmi eux,

Sépulture	Âge du défunt	Faible	Indéterminée	Importante
BLH 441	Adulte âgé		3	
BFT 202	Adulte mature		2	
BLH 077	Adulte		1	
BLH 423	Adulte âgé		1	
BLH 369	Adulte jeune		1	
BLH 080	Adulte jeune		1	
BLH 107	Adulte mature		1	
BFT 226	Adulte mature		1	
BLH 341	Enfant 2 ans ± 8 mois		1	
BLH 123	Enfant 4 ans ± 12 mois		1	
BLH 012	Indéterminé		1	

Tab. LII - État d'usure des torques et bracelets en bronze en fonction de l'âge des inhumés. Sépultures indéterminées.

les plus jeunes enfants (à partir de 1 an) tandis que les parures neuves ne se trouvent qu'associées à des individus à partir de 7 ans.

Comme on l'a vu, la plupart de ces objets ont été utilisés. En ce qui concerne la parure annulaire (torques et bracelets) le cas des enfants est particulièrement intéressant. Les caractéristiques des objets (dimensions, réajustements et récupération) et leur état d'usure laisse supposer qu'ils ne disposaient d'une parure définitive qu'à partir d'un certain âge. Ceci a déjà été développé dans le cadre de l'étude des torques torsadés (BRETON 1995), et semble se confirmer ici.

L'état d'usure des anneaux est toujours délicat à déterminer. Cette usure semble être parfois localisée, sur un endroit précis du jonc, mais le cas est relativement rare et souvent isolé (un anneau dans la sépulture). Les quelques cas d'usure réellement visible concernent les anneaux des sépultures BLH 013, 101 qui sont associés à des tubes.

TYOLOGIE DES FIBULES (JPD)

Avec une soixantaine de fibules ou fragments de fibules en bronze et en fer, la nécropole de Bucy-le-Long a fourni le corpus le plus important connu pour un cimetière du groupe Aisne-Marne. En particulier, la restauration systématique de toutes les fibules en fer, qui représentent les deux tiers de l'ensemble, a permis d'étudier en détail des objets qui, la plupart du temps, sont laissés de côté. Cette restauration a montré que la typologie des fibules en fer ne se distinguait en aucune manière de celle des fibules en bronze. Les types suivants, déjà identifiés par ailleurs (DEMOULE 1999, p. 23), peuvent être reconnus (tab. LIII) :

Type à double timbale

Ce type (type Babes 19 ; fig. 236) ne contient qu'un seul objet, d'ailleurs exceptionnel, et qui provient de la tombe à char BLH 196. Il s'agit d'un exemplaire en fer, rehaussé d'or. L'arc prend la forme d'une

timbale conique et le pied se termine également par une timbale conique, de taille moindre. En réalité, chaque timbale est constituée d'une base tronconique large sur laquelle est fixé un disque en or, lui-même surmonté d'un petit cabochon de corail, l'ensemble étant maintenu par une fine tige verticale en fer. Le ressort, à corde interne, se compose d'une douzaine de spires et est agrémenté à l'extérieur d'une « fausse corde à bouclette » (JOFFROY 1954). Pour la dénomination, on fait ici référence à la typologie établie par M. Babes (1974) pour le cimetière tardihallstattien "Les Jogasses" à Chouilly (Marne), type qui appartient à la phase 1b de cet auteur et qui est également présent dans la célèbre tombe de Vix (*cf. infra* chap. VI).

Fibule filiforme, type F.312.2

Réalisé en proportion presque égale en bronze et en fer (fig. 236), ce type compte une dizaine d'exemplaires, soit environ 15 % du corpus. Il s'agit des fibules filiformes des phases initiales de La Tène ancienne, peu standardisées. Le ressort, assez large, comporte deux spires de chaque côté et la corde est généralement externe. L'arc est marqué, rarement cambré. Le pied se termine par une protubérance de petite taille. Il est arrondi et revient vers l'arc environ à mi-hauteur de celui-ci. Il peut être dans quelques cas très allongé (BLH 331 et 207). La fibule est en général assez grande, entre 7 et 9 cm en moyenne, à la différence des petites fibules cambrées de type 3181, qui sont parfois d'aspect assez proche (*cf. infra*).

Fibule filiforme basse à pied coudé, type F.312.3

Cette variante des fibules filiformes n'est représentée que par deux exemplaires en bronze (fig. 236). A la différence du type précédent, l'arc est plus bas et prend une forme en accent circonflexe, tandis que le pied est nettement coudé. On note le cas particulier de l'exemplaire de la tombe à char BLH 114, dont l'arc porte des incrustations de corail. Ce type fait transition entre le précédent et le type 313.

Types	En bronze	En fer	Total
Fibules à timbale : type à double timbale (type halls-tattien Babes 19)		BLH 196-037	1
Fibule filiforme (type 312.2)	BLH 075-07, 107-11, 331-02, 332-06, 332-07	BLH 003-06, 207-08, 386-07, 017-04	9
Fibule filiforme basse, à pied coudé (type 312.3)	BLH 114-A1-015, 198-04		2
Fibule très cambrée dite de « Marzabotto » (type 312.4)	BFT 245-15		1
Fibule à arc semi-circulaire et pied cambré, phase Aisne-Marne IIIA (type 313.1)	BLH 447-02	BLH 367-01, 367-02, 367-04, 439-06, 441-22, BFT 228-06, 228-07	8
Fibule à arc bas et corde externe, intermédiaire entre les types 313 et 314 (type 313.2)		BLH 441-05, 441-06, 441-07, 445-11, 447-17, 447-18	6
Fibule de « Dux » (type 314)	BLH 337-01, 339-01, 341-01, 423-03, 450-06	BLH 336-02, 452-11, 452-13	8
Fibule à disque dite de « Münsingen » (type 315)	BFT 005-01		1
Petite fibule cambrée à boule (type 318.1)	BLH 451-02, 455-05, BFT 245-16	BLH 368-14, 438-02, 449-05, 453-04 (disque), 453-05, 464-06, 466-03, BFT 150-135, 224-03	12
Fibule à arc plat et pied allongé, La Tène B2 (type 318.2)		BLH 423-04	1
Fragments	BLH 337-03 (fragment de pied)	BLH 010-07, 368-13, 368-15, 413-13, 415-06, 423-05 + 06, 442-07, 454-05-06-10, BFT 245-18	10
Objets disparus	BLH 112-05 (volée)	BLH 059-07 (disparue), BLH 446-03 (disparue)	3
Nombre total	20	42	62

Tab. LIII - Tableau typologique des fibules.

Fibule en bronze très cambrée dite de « Marzabotto », type F.312.4

Il s'agit d'un unique exemplaire en bronze, de 6 cm de long et de 3 cm de haut (fig. 236). Le ressort est large et l'arc, qui porte un décor incisé, est très cambré, les montants de l'arc étant de direction pratiquement perpendiculaire à celle de l'ardillon. Le pied se termine par une protubérance biconique qui repose sur l'arc. L'appellation de ce type, « Marzabotto » (KRUTA 1979, KRUTA & POPI 1995), est le nom moderne de la ville étrusque de Felsina, près de Bologne, où a été fouillée une nécropole laténienne datée du IV^e siècle et attribuée aux envahisseurs celtes - une situation chronologique qui devra être reprise plus loin (*cf. infra* chap. VI).

Fibule à arc semi-circulaire et pied coudé, type F.313

L'arc est nettement plus régulier et allongé que dans les exemplaires filiformes, et aussi légèrement épaissi (fig. 236). Le pied est replié en angle nettement aigu. Il se termine par une petite protubérance qui repose sur l'arc. Le ressort est petit, bilatéral à quatre spires et corde externe. Il est représenté par une dizaine d'exemplaires, dont un seul en bronze.

Fibule à arc bas et corde externe, type 313.2

L'arc, légèrement épaissi, est abaissé par rapport au type précédent, mais n'est pas encore entièrement aplati, tandis que la corde reste le plus

Type	Bronze	Fer	Type	Bronze	Fer
Babes 19			315		
312.2			318.1		
312.3			318.2		
312.4					
313.1					
313.2					
314					

Fig. 236 - Planche typologique des fibules.

souvent externe (fig. 236). De ce fait, il s'agit d'une variante intermédiaire entre le type précédent et le type suivant, dit de « Dux ». Il n'est attesté ici qu'en fer par une demi-douzaine d'exemplaires présents dans trois tombes.

Fibule de « Dux », type F.314

Ce terme bien connu, du nom du dépôt de Duchcov en Bohême, est susceptible de diverses acceptions, suivant les régions du monde laténien (KRUTA 1971). Ici, il désigne des fibules dont l'arc est « en archet de violon », pied replié sur l'arc en angle aigu et se terminant par une protubérance (fig. 236). La corde est en général interne. Plusieurs exemplaires, en bronze ou en fer, sont à arc simple, légèrement épaissi (BLH 450, fig. 236), tandis qu'un autre comporte un arc décoré de moulures transversales ; réalisé en bronze, cet objet suppose une technique de moulage (BLH 341, fig. 236). Enfin une dernière variante en bronze (BLH 337, fig. 236) comporte un arc plat et large, décoré, comme pour l'exemplaire précédent, d'ocelles estampés. Ces différentes variantes sont largement attestées dans l'horizon de Dux (seconde moitié de La Tène B1, cf. KRUTA 1979) de l'ensemble du domaine laténien.

Fibule de « Münsingen », type F.315

Cette fibule, dénommée ainsi d'après la nécropole suisse (il s'agit des types 26 et 28 définis sur ce site : cf. HODSON 1968 ; ainsi que KRUTA 1979 ; CHARPY 1995a et b), constitue une variante particulière du type de « Dux » (fig. 236). Elle s'en différencie essentiellement par la présence d'un très large disque, qui termine le pied et s'appuie sur l'arc, disque fréquemment rehaussé d'incrustations diverses (corail, émail, etc.). Présent dans le groupe Aisne-Marne, mais en nettement moins grande quantité que les fibules de « Dux », ce type est peut-être attesté à Bucy-le-Long par un unique fragment de disque incrusté, provenant de la tombe BFT 005 (fig. 236).

Fibule à arc très cambré et boule terminale, type F.318.1

Ce type, le plus fréquent à Bucy, est représenté par une douzaine d'exemplaires, soit 20 % du corpus (fig. 236). Il s'agit de petites fibules, en bronze mais surtout en fer, de longueur en général inférieure à 7 cm. L'arc est court et très cambré, la corde est externe. Le pied, plutôt replié en arrondi, se termine par une boule assez grosse, parfois prolongée par une pointe, mais il existe aussi des disques. Il repose normalement sur l'arc. Certaines de ces fibules peuvent se rapprocher d'exemplaires filiformes de petite taille de type 312.2 (BLH 386-07 et 438-02, fig. 236), si bien qu'une transition progressive du type 312.2 vers le type 318.1 n'est pas exclue.

Fibule à arc plat et pied angulaire allongé, type F.318.2

Ce type serait représenté par un seul exemplaire en fer, très fragmentaire (BLH 423-04, fig. 236), et reste donc hypothétique. Il se définit normalement par un arc allongé et surbaissé, le pied, lui-même très allongé, replié en angle très aigu et son extrémité reposant sur l'arc. La taille reconstituée de la fibule, qui atteindrait une dizaine de centimètres, et le fragment de pied disponible pourraient correspondre à une telle définition.

On compte, en outre, les fragments d'une dizaine de fibules, qui n'ont pu être attribuées typologiquement (tab. LIII).

LA PARURE EN VERRE (AD)

Dix-neuf sépultures ont livré des éléments de parure en verre, 18 dans le secteur de "La Héronnière" et une dans le secteur de "La Fosse Tounise" (fig. 38 à 42 et 237, 242).

Ces éléments de parure comprennent 62 perles dont 6 sont trop endommagées pour en définir le type en toute certitude, soit parce qu'elles sont incomplètes, soit parce que leur matériau est trop altéré, 14 anneaux et 4 fragments d'anneaux pouvant appartenir à deux individus.

À ces objets il faut ajouter une perle disparue entre la fouille et le lieu de conservation (BLH 413), une perle en Kieselkeramik (5) et une troisième perle trop abîmée pour pouvoir affirmer qu'elle est en verre - BLH 196, perle en contact avec la perle 4 (6).

5 - Les perles dites en faïence égyptienne ou *Kieselkeramik* ou encore perles en côtes de melon ne sont pas des perles en verre mais leur matériau est partiellement vitreux et leur aspect glaçuré et opaque brillant (quand elles ne sont pas usées), ce qui conduit certains auteurs à les citer dans leurs études sur les objets de parure en verre. Elles apparaissent dès le XV^e siècle avant notre ère en Égypte et de l'époque pré-romaine à l'époque viking en Europe, avec une concentration particulière à la période romaine. Nous citons donc l'unique perle de ce type trouvée à Bucy-le-Long pour mémoire, mais elle n'entre pas dans le cadre de cette étude.

6 - Ce matériel a été étudié dans le cadre d'un mémoire de recherche de l'École du Louvre sous la direction d'Alain Duval puis de Stéphane Verger, intitulé : *La parure en verre de La Tène ancienne en Champagne*. L'étude dépasse les limites administratives actuelles puisqu'elle inclut la vallée de l'Aisne. Ce travail n'étant, à l'heure de la rédaction du présent article, pas encore achevé, il s'agit ici de remarques préliminaires sur la typologie, la technologie et les comparaisons régionales qui sont susceptibles de subir quelques compléments et modifications.



Fig. 237 - Perle à gutule BLH 144-05.

La parure en verre de La Tène ancienne a déjà fait l'objet d'un certain nombre de travaux de la part de chercheurs étrangers. Ces études concernent soit un type particulier d'objets d'un point de vue typologique, technique et géographique, soit l'ensemble des objets trouvés dans une région à une époque donnée (7 - AUER 1982, p. 215-252; MATTHÄUS 1983; KUNTER 1995; GUIDO 1978; VENCLOVA 1990).

Ces travaux concernent toujours les perles. À l'exception d'un court article de René Joffroy (JOFFROY 1967 : 47-52), aucune étude spécifique n'a encore été réalisée à notre connaissance sur les anneaux en verre de l'époque qui nous intéresse.

LES PERLES EN VERRE

Dans l'état actuel de nos travaux, 80 types et variantes de perles ont été identifiés en Champagne, se répartissant en 6 grands groupes d'importance inégale (8) :

- perles monochromes lisses ou côtelées ;
- perles à décor linéaire ;
- perles à décor circulaire non stratifié ;
- perles à décor circulaire oculé stratifié simple (Vielaugenperlen, perles à simple rang d'ocelles, perles à paires d'ocelles) ;
- perles à décor circulaire oculé stratifié complexe (compound-eye-beads, perles à guttules) ;
- perles de « technique mixte », Talishperlen.

7 - T. E. HAEVERNICK, nombreux articles, mentionnés notamment dans la bibliographie de l'ouvrage de K. Kunter, cité ci-dessous. T. E. Haevernick a rassemblé une immense documentation à la source de nombreuses études ultérieures.

8 - Voir la typologie en annexe. Cette typologie est provisoire, sa numérotation notamment peut être sujette à révision.

Environ 40 types sont représentés sur le seul site de Bucy-le-Long (il est impossible d'être plus précis compte tenu des six perles endommagées). Seules les perles à décor circulaire non stratifié et les perles à décor circulaire oculé stratifié complexe du type *compound-eye-bead* sont absentes du site.

La classification tient compte de différents critères : morphologie, couleur, technique de fabrication de la matrice, décor et technique de décor. La combinaison de ces différents critères permet un classement par groupes et par types. À l'exception de quelques cas particuliers (perles côtelées, perles « étoilées »), la morphologie ne constitue pas un critère déterminant dans le classement des perles de La Tène ancienne car l'éventail des formes recensées est très réduit et semble souvent dépendre davantage du procédé de fabrication que d'une volonté délibérée de l'artisan. La technique de décor et la combinaison des couleurs (particulièrement pour les perles bichromes et polychromes) sont en revanche des éléments essentiels pour le classement typologique des perles de cette période.

La morphologie

La plupart des objets connus sont plus ou moins sphériques ou cylindriques, parfois annulaires. On rencontre plus rarement des exemplaires côtelés, prismatiques (triangulaires, quadrangulaires ou polygonaux), voire « étoilés ». Dans le cas des perles prismatiques, les formes sont rarement très accusées.

Perles sphériques

En fait, la perle de forme parfaitement sphérique se rencontre très rarement. Plus généralement, elle est légèrement aplatie aux deux extrémités de la perforation, voire très fortement aplatie. Les formes sont alors désignées par les termes « subsphérique » et « subsphérique aplatie ».

Perles annulaires

Comme dans le cas précédent, les perles franchement annulaires sont assez peu nombreuses. Est considérée comme annulaire toute perle dont la hauteur (mesure prise parallèlement à la perforation) est inférieure ou égale à la moitié du diamètre (mesure prise perpendiculairement à la perforation). Dans le cas d'une perle au jonc irrégulier, ou vraiment trop aplatie pour être considérée comme subsphérique aplatie, il est préférable de parler de perle « subannulaire ». Certaines présentent un jonc extrêmement fin et une perforation très large : il s'agit de perles annulaires filiformes.

Perles côtelées

Jusqu'à présent, seules deux catégories de perles côtelées ont été recensées : les monochromes (types 123.01 ; 05 ; 06 ; 07) et les oblongues à décor de

filet rapporté à effet de chevrons (type 221.61). Le nombre de côtes varie de 4 à 9. Nous disposons de trop peu d'éléments pour formuler des hypothèses sur le caractère aléatoire ou non du nombre de ces côtes.

Perles cylindriques

Ici encore, il est rare de rencontrer des exemplaires nettement cylindriques. Plus généralement, les parois sont légèrement convexes et la hauteur est assez irrégulière. Nous utilisons donc plus souvent le terme « subcylindrique ». Certains auteurs parlent de perles tonniformes dans le cas de parois très convexes, mais aux extrémités très aplaties. La distinction paraît peu pertinente, en tout cas pour la Champagne. Nous distinguons, en revanche, les perles (sub) cylindriques basses (dont la hauteur est inférieure ou égale au diamètre) des perles (sub)cylindriques hautes.

Perles prismatiques et étoilées

Ces perles ne se rencontrent en Champagne que parmi les perles oculées stratifiées. Dans de nombreux cas il est difficile de dire si la forme obtenue est réellement due à la volonté délibérée de l'artisan ou si elle est liée à la contrainte de la technique du décor. L'artisan doit, en effet, rouler la matrice sur une surface dure (le marbre) pour faire pénétrer l'ocelle dans la matrice, ce qui peut avoir pour effet un aplatissement des zones situées entre les ocelles. La perle présente alors une forme approximativement géométrique, triangulaire ou hexagonale pour les perles à trois ocelles, quadrangulaire pour les perles à quatre ocelles. Dans certains cas, les ocelles sont travaillés en relief de façon à former les branches d'une « étoile ».

Les couleurs

L'appréciation des couleurs est un phénomène éminemment subjectif et qui est donc susceptible de varier même chez les spécialistes. Ceux-ci ont en outre souvent tendance, dans un souci de précision, à multiplier les couleurs et leurs variantes, mais en l'absence d'un nuancier de référence et d'un vocabulaire précisément défini, il est parfois difficile d'être sûr de la couleur et donc éventuellement du type d'un objet cité dans la littérature (KUNTER 1995, p. 53-57 et note 9).

9 - K. Kunter évoque ce problème en citant notamment les nombreuses variantes de teintes et du vocabulaire employé pour les distinguer par certains auteurs. Reinecke distingue par exemple le brun rouge, le brun miel, le brun foncé, le brun-vert foncé et le vert mousse foncé, Haevernick mentionne des perles bleu ciel, bleu lavande, bleu de cuivre, bleu-clair et bleu très clair, sans parler de toute la palette de nuances utilisée pour les perles plus ou moins turquoise, allant du bleu marin au vert marin. Il devient pratiquement impossible en étudiant une perle isolée de savoir quelle couleur exacte ces auteurs auraient pu lui attribuer.

Outre cet aspect subjectif de la perception des couleurs, leur distinction dépend aussi de l'environnement lumineux dans lequel les objets sont étudiés : une même couleur peut paraître légèrement différente sous une lumière naturelle ou artificielle. Or, il n'est pas toujours facile d'étudier le matériel partout dans les mêmes conditions d'éclairage.

La couleur dépend aussi de la qualité du matériau employé, de la concentration du colorant et de la taille de l'objet. Certaines impuretés présentes naturellement dans le matériau peuvent en altérer et la couleur et la translucidité. De même, une forte concentration de colorant ou un objet de grandes dimensions peuvent donner l'impression qu'une perle est opaque, alors que si elle présente un éclat ou une cassure, il est possible de constater que le verre est, en fait, légèrement translucide.

Il faut également tenir compte du fait qu'un séjour prolongé en terre a pu, dans certains cas, altérer la couleur d'origine.

Pour ces raisons, et après plusieurs essais infructueux, nous avons renoncé à utiliser un nuancier professionnel, du type Pantone par exemple, et choisi de nous limiter à une palette de couleurs assez réduite pour la classification des types. Aussi, contrairement à N. Venclova qui distingue 8 grands groupes de couleurs déclinées en 37 nuances susceptibles de faire autant de types (VENCLOVA 1990 : 27-28), nous avons préféré nous limiter à douze couleurs principales qui recouvrent toutes celles rencontrées jusqu'ici en Champagne et dont les variantes appartiennent au même type.

Ces couleurs sont :

- blanc ;
- incolore (ou à légers reflets sans doute dus aux impuretés du matériau : jaunâtres, verdâtres, grisâtres, ...) ;
- jaune (clair, verdâtre ou citron) ;
- jaune ocre ou jaune orangé ;
- vert d'eau ou vert clair ;
- bleu-vert/turquoise/émeraude ;
- bleu clair (bleu ciel) ;
- bleu, différentes nuances : bleu moyen, bleu-gris, bleu foncé ;
- jaune ambré à brun ambré ;
- brun rougeâtre ;
- sombre (brun foncé ou indéterminé) ;
- bleu très foncé presque noir ou noir.

Les couleurs blanc, jaune ocre ou orangé, brun rougeâtre, sombre et noir sont toujours opaques, le bleu et le bleu-vert peuvent être opaques ou translucides, les autres couleurs sont toujours translucides à des degrés divers.

Les colorants

Sur le problème des colorants employés dans la fabrication des perles de La Tène ancienne, nous renvoyons encore une fois à la synthèse de K. Kunter, la plus complète, qui rapporte les analyses faites par différents chimistes, ainsi qu'à W. Auer (KUNTER 1995 : 86-91 ; AUER 1982).

- *Verre blanc* : le verre blanc est assez peu utilisé pour la matrice des perles mais presque systématiquement pour les ocelles et fréquemment pour les guttules. Les analyses révèlent en majorité la présence d'antimoine, dans certains cas mêlé au plomb. On décèle parfois la présence de phosphate de calcium ou d'oxyde d'aluminium.

- *Verre jaune* : le verre jaune est utilisé pour la matrice de quelques perles monochromes et à décor en zigzag, mais surtout pour la matrice des perles oculées stratifiées et pour les guttules. L'antimoine et le plomb sont également utilisés pour la coloration des verres jaunes, mais dans une moindre proportion que les verres blancs. W. Auer cite aussi le chrome et l'uranium qui donnent des nuances allant du jaune au vert.

- *Verre vert* : outre le chrome et l'uranium, W. Auer mentionne également l'usage du fer pour l'obtention de la couleur verte.

- *Verre bleu-vert ou turquoise* : il est utilisé en grande majorité pour les matrices des perles oculées stratifiées. Les perles de cette teinte présentent une forte proportion d'oxyde de cuivre, renforcé par de l'oxyde de cobalt. L'ajout de plomb et d'antimoine donne la coloration verte. Les différentes proportions de cuivre, de cobalt, de plomb et d'antimoine expliquent les variations importantes des teintes dans la gamme des bleu-vert.

- *Verre bleu* : le verre bleu est utilisé pour la matrice et pour le décor. On observe une assez grande variété de nuances due aux différences de proportions des colorants. Parmi les plus anciennes perles de l'âge du Fer, certaines sont teintées uniquement à l'oxyde de cuivre. Beaucoup révèlent la présence simultanée d'oxyde de cuivre et de cobalt, tandis que, dès La Tène ancienne, un certain nombre sont teintées uniquement à l'oxyde de cobalt.

- *Verre brun* : les colorants principaux seraient des composés de cuivre. Le fer et le manganèse peuvent également être utilisés.

- *Verre noir* : surtout pour la matrice et les ocelles de perles oculées stratifiées. Certaines perles noires en apparence sont peut-être violet très foncé ou bleu-noir, mais il est difficile d'en être certain s'il n'y a pas de cassure. Le manganèse et le fer sont majoritairement utilisés pour la coloration de ces perles.

Techniques de fabrication de la matrice et du décor

Les procédés de fabrication des perles protohistoriques ont été décrits par les différents auteurs qui ont étudié ce matériel et formulé des hypothèses à partir de l'observation directe du matériel, de comparaisons avec les techniques de fabrication de perles contemporaines et éventuellement d'archéologie expérimentale (10). Nous ne mentionnerons ici que les techniques qui concernent directement le matériel étudié.

Fabrication de la matrice

Deux procédés principaux sont retenus pour la fabrication de la matrice de la perle : une technique dérivée de la fabrication des récipients en verre sur noyau et une deuxième, dite de rotation autour d'une tige (AUER 1982, p. 233-235).

Winding ou Furnace-winding

Cette technique de fabrication est dérivée de la technique du verre sur noyau, utilisée dès la première moitié de II^e millénaire avant notre ère en Egypte et en Mésopotamie pour fabriquer de petits récipients en verre. Elle consiste à façonner en argile au bout d'une tige le modèle que l'on souhaite obtenir et de le tremper à plusieurs reprises dans le verre en fusion jusqu'à obtention de l'objet désiré. Après refroidissement, le vase est détaché de la tige et évidé par émiettement du noyau d'argile.

De nombreuses perles ont probablement été fabriquées selon une méthode similaire : une petite quantité de verre est prélevée et enroulée autour d'une tige enduite d'argile liquide. La perle est mise en forme à l'aide d'un instrument de type « couteau » tandis que la tige est maintenue en constante rotation ou bien roulée sur une surface dure et lisse, le « marbre ». Après refroidissement, la perle est détachée par quelques coups secs sur la tige. La matrice présente une structure spiralee. La perforation présente souvent une zone interne grisâtre et granuleuse, restes de l'argile qui enduisait la tige de métal. Celle-ci devait, en outre, être fréquemment conique ainsi que l'atteste la forme elle-même de la perforation. Avant le détachement de la perle, le verrier apposait le cas échéant le décor de son choix.

Scoop-winding ou Rotation-spinning

Une petite quantité de verre est prélevée au bout de la tige de métal à laquelle on imprime une rotation rapide. La matrice est spiralee et de forme

10 - Un verrier de Marburg a réalisé quelques expériences (KUNTER 1995, p. 100, note 341).

souvent irrégulière. La perforation est fréquemment ovalaire, parfois décentrée, parfois conique, ce qui atteste de la forme conique de la tige dans certains cas.

Il n'est pas toujours possible de déterminer avec certitude laquelle des deux techniques a été utilisée. En outre il peut exister des variantes :

- au lieu de prélever la paraison directement dans le four, le verrier peut utiliser des produits semi-finis comme des tiges de verre qu'il réchauffe puis enroule autour de la tige de métal ;
- les perles peuvent être fabriquées une par une ou bien en série sur une même tige.

Dans l'éventualité de la fabrication en série, deux cas de figure sont envisageables : soit les perles sont façonnées individuellement sur une même tige, soit l'artisan fabrique une sorte de cylindre ou de manchon autour de la tige qu'il découpe ensuite en segments.

La fabrication en série est tout à fait vraisemblable pour deux raisons : elle permet de rationaliser la production et elle est matériellement avérée par l'existence de nombreuses perles multiples, doubles ou triples. Ce procédé est décrit de façon plus précise dans le cadre de la fabrication des perles oculées stratifiées, car il est particulièrement bien adapté à ce type.

Fabrication du décor

Perles côtelées

L'hypothèse de l'utilisation d'un moule bipartite pour la fabrication des perles côtelées de La Tène ancienne est à rejeter en raison de l'absence de « coutures » sur la matrice et de la forme irrégulière des perles et des côtes. Ces dernières sont souvent peu saillantes et irrégulièrement espacées. Après réalisation de la matrice, elles étaient sans doute mises en forme en creusant des « rainures » avec un outil tranchant.

Perles à décor linéaire

À l'exception d'une seule perle, il s'agit de perles à décor ondulé ou en zigzag. L'artisan applique sur la matrice chaude un filet de verre de couleur contrasté, sans doute à l'aide d'une baguette de verre portée au feu. Il doit agir très vite et avec dextérité car le verre refroidit vite. Selon l'effet souhaité ou son habileté, le décor est plus ou moins aigu. On observe dans de nombreux cas des hésitations, des ruptures dans le décor ou un raccord maladroit. La perle est ensuite roulée pour bien incorporer le décor dans la matrice. Selon les types de matériau et les conditions de conservation en terre, il arrive que le filet de verre ait entièrement disparu, ne laissant plus que son

empreinte dans la matrice. C'est pourquoi certains auteurs ont eu d'abord l'impression que le décor était d'abord meulé ou gravé dans la matrice avant la pose du filet.

Perles à décor oculé stratifié

Les ocelles
On entend par ocelle un décor circulaire constitué de couches superposées de verre de taille décroissante, appliquées sur la matrice. Deux techniques de fabrication existent.

La première consiste à déposer successivement sur la matrice des gouttelettes de verre fondu à partir de baguettes de verre de différentes couleurs portées au feu. Les couches de verre sont de taille décroissante et la perle est passée au feu entre chaque couche. L'artisan procède sans doute couche par couche et non pas ocelle par ocelle, ce qui serait plus long. La perle est ensuite roulée pour que les ocelles s'intègrent bien dans la matrice et que la surface en soit bien lisse. Dans certains cas, volontairement ou non, l'artisan laisse les ocelles légèrement en relief, ce qui confère à l'objet fini une forme prismatique. Quelques ocelles sont travaillés très en relief de façon à donner une forme étoilée à la perle.

La seconde est encore utilisée en Afrique à l'heure actuelle : l'artisan fabrique une petite boule en verre en plongeant l'extrémité d'une tige dans du verre en fusion de différentes couleurs. La « boule » obtenue est ensuite profondément enfoncée dans la matrice puis meulée jusqu'à ce qu'apparaisse le décor concentrique. La réalisation du décor est inversée par rapport au premier procédé, puisque dans ce cas on commence la fabrication par la dernière couche de l'ocelle au lieu de la première. La technique africaine produit un décor parfaitement régulier et dans l'hypothèse où elle a effectivement été utilisée sur les perles protohistoriques, elle est rarement observable. Il ne semble pas, en tout cas, qu'on puisse évoquer ce procédé à propos des perles de Bucy-le-Long. Très souvent, en effet, les perles laténiennes présentent des irrégularités dans les ocelles, un nombre inégal de couches, des chevauchements de couches, des fusions d'ocelles, des bavures sur la matrice, qui ne sont explicables que dans le cas de la première technique.

La fabrication en série

Si la fabrication en série est vraisemblable pour tous les types, elle a été particulièrement observée sur les perles oculées stratifiées. Elles peuvent être fabriquées individuellement sur une même tige. Dans ce cas, le procédé ne diffère pas de la fabrication d'une perle unique. Il est seulement plus rapide.

Une autre technique est la fabrication d'un cylindre de verre autour de la tige de métal. Ce cylindre est ensuite découpé en segments, mais

les perles ne sont pas totalement détachées. Le verrier réalise ensuite les ocelles puis achève de séparer les perles. Lors de l'opération de séparation définitive, il arrive que le verrier saute des segments, volontairement ou non, ce qui explique l'existence de perles multiples, essentiellement des perles à matrice jaune. La segmentation donne souvent des perles (sub)cylindriques à légèrement arrondies, très fréquemment de hauteur irrégulière, ce qui est dû à un découpage oblique en raison de la rapidité du geste. Outre l'existence de perles multiples, d'autres indices témoignent de l'utilisation de cette technique : certaines perles portent des entailles, vestiges de la maladresse de l'artisan, d'autres des arrachements au niveau de la perforation, d'autres encore un ocelle supplémentaire, parfois incomplet qui provient de la perle voisine.

W. Auer suppose que les segments sont d'abord divisés de façon à former uniquement des perles à simple rang d'ocelles et que ce n'est que dans un second temps que certains de ces segments sont rapprochés par paires pour former des perles à paires d'ocelles. Ceci expliquerait la présence d'une sorte de ligne entre les ocelles de certaines perles, qui semblent écrasés les uns contre les autres. K. Kunter conteste cette interprétation, à laquelle s'opposent justement l'existence de fusion ou de chevauchement d'ocelles. En outre, les « coutures » de W. Auer ne seraient pas observables en profondeur sur les perles cassées.

Les guttules

Les guttules sont des gouttes de verre simplement déposées sur la surface de la matrice (fig. 237).

LES PERLES DE BUCY-LE-LONG ET LEUR DIFFUSION EN CHAMPAGNE

Nous nous limiterons dans le cadre de cette étude à une comparaison avec le reste de la Champagne et tout particulièrement le département de la Marne puisque c'est le plus riche en éléments de parure en verre. L'Aisne vient en deuxième position pour la quantité et la variété des types de perles tandis que les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne n'ont livré, dans l'état actuel de nos connaissances, qu'un nombre réduit de perles, monochromes pour l'essentiel.

Bien entendu, la plupart des types de Bucy-le-Long connaissent une diffusion qui va bien au-delà de cette aire géographique réduite, voire pour certains au-delà de l'aire celtique. Les travaux de K. Kunter, W. Auer, N. Venclova, M. Guido, T. E. Haevernick (1972), H. Matthäus et de beaucoup d'autres chercheurs que nous n'avons pas mentionnés ici en témoignent.

Pour chaque perle, nous indiquons son numéro de type dans la typologie donnée en annexe, ainsi que son équivalence dans d'autres typologies si elle existe (celle de N. Venclova sur le verre de Bohême constitue la meilleure référence). Les informations sur la diffusion régionale des perles de Bucy-le-Long n'ont pas de prétention à l'exhaustivité car l'inventaire champenois n'est pas encore totalement terminé et nécessite un certain nombre de vérifications, notamment en ce qui concerne le matériel disparu cité dans une littérature déjà ancienne, le matériel sans contexte assuré et celui de l'Aube et de la Haute-Marne, assez rare et dispersé. Les cartes de répartition ne couvrent donc pas ces deux derniers départements, mais tout incomplètes qu'elles puissent être, donnent quand même un aperçu assez représentatif de la diffusion de la parure en verre laténienne champenoise.

Perles monochromes lisses

Près de la moitié des perles de Bucy-le-Long sont des perles monochromes lisses, soit 27 perles sur 62, dont 16 perles sphériques à subsphériques aplaties, 8 perles annulaires à subannulaires et 3 perles annulaires filiformes.

- Perles blanc opaque

Annulaire à subannulaire : type 112.00, 1 exemplaire (BLH 196-100-J) ;

Sphérique à subsphérique aplatie : type 113.00, (Venclova : 111, 112), 1 exemplaire (BLH 114-A1-039).

- Perles incolores

Annulaire à subannulaire : type 112.01, (Venclova 167), 3 exemplaires (BLH 114-A1-032, 114-A1-040, 433-12) ;

Sphérique à subsphérique aplatie : type 113.01, (Venclova : 105, 124, 135), 3 exemplaires (BLH 028-14, 368-01, 433-13).

- Perles jaunes verdâtres

Sphérique à subsphérique aplatie : type 113.02, (Venclova : 134), 1 exemplaire (BLH 114-A1-031).

- Perles vert d'eau /vert clair

Annulaire à subannulaire : type 112.03, 1 exemplaire (BLH 114-A1-022) ;

Sphérique à subsphérique aplatie : type 113.03, (Venclova : 103, 104, 122, 131, 132, 141), 2 exemplaires (BLH 072-05, 114-A1-021).

- Perles bleues, différentes nuances

Annulaire filiforme : type 111.06, (Venclova : 155, 157) 3 exemplaires (BLH 337-04, 05, 06) ;

Annulaire à subannulaire : type 112.06, (Venclova : 164, 165?), 3 exemplaires (BLH 013-AA, 123-02, 144-10) ;

Sphérique à subsphérique aplatie : type 113.06, (Venclova : 102, 108, 109, 117, 118, 119, 128, 129,

130, 139, 140), 6 exemplaires (BLH 013-AC, 013-AF, 114-A1-037, 114-A1-036, 144-11, 144-09).

- Perles jaune ambré à brun ambré

Sphérique à subsphérique aplatie : type 113.07, (Venclova : 136 ?), 1 exemplaire (BFT 150-117).

- Perles brun rougeâtre

Sphérique à subsphérique aplatie : type 113.08, 1 exemplaire (BLH 114-A1-038).

Les perles monochromes lisses constituent le groupe le plus important en quantité dans l'ensemble de la Champagne. Les perles sphériques à subsphériques aplaties viennent en première position, suivies des perles annulaires à subannulaires. Les perles annulaires filiformes sont encore assez rares à La Tène ancienne. Elles apparaissent plutôt à la fin de cette période pour connaître une grande diffusion à La Tène moyenne, où elles sont portées en colliers comportant plusieurs dizaines d'exemplaires.

La distinction morphologique peut paraître artificielle dans certains cas, notamment entre certaines perles subsphériques aplaties et subannulaires. Les variations de forme sont, sans doute, dues pour une grande part, davantage aux hasards de la fabrication, qu'à une intention expresse du verrier. Le matériau et les couleurs des perles monochromes sont semblables. On note, cependant, une large prédominance de la forme subsphérique : plus de 250 perles sphériques à subsphériques pour environ 60 à 70 perles annulaires à subannulaires. Ces chiffres constituent bien sûr une approximation pour l'ensemble de la Champagne. Ici encore, c'est la Marne qui a livré le plus grand nombre de perles. La couleur bleue est particulièrement appréciée, constituant au moins les quatre cinquièmes du corpus.

Les proportions sont les mêmes à Bucy-le-Long, où les perles bleues sont majoritaires avec 12 exemplaires, suivies des perles incolores avec 5 exemplaires.

Perles monochromes côtelées

- Perles incolores : type 123.01, (Venclova : 309, 310), 1 exemplaire (BLH 114-A1-029) ;

- Perles bleu foncé : type 123.06, (Venclova : 307, 308), 1 exemplaire (BLH 144-14) ;

- Perles brun sombre : type 123.07, (Venclova : 314 ?), 1 exemplaire (BLH 196-100-Q).

Le matériau, la palette (plus réduite cependant) et la technique de fabrication des perles côtelées sont les mêmes que pour les perles monochromes lisses, à l'exception des côtes réalisées au dernier

moment. Le nombre de ces dernières varie de 4 à 9 pour la Champagne, avec une majorité de perles à 8 et 9 côtes. Les perles côtelées sont très peu nombreuses en comparaison des perles lisses, une quinzaine environ sur toute la Champagne, dont un tiers au moins provient de contexte inconnu. Les perles bleues sont encore majoritaires.

Perles à décor linéaire

- Perles à décor ondé ou en zigzag (fig. 238)

Matrice jaune verdâtre, filet blanc : type 211.21, 1 exemplaire (BLH 196-100-M) ;

Matrice bleue, filet blanc : type 211.61 (Venclova : 708, 709), 2 exemplaires (BLH 013-Y, 013-AB) ;

Matrice bleue, filet turquoise : type 211.63, 3 exemplaires (BLH 144-18, 144-13, 144-17) ;

Matrice sombre (brun ambré), filet blanc : type 211.72, 1 exemplaire (BLH 196-100-L).

L'étude la plus complète sur les perles à décor en zigzag est due à H. Matthäus. Elles apparaissent dès le Hallstatt C de façon sporadique pour connaître une diversification et une diffusion à l'échelle européenne au Hallstatt D. Leur usage est encore largement répandu à La Tène ancienne. En tenant compte de la couleur de la matrice et de son degré de translucidité ou d'opacité, ainsi que de la couleur du filet, et en combinant ces trois critères, H. Matthäus obtient 35 variantes, mais n'a pas établi de typologie définitive. De nombreux types ne sont pas représentés en Champagne. La plus grande diversité se rencontre en Slovénie, qui constitue, sans doute, une région de production. Neuf types ont été identifiés en Champagne, la plupart comptant moins de 5 exemplaires. Certaines variantes ne semblent pas figurer chez Matthäus, mais il est difficile d'en être certain sans avoir vu les objets, ainsi que nous le faisons remarquer précédemment en évoquant le problème des couleurs. Ainsi, H. Matthäus ne mentionne pas de perles incolores à filet bleu, ou de perles bleu-vert/turquoise à filet bleu également. Mais il a peut-être inclus les perles bleu-vert dans le groupe des perles bleues. De même, il ressort de son catalogue que ses perles bleues à filet bleu clair correspondent, en fait, au type 211.63, bleu à filet turquoise.

Environ 70 perles à décor de zig zag ont été recensées en Champagne (perles identifiées de visu). Parmi celles-ci, les deux tiers sont les perles à matrice bleue et zig zag blanc opaque. Les perles à matrice bleu-noir à noire et filet blanc viennent en deuxième position avec 7 exemplaires et sont immédiatement suivies par les perles à matrice bleue et filet turquoise, 6 exemplaires. Quatre de ces dernières viennent de Bucy-le-Long, la cinquième de Vraux-la-Trampoire (Marne) et la sixième des environs de Saint-Étienne-au-Temple (Marne). Cette concentration sur un seul site de l'Aisne pose le problème de l'origine de ce type, même si l'on ne dispose pas d'assez d'éléments pour le résoudre.

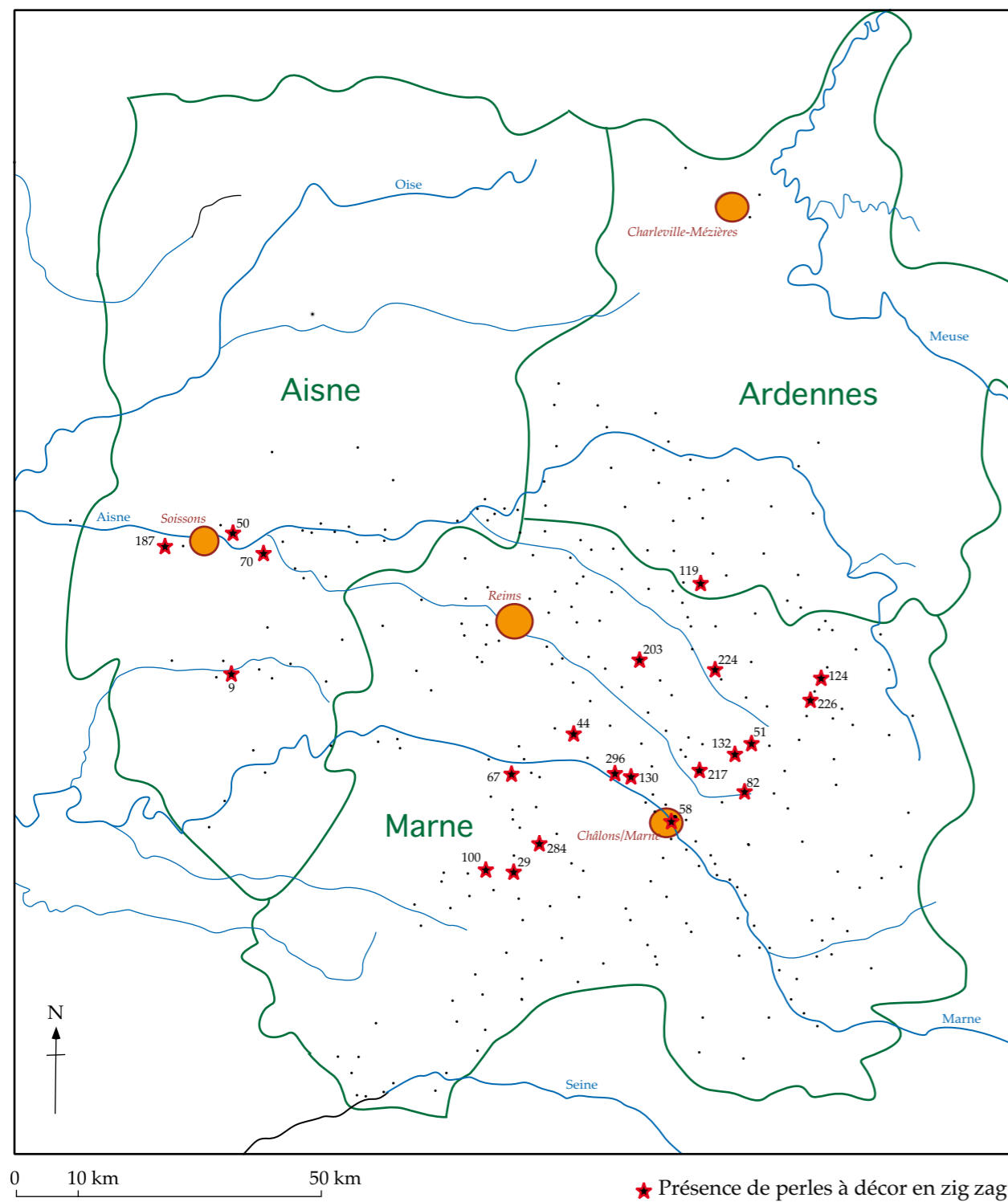


Fig. 238 - Carte de répartition des perles à décor en zig zag, tous types confondus (d'après DEMOULE 1999, complétée).

- Perles à décor de filet médian horizontal

Matrice brun sombre, filet indéterminé : type 212.70, 1 exemplaire (BLH 196-100-P).

Cette perle est la seule de ce type retrouvée en champagne. N. Venclova a défini deux types en Bohême, 701 et 702, dont le schéma de décor est identique, avec un filet blanc opaque, mais dont la couleur de la matrice est différente. Un atelier daté des III^e et II^e siècles avant notre ère a été découvert à Rhodes, mais l'origine des perles de La Tène ancienne reste inconnue pour l'instant.

Perles à décor oculé stratifié

Vielaugenperlen

9 ocelles : type 400.04, 2 exemplaires (BLH 123-03, 455-07) ;

12 ocelles : type 400.05, 1 exemplaire (BLH 114-A1-003).

(Venclova : 505, sans mention du nombre d'ocelles ; Guido : Arras type 2, sans mention du nombre d'ocelles).

Les *Vielaugenperlen* (fig. 239), ou perles à ocelles multiples, constituent un groupe original et homogène au sein des perles oculées stratifiées. Leur matrice, généralement en verre bleu, le plus souvent opaque, quelquefois translucide, est ornée d'un décor envahissant de petits ocelles à deux couches, blanc opaque et bleu sans doute translucide (Kunter signale quelques exemplaires à ocelles blancs et jaunes). Ces perles sont subannulaires, subsphériques à subsphériques aplaties, cylindriques à subcylindriques, et leur taille varie de moins de 1 cm à plus de 2 cm. Les exemplaires subannulaires sont les plus petits et ceux qui portent le plus petit nombre d'ocelles. En effet, plus les perles sont grandes, plus le nombre d'ocelles est élevé. Sept types ont été recensés en Champagne : 3 ocelles sur 1 rang, 4 et 6 ocelles sur 2 rangs en quinconce, 9, 12, et 18 ocelles sur 3 rangs en quinconce, 28 ocelles sur 4 rangs en quinconce. À noter que les perles à 9 ocelles présentent souvent un schéma de décor particulier, alternant trois fois un ocelle seul avec une paire d'ocelles. La disposition générale reste en quinconce, mais l'effet est visuellement différent.

Les *Vielaugenperlen* correspondent au type 505 de Venclova et à la classe 1, Arras type II de Guido. Curieusement, ni l'une ni l'autre ne détaillent de variantes. Kunter mentionne quelques rares cas de perles pouvant posséder jusqu'à une soixantaine d'ocelles, mais estime également que le nombre d'ocelles dépendant uniquement de la taille de la perle, il n'y a pas lieu de distinguer plusieurs types. Pour notre part, ayant constaté que le nombre d'ocelles ne semble pas aléatoire, mais que les mêmes nombres, disposés de la même façon reviennent systématiquement, nous préférons établir une distinction typologique entre les variantes.

Ces perles sont répandues dans toute l'Europe celtique et au-delà, de la Grande-Bretagne à la Russie méridionale. Elles sont datées dans nos régions du V^e siècle et du tout début du IV^e siècle avant notre ère. En Orient, certaines dateraient des VIII^e et VII^e siècles avant notre ère.

Bucy-le-Long a livré 3 *Vielaugenperlen*, 2 à 9 ocelles et 1 à 12 ocelles. Si le deuxième type est assez peu représenté en Champagne, moins de 10 exemplaires, les perles à 9 ocelles sont très fréquentes : on en dénombre un peu moins de cent. C'est, de loin, le type le plus abondant, les autres dépassant rarement la dizaine dans l'état actuel de nos connaissances.

- Perles à simple rang d'ocelles

- *Matrice jaune*
3 ocelles à 4 couches blanc/bleu, type 521.34, 1 exemplaire (BLH 144-15) ;

nombre d'ocelles indéterminé, 6 couches blanc/bleu : 2 exemplaires (BLH 196-100-O, 196-38).

- *Matrice bleu-vert ou turquoise*
3 ocelles à 2 couches blanc/bleu, type 541.32, 2 exemplaires (BLH 196-100-H, 433-04).

- *Matrice bleue*
4 ocelles à 2 couches blanc/bleu, type 561.42, (Venclova : 503), 1 exemplaire (BLH 013-AE) ;

4 ocelles à 2 ou 4 couches ? type 561.42 ou 44, 1 exemplaire (BLH 013-X).

- *Matrice sombre*
4 ocelles à 4 couches blanc/brun ambré, type 571.44, 1 exemplaire (BLH 196-100-N).

- *Matrice noire*
3 ocelles à deux couches blanc/noir, type 591.32, 1 exemplaire (BLH 013-Z).

- Perles à paires d'ocelles

- *Matrice jaune*
4 paires d'ocelles à 4 couches blanc/bleu, type 621.44, (Venclova : 518, 519), 1 exemplaire (BLH 013-AD).

- *Matrice bleu-vert* :
4 paires d'ocelles à 4 couches blanc/bleu, type 641.44, 1 exemplaire (BLH 114 -A1-024).

Treize perles oculées stratifiées (en dehors des *Vielaugenperlen*) ont été retrouvées à Bucy-le-Long, dont 10 ornées d'un seul rang d'ocelles et 3 de paires d'ocelles. Elles appartiennent à au moins sept types différents, ce qui est relativement important pour un seul site, mais peu par rapport à la variété des types recensés en Champagne, 28 jusqu'à présent. Compte tenu du manque de précisions sur le nombre et l'aspect des perles fournies par les publications anciennes concernant des sites dont le mobilier a été perdu et de l'absence de contexte d'un grand nombre d'objets retrouvés dans les collections, il est très difficile de se faire une idée du nombre de perles de cette catégorie et surtout de leur répartition par types en Champagne. L'établissement de cartes au stade actuel de la recherche sur cette région ne serait

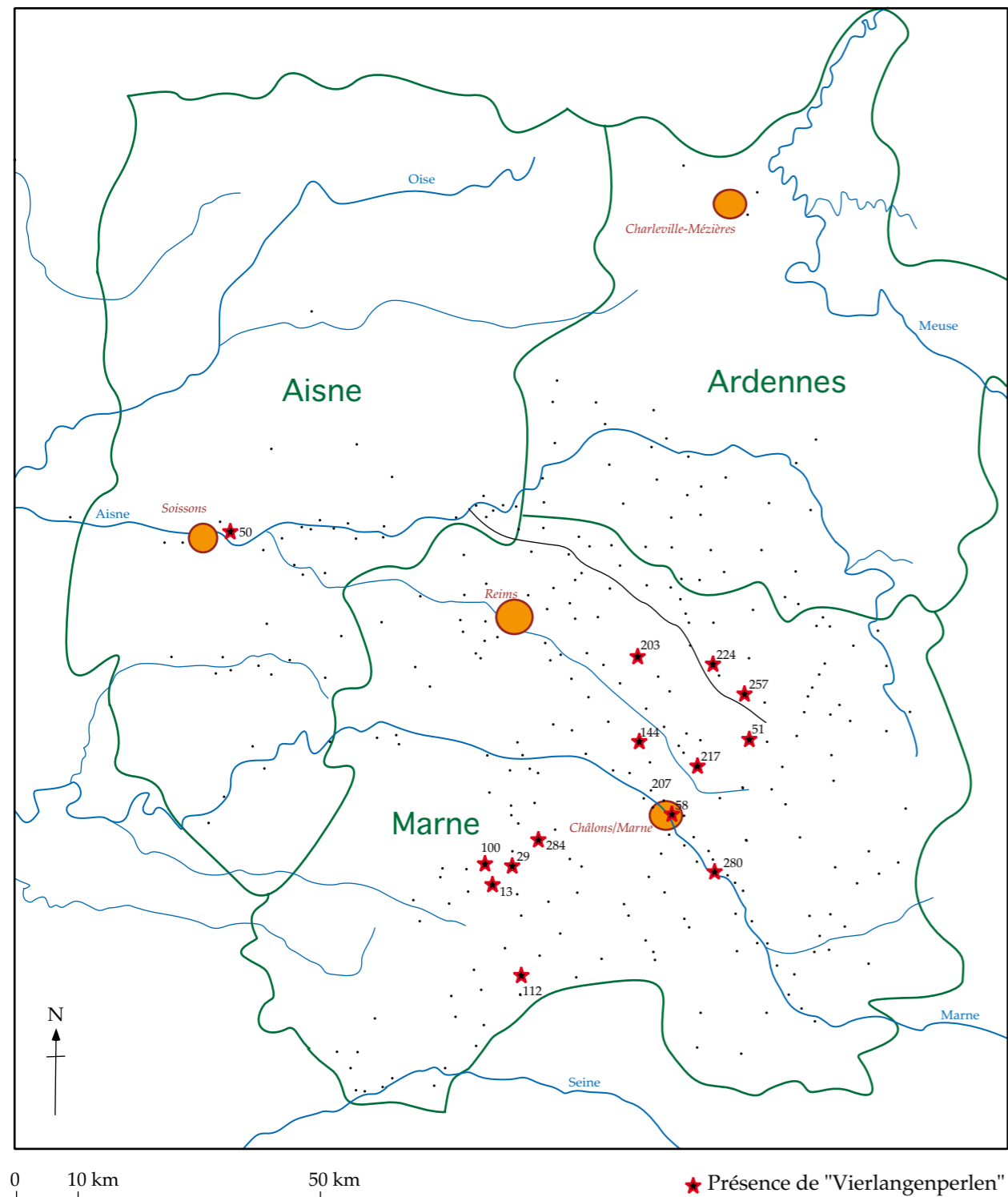


Fig. 239 - Carte de répartition des "Vierlangenperlen", tous types confondus (d'après DEMOULE 1999, complétée).

pas très concluant. Jusqu'à présent, on peut estimer à une centaine environ le nombre de perles oculées stratifiées autres que les *Vielaugenperlen* et les *compound-eye-beads* identifiées en toute certitude. C'est peu par rapport à d'autres régions comme la Bohême (444 perles recensées par N. Venclova), ou la Bavière (environ 70 perles à matrice jaune ou bleu-vert recensées par Auer en 1967 pour la seule Bavière septentrionale) et, sans doute, bien en dessous de la réalité.

Sont regroupées ici les perles oculées stratifiées que l'on pourrait qualifier de classiques. Elles portent un décor d'ocelles disposés sur un seul rang ou sur deux rangs en paires d'ocelles superposés. Le schéma en quinconce, connu dans d'autres régions, n'est pas représenté à Bucy-le-Long, ni même dans le reste de la Champagne. Ces ocelles sont généralement constitués de couches de verre blanc opaque et bleu translucide, la première couche étant blanche et la dernière bleue. Il existe également des cas d'ocelles bichromes blancs et noirs, blancs et brun ambré, trichromes blancs, bruns et bleus. Mais ces variantes sont beaucoup plus rares. Une perle à ocelles blancs et noirs et une autre à ocelles blancs et bruns ont été retrouvées à Bucy-le-Long.

Si un certain nombre de possibilités de décors oculés connus en Champagne (nombre, couleurs des ocelles, nombre de couches dans chaque ocelle, association de la couleur de la matrice avec celle des ocelles) sont absents, par contre, toutes les couleurs de matrice connues en Champagne sont représentées, c'est-à-dire jaune, bleu-vert à turquoise, bleu, noir et brun/sombre. La perle brun/sombre constitue d'ailleurs un cas unique par la couleur de sa matrice comme par celle de ses ocelles. Nous ne lui avons pas encore trouvé d'équivalent en dehors de la Champagne. Sa forme étoilée y est, en revanche, connue, bien qu'elle soit peu répandue. Deux perles étoilées à matrice bleue et ocelles blancs et bleus proviennent en effet de la sépulture 2 de la nécropole de Courtisols "La Saintaine" (Musée de Châlons-en-Champagne).

Parmi les perles oculées stratifiées, les perles à matrice jaune sont majoritaires, suivies d'assez près par les perles à matrice bleu-vert à turquoise. Elles présentent souvent des schémas de décor identiques. Bucy-le-Long a livré 4 perles jaunes et 4 bleu-vert. Dans la Marne, au moins 12 perles jaunes et 10 bleu-vert sont inventoriées. Les chiffres sont incertains pour le reste de l'Aisne (1 à Pernant, 1 à Chassemy) et les autres départements (Ardennes, 1 à Hauviné), les seules identifiées avec certitude étant jaunes. Là encore, la nécropole de Bucy-le-Long s'avère particulièrement riche.

Les perles oculées stratifiées apparaissent dès le Hallstatt final et sont très appréciées pendant toute La Tène ancienne, particulièrement au tout

début de cette période. Elles sont répandues dans toute l'Europe celtique et au-delà jusqu'en Russie méridionale, au levant et en Afrique du Nord (Carthage). Elles apparaissent probablement beaucoup plus tôt dans ces dernières régions, qui constituent également des zones de production. Mais, contrairement à ce que l'on a longtemps cru, toutes les perles celtiques ne sont pas uniquement des produits d'importation. Les verriers locaux ont dû rapidement imiter les modèles importés, voire créer de nouvelles variantes.

Perles oculées stratifiées à guttules

- *Matrice jaune*

5 ocelles à 6 couches et 2 rangs de guttules, type 722.56 (Venclova : 546), 1 exemplaire (BLH 144-05).

Cette perle est la seule, avec une autre trouvée en 1869 par Piette à Chassemy "La Fosse Chapelet" dans l'Aisne également, à combiner un décor oculé stratifié avec un décor de guttules. Celle de Chassemy est également une perle à matrice jaune à 1 rang de 5 ocelles, mais peut-être à 4 couches seulement. Elle possède 2 rangs de 5 guttules.

Les perles à guttules sont très abondantes et variées en d'autres régions du monde celtique et au-delà (notamment les productions carthaginoises) et il est surprenant qu'elles soient si rares en Champagne. Il est vraisemblable que ces deux perles soient des produits d'importation.

Talishperlen

- Type 811.01, 1 exemplaire (BLH 114-A1-028) ;
- Type 822.01, 1 exemplaire (BFT 150-114) ;
- Type 823.01, 1 exemplaire (BLH 449-09) ;
- Type 823.02, 1 exemplaire (BLH 449-07) ;
- Type 823.04, 1 exemplaire (BLH 114-A1-026) ;
- Type 825.05, 1 exemplaire (BLH 449-08).

Bien que le décor de ces perles utilise la technique des perles oculées stratifiées (fig. 240), elles possèdent un certain nombre de caractéristiques originales qui interdisent de les classer tout à fait dans cette catégorie. Ni Haevernick, qui les a identifiées, ni Kunter, dans sa synthèse sur les perles oculées stratifiées, ne traitent de cette catégorie.

En l'absence de références précises en dehors de notre région, nous nous contenterons donc de mentionner ce qui fait leur spécificité. Environ une trentaine d'exemplaires ont été recensées en toute certitude en Champagne jusqu'à présent, dont six sur le seul site de Bucy-le-Long. Elles ont été réparties en sept types, dont certains sont représentés par un seul exemplaire. D'autres types présentent des exemplaires qui constituent en eux-mêmes des anomalies, sans qu'il soit possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de déterminer si ces dernières sont volontaires ou accidentelles. Notre typologie reste donc, pour l'instant, provisoire.

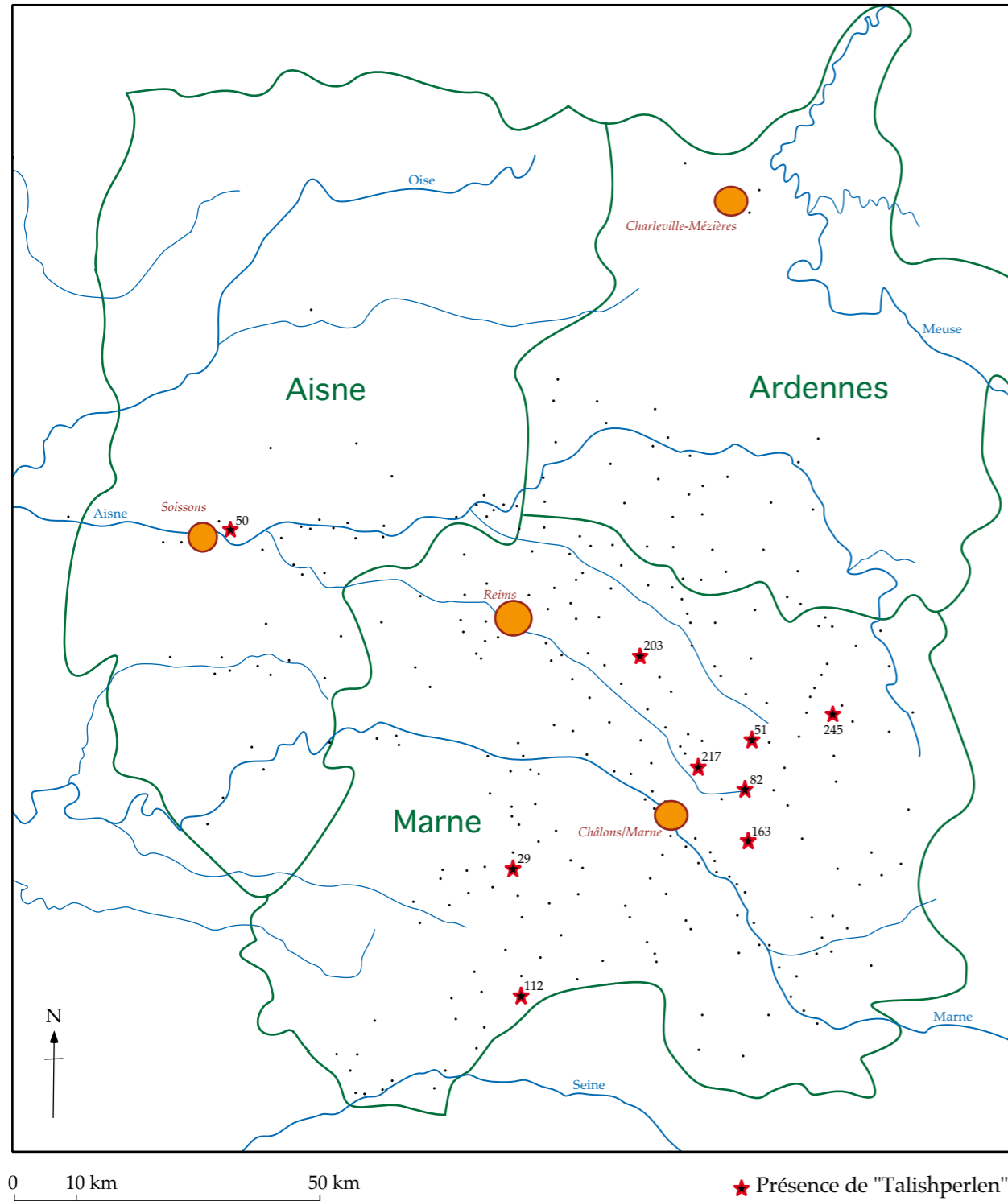


Fig. 240 - Carte de répartition des "Talishperlen", tous types confondus (d'après DEMOULE 1999, complétée).

Caractéristiques des talishperlen

- 1 - Ces perles possèdent une matrice bicolore, gris-vert ou verdâtre, veinée de blanc opaque, parfois en très mauvais état de conservation ;
- 2 - elles sont ornées d'ocelles, certains ne présentant qu'une seule couche, d'autres fabriqués selon la technique des ocelles stratifiés, et possédant de 3 à 5 couches ;
- 3 - ce sont les seules perles dont les ocelles présentent un nombre impair de couches ;
- 4 - ce sont les seules dont la première couche n'est pas en verre blanc, mais en verre bleu ou brun ambré ;
- 5 - ce sont également les seules qui peuvent présenter 2 rangs d'ocelles à nombre différent de couches, 1 rang d'ocelles monocouches et 1 rang d'ocelles à 3 couches ou 1 rang d'ocelles à 3 couches et 1 rang d'ocelles à 5 couches.

La disposition des ocelles correspond à celles des perles oculées stratifiées : un simple rang d'ocelles ou deux rangs d'ocelles en quinconce. Nous ne connaissons pas de perles à paires d'ocelles mais l'une d'elle en possède sept. Le schéma des perles oculées stratifiées à sept ocelles est connu et assez répandu parmi les perles oculées stratifiées, mais c'est le seul cas recensé en Champagne et il ne concerne même pas une perle oculée stratifiée au sens strict.

Parmi les 6 perles de Bucy-le-Long, 4 ne se rencontrent que sur ce site : il s'agit des types 811.01, 4 ocelles monocouches bleus, 822.01, 6 ocelles sur 2 rangs, 1 rang de 3 ocelles monocouches bleus, 1 rang d'ocelles à 3 couches bleu/blanc/bleu, 823.01, 6 ocelles à 3 couches brun/blanc/bleu, 823.05, 7 ocelles à 5 couches, brun/blanc/brun/blanc/bleu.

La perle de type 822.01 (tombe BFT 150) présente une anomalie : l'un des ocelles du rang d'ocelles à 3 couches ne possède qu'une seule couche. Ce cas se présente aussi sur la perle BLH 449-09, du type 823.01 (4 ocelles, 1 rang monocouche bleu, 1 rang à 3 couches brun/blanc/bleu), le type 823.02 (BLH 449-07) (6 ocelles, 1 rang monocouche bleu, 1 rang à 3 couches brun/blanc/bleu) est par ailleurs le type le plus classique, le plus répandu en Champagne, avec au moins 18 exemplaires. On peut, bien sûr, s'interroger sur la concentration exceptionnelle de perles de cette catégorie à Bucy-le-Long (seul Bussy-le-Château, dans la Marne, en a livré autant), ainsi que sur le nombre de ses variantes et de leurs anomalies. Peut-on envisager l'hypothèse d'une production locale ?

LES ANNEAUX EN VERRE

Les anneaux en verre de La Tène ancienne retrouvés en Champagne se répartissent en trois groupes inégaux (fig. 241) : des petits anneaux d'un

diamètre de 2 à 3 cm environ, en verre bleu foncé translucide, qui s'apparentent à de grandes perles annulaires, de grands anneaux en verre bleu et de grands anneaux en verre incolore.

C'est à cette dernière catégorie, de loin la plus importante (fig. 242), qu'appartiennent les 14 anneaux et 4 fragments (pouvant correspondre à deux individus) de Bucy-le-Long. Ces anneaux ont une section en D. Leur matériau est un verre incolore translucide à légers reflets vert d'eau, parfois un peu plus jaunâtre ou verdâtre, assez chargé de bulles et de filandres.

D'après les analyses, ce verre incolore serait obtenu grâce à l'addition d'antimoine (JOFFROY 1967, p. 51). Le jonc est rarement parfaitement circulaire et souvent de hauteur irrégulière. La mesure du diamètre interne révèle une section légèrement conique, l'une des arêtes est généralement plus aiguë que l'autre et la zone interne est souvent rugueuse, traversée de sillons longitudinaux.

L'hypothèse de fabrication la plus vraisemblable est similaire à la technique de *rotation-spinning* pour les perles : une petite quantité de verre est prélevée à l'extrémité d'une tige de forme conique que l'on fait rapidement tourner de façon à élargir la paraison jusqu'à obtention d'un anneau de la taille désirée. L'anneau est ensuite repassé au feu pour le polir, puis après refroidissement, détaché de la tige. On observe que la structure de la matière est spiralée, présentant souvent des bulles très allongées dans le sens du jonc. La présence des sillons rugueux à l'intérieur de l'anneau est due au fait que l'anneau n'est pas repassé au feu après avoir été détaché de la tige.

Les anneaux incolores se divisent en deux groupes principaux : des objets au jonc assez grêle, en verre de qualité médiocre, souvent très altérés par l'irisation et un deuxième groupe d'anneaux au jonc plus épais, plus régulier, et souvent bien conservés. L'irisation des anneaux grêles présentant un aspect doré, certains auteurs du XIX^e siècle ont pensé que ces anneaux étaient recouverts d'une feuille d'or. On peut supposer que ces deux qualités de verre correspondent à des centres de production différents (ateliers, groupes d'ateliers, régions), mais rien ne permet pour l'instant de préciser l'origine. Si tous ceux de Bucy-le-Long sont épais, ainsi que ceux de Pernant, d'autres sites dans l'Aisne ont livré des anneaux grêles et les deux catégories se retrouvent également dans la Marne. Pour l'instant, aucun n'a été recensé dans le reste de la Champagne, à l'exception d'un anneau à Aussonce (Ardennes).

Certains de ces anneaux ont pu servir de bracelets, comme celui de la tombe princière de Reinheim (KELLER 1965, p. 48, pl. 26 a et 26 b). Des mentions de fouilles attestent de cet usage malgré

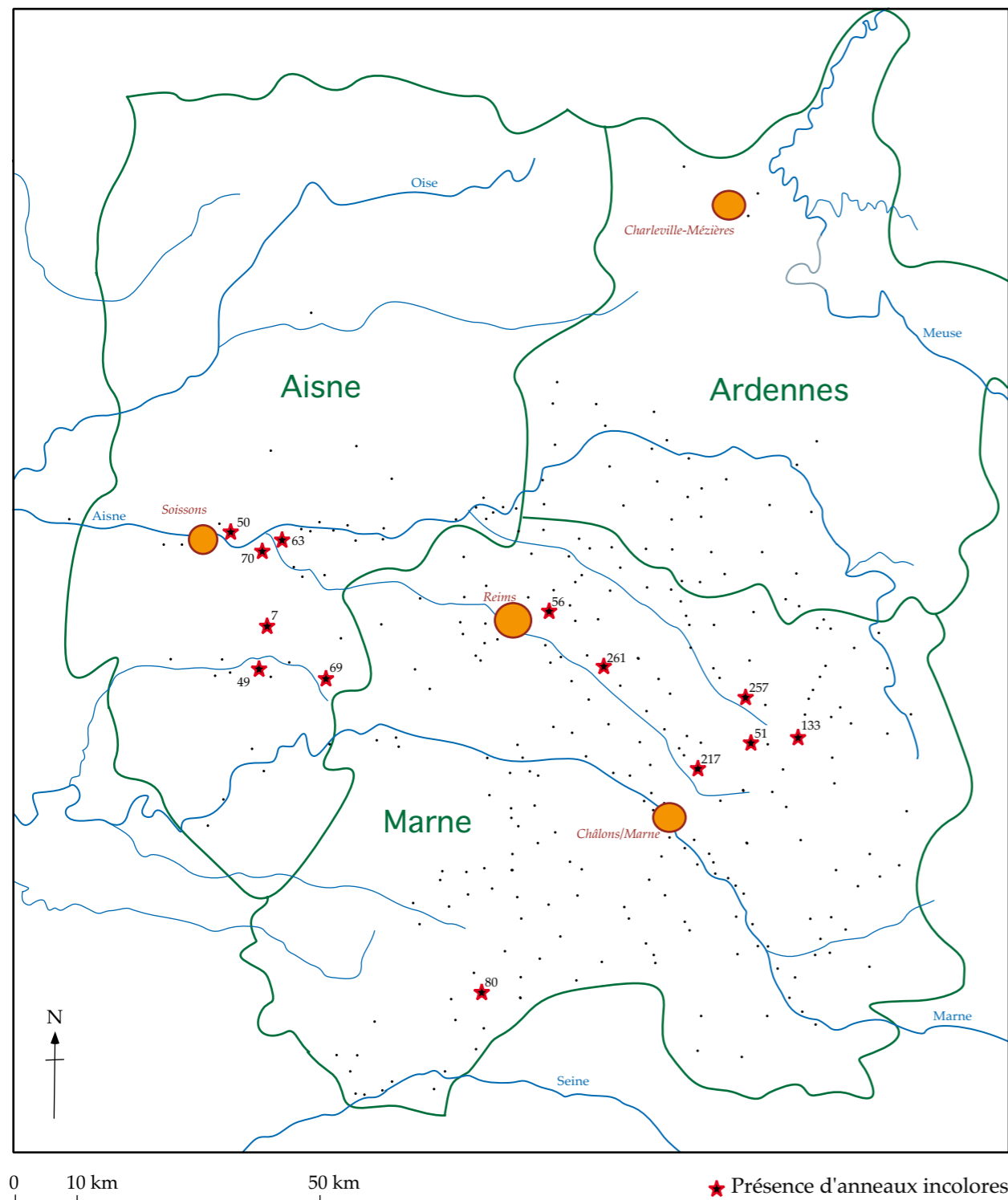


Fig. 241 - Carte de répartition des anneaux incolores, tous types confondus (d'après DEMOULE 1999, complétée).



Fig. 242 - Vue d'ensemble de la parure BLH 113 (Cliché Hervé PATIER, INRAP).

la petite taille apparente des anneaux : ainsi à Chassemy "La Fosse Chapelet" où Piette aurait trouvé dans la sépulture 24 une femme au bras orné du coude au poignet de bracelets en verre blancs et bleus (JACQ-LE-ROUZIC 1967, p. 27 et 104).

Néanmoins, même si l'usage des bracelets en verre est confirmé aux périodes suivantes malgré la fragilité de tels objets de parure, la plupart de ceux dont le contexte est connu a servi de pendeloques : ils ont souvent été retrouvés en liaison avec le torque, auquel ils étaient attachés par des liens périssables. Le contexte des anneaux de Bucy-le-Long confirme cette interprétation.

DATATION

Les objets de parure en verre ne constituent pas un élément de datation très précis pour la période de La Tène ancienne. Si les anneaux en verre incolore semblent bien typiques de cette période, sans que l'on puisse pour autant proposer pour l'instant de chronologie plus fine, un grand nombre de perles connues à La Tène ancienne apparaissent dès le Hallstatt final, en Champagne comme dans le reste du monde celtique, voire plus tôt dans d'autres régions. Les perles à décor en zigzag apparaissent ainsi massivement dès le Hallstatt final, période de leur plus grande diversité, et perdurent pendant La Tène ancienne. Les perles oculées stratifiées apparaissent également au premier âge du Fer

et leur technique est connue auparavant dans les régions orientales. Les perles oculées du type Vielaugenperlen ne semblent pas apparaître avant le V^e siècle avant notre ère en Europe celtique, mais des exemplaires sont connus plus tôt, dès les VIII^e et VII^e siècles avant notre ère au Levant. Quant aux perles monochromes, lisses ou côtelées, qui ne présentent pas de spécificité typologique, on les rencontre au moins dès le Hallstatt final dans nos régions et pendant toute La Tène ancienne, voire plus tard (époques romaine, mérovingienne...). Certes, la qualité du matériau et la technique de fabrication constituent, dans certains cas, des indices chronologiques intéressants pour différencier les perles de l'âge du Fer des perles postérieures, mais la documentation manque encore pour affiner, type par type, la chronologie. En Champagne, le contexte d'une grande partie du corpus est inconnu ou incertain, ce qui ne facilite évidemment pas les choses.

Une constatation s'impose cependant : c'est au début de La Tène ancienne que la parure en verre est la plus abondante et la plus variée, tandis que le IV^e siècle avant notre ère est déjà moins riche et que le III^e siècle connaît un appauvrissement notable. La nécropole de Bucy-le-Long n'échappe pas à la règle : 11 sépultures regroupant 9 anneaux sur les 14 retrouvés plus les 4 fragments, ainsi que 37 perles, soit les trois cinquièmes des perles du site sont datées de la phase IIA-C, c'est-à-dire de la

deuxième moitié du V^e et du tout début du IV^e siècle avant notre ère. Il s'agit des tombes BLH 007, 123, 413 (phase IIA), BLH 013, 028, 332 (phase IIB), BLH 072, 113, 114, 116 (phase IIC) et de la tombe BLH 144 (phase IIA-C).

Six tombes appartiennent à la période suivante, la phase III, centrée sur la première moitié du IV^e siècle avant notre ère : les tombes BLH 196, 455 et BFT 150 (phase IIIA), et les tombes BLH 368, 415, 449 (phase IIIB-C). C'est la tombe BLH 196, datant du début de cette deuxième phase, qui a livré le plus grand nombre de perles : 12 en tout ainsi qu'un anneau. Il est vrai qu'il s'agit, en outre, d'une tombe à char, ce qui explique sa grande richesse.

Deux tombes sont de datation indéterminée : BLH 058, qui a livré un anneau, et BLH 337, la seule à posséder des perles annulaires filiformes. Il est bien regrettable que, justement, cette tombe ne soit pas précisément datée car, comme nous l'avons dit précédemment, les perles annulaires filiformes semblent inconnues au début de La Tène ancienne et constituent un type de transition avec la période suivante. Nous manquons ici une occasion de confirmer cette hypothèse.

CONCLUSION

La nécropole de Bucy-le-Long a livré un échantillon de perles en verre assez intéressant par son abondance et sa variété et un nombre relativement important d'anneaux par rapport au reste de la Champagne. Elle se distingue aussi par la présence de types qui n'apparaissent pas ailleurs en Champagne pour l'instant. Il serait cependant sans doute prématuré d'affirmer que ce site est exceptionnel car nous manquons d'éléments de comparaison sur la région : trop d'objets proviennent de fouilles anciennes ou de contextes incertains, dans l'Aisne ou en Champagne.

Nous avons volontairement centré le propos de la présente étude sur les aspects typologique, technologique et géographique, en limitant ce dernier point à une échelle régionale. La parure en verre n'est pas un élément déterminant en matière de datation, les types pouvant connaître des phases d'utilisation très longues. Nous renvoyons donc aux contextes des sépultures et à leur datation pour dater plus précisément chacun de nos objets.

Il est encore trop tôt pour aborder les problèmes d'origine et de centres de production. Même s'il est tout à fait vraisemblable que des ateliers de production aient existé en Champagne, aucun témoin indubitable de cette activité n'a été mis en évidence. On peut supposer que des matières premières, des produits semi-finis et des objets manufacturés aient été importés, d'autres fabriqués sur place.

LA PARURE EN CORAIL, AMBRE, OS, BOIS DE CERF, PIERRE (SLJ)

Le corail et l'ambre font partie des matières dites semi-précieuses employées à l'âge du Fer. Il est donc naturel de les retrouver dans les sépultures de la nécropole de Bucy-le-Long, au même titre que le verre (cf. chap. V.2.3) ou d'autres matières qui ne peuvent cependant être qualifiées de précieuses en raison de leur disponibilité, comme l'os, la pierre ou le bois de cerf. On trouve ces matières sous forme de perles ou de pendeloques. Seul le corail fait exception puisqu'on le retrouve également sous forme d'incrustations sur des objets de bronze.

LE CORAIL

Le corail employé à l'âge du Fer est sans doute du *Corallium Rubrum* (corail rouge), espèce qui est encore utilisée actuellement en joaillerie (LOURDAUX 1991). Il s'agit d'une matière dure animale à la coloration rouge, à l'origine, le pigment disparaissant après la mort de la colonie animale.

Les incrustations

Le corail est employé à Bucy-le-Long sous forme d'incrustations sur quelques objets :

- torques des sépultures BLH 007, 449 et BFT 150 (fig. 67, 242) ;
- fibule et bracelets de la sépulture BLH 114 (fig. 37) ;
- fibule et phalères de la sépulture BLH 196 (fig. 87 et 243).

Il s'agit pour l'essentiel de boutons de forme circulaire, qui sont assujettis au métal par un système alliant une colle (bétuline ?) au sertissage et parfois au rivetage (bracelets et fibule de la tombe BLH 114). Ce type d'utilisation est tout à fait classique pour La Tène ancienne en Champagne, de même que pour la pièce en forme d'amande présente sur le dessus de l'arc de la fibule de la tombe BLH 114.

Les incrustations du torque de la tombe BFT 150 sont d'un modèle moins fréquent, puisqu'il s'agit de pièces rectangulaires, mais à la base courbe pour venir épouser les contours de la rainure centrale du manchon. On retrouve ce type de pièces de corail sur le casque d'Agris et certains éléments de la tombe à char de Condé-sur-Marne. Ce type de forme réclame une branche de corail qui présente naturellement la courbe souhaitée et suppose donc que l'artisan dispose d'un stock suffisant pour y choisir la branche la mieux adaptée (LOURDAUX 1993, p. 18-28). Il n'est donc pas étonnant que ce torque ait été retrouvé dans une sépulture à char, preuve qu'il s'agissait d'une personne pouvant accéder à des biens témoignant d'une richesse certaine.

Les perles

Les perles de corail découvertes à Bucy-le-Long sont d'un type très courant : tronçon de branche percé transversalement, à l'exception des perles 115 et 127 de la tombe BFT 150 qui présentent la forme d'une botte ou d'un pied (LOURDAUX 1999). Les pendeloques en forme de pied sont connues en bronze à Grossaltdorf en Allemagne par exemple (PAULI 1975, Abb. 13, 16-17) ou à Unterlunkhofen (PAULI 1975, Abb. 13, 29-30). Mais un autre exemple de pendeloque de cette forme en corail provient de la tombe 12 de La Croix-en-Champagne dans la Marne (LOURDAUX 1991 ; 1999, p. 25). On connaît également un exemplaire en ambre dans la sépulture princière de Reinheim. Ce type de représentation se retrouve également sur des fibules, en Autriche en particulier. Ces représentations de chaussures nous renseignent, certes sur les formes de ces accessoires vestimentaires, mais témoignent aussi très certainement de croyances spécifiques attribuées à ces amulettes.

L'AMBRE

L'ambre ne se retrouve à Bucy-le-Long que sous forme de perles. Il est vrai que son utilisation sous forme d'incrustation à l'âge du Fer ne dépasse pas le Hallstatt D3, sauf sur les fibules discoïdes. Ces perles sont de forme généralement circulaire et de taille variable. En raison de leur mauvais état de conservation, il n'est pas possible ici d'aborder les aspects techniques de leur fabrication, la surface originelle n'étant que rarement conservée. On notera cependant la présence d'une perle singulière insérée dans une feuille de bronze. S'agit-il de la réparation de fortune d'une perle montrant des signes de dégradation ?

LES PENDELOQUES EN OS, DENTS, BOIS DE CERF, PIERRE, ETC.

Les pendeloques sont nombreuses à Bucy-le-Long, en particulier dans les tombes BLH 013 (chap. V.2) et BFT 150. Galets perforés, dents animales, rondelles d'os ou de bois de cerf, éléments métalliques récupérés, tous ces objets sont rassemblés sur un anneau en matière périssable, en bronze ou en fer, parfois suspendu au torque (sépulture BFT 150). Ces pendeloques ont très certainement un rôle de protection contre le mauvais sort (PAULI 1975).

CONCLUSION

Le corail, l'ambre, le verre, l'os... sont des matériaux auxquels les hommes de l'âge du Fer prêtaient des vertus apotropaiques. C'est ce qui explique qu'on les retrouve dans les tombes de femmes et d'enfants. Leur utilisation à Bucy-le-Long s'inscrit tout à fait dans les règles mises en évidence en Champagne (LOURDAUX 1991 ; 1993).

LES OBJETS EN OR (BR)

Le cimetière de Bucy-le-Long a livré quatre objets en or. Il s'agit d'une bague ornée, d'un grand pendant d'oreille lisse et d'une paire de petits pendants d'oreille lisses. A cela il convient d'ajouter une fibule en fer incrustée d'or.

DESCRIPTION DES OBJETS

Bague de la tombe à char BLH 196

Cette bague (BLH 196-03) est ornée de filigranes entrelacés et de granulés (fig. 86). Trouvée à l'annulaire de la main droite, elle a été portée un certain temps, comme l'indiquent la déformation caractéristique de l'anneau et l'usure à l'intérieur.

Sur l'anneau de section sub-polygonale repose une plaque soudée sur laquelle sont posés à plat deux fils cannelés ployés en motif trilobé disposé en « effet miroir ». Les extrémités affinées des fils s'enroulent vers l'intérieur. Quatre grains soudés sur la plaque sont répartis dans les lobes filigranés ; un cinquième sépare les deux filigranes, soit au total neuf grains.

Préalablement à la pose des fils, la surface de la plaque semble avoir été rayée au rasoir. Ce procédé permet l'écoulement des soudures lors de la fusion, évitant ainsi le déplacement des éléments en mouvement.

Épaisseur du jonc = 1,6 mm ; épaisseur de la plaque support = 0,6 à 0,7 mm ; ϕ filigrane = 1,2 mm ; ϕ grains = 2,5, 2,6, 2,7 mm ; Poids = 7,7 g.

Paire de pendants d'oreille de la tombe à char BLH 196

Deux petites boucles d'oreilles lisses non décorées ont été trouvées de chaque côté du crâne de la femme de la tombe à char BLH 196 (fig. 86).

La première, trouvée au niveau de l'oreille gauche, pèse 4,2 g. Elle se présente sous l'aspect d'une coque annulaire de 2,6 cm de diamètre extérieur ajourée au centre sur 1 cm de diamètre et est munie d'un ardillon proximal. La fabrication est simple. L'objet a été obtenu par l'étrépage au marteau et l'emboutissage d'une masse longue, suivis d'une finition à l'intérieur à l'aide d'une poudre abrasive. La feuille de métal mesure 0,01 cm d'épaisseur, les bordures se retrouvent face à face et ne sont pas jointives.

La seconde, trouvée au niveau de l'oreille droite, pèse 4 g. Elle présente un aspect identique à la précédente, c'est-à-dire une coque circulaire de 2,15 cm de diamètre extérieur à perforation centrale de 1 cm de diamètre, munie d'un ardillon proximal

épais de 0,11 cm. La chaîne opératoire est identique à la précédente : étirage au marteau et emboutissage d'une masse longue puis finition intérieure à l'aide d'une poudre abrasive. La feuille de métal mesure 0,01 cm d'épaisseur, les bordures se trouvent face à face, mais ne sont pas jointives. L'extrémité distale sous laquelle vient s'insérer l'ardillon a fait l'objet d'une réparation ancienne. Une petite lamelle légèrement plus épaisse que la masse a été soudée à l'emplacement où s'est vraisemblablement produite une déchirure de la feuille sous la pression de l'ardillon.

Sur ces deux objets, des taches d'oxyde de cuivre apparaissent sur les surfaces extérieures. À l'intérieur, on observe la présence de résidus non identifiés probablement organiques ou simplement sédimentaires. La paire a été probablement réalisée par le même artisan.

Boucle d'oreille de la tombe à char BLH 114

Il s'agit d'une grande boucle d'oreille (BLH 114-016) non décorée trouvée au niveau de l'oreille droite de la femme de la tombe à char BLH 114 (fig. 36). De face, cette parure offre l'aspect d'un large anneau creux de 4,6 cm de diamètre extérieur, de couleur jaune pâle et muni d'un ardillon proximal. L'objet pèse 4,7 g. Comme les précédentes, sa réalisation traduit une chaîne opératoire toute simple. Depuis un lingot plat l'extrémité martelée donne l'ébauche de l'aiguille. L'étirage puis l'emboutissage sur le plat du bâtonnet donnent le corps, une feuille épaisse d'un dixième de millimètre. Les bords du corps repliés vers eux-mêmes ne sont pas jointifs. Le martelage de l'extrémité façonne l'ardillon long d'environ 3 cm et épais de 0,07 cm. De ce travail, sans découpe ni assemblage, résulte un produit composé d'un ardillon et d'un corps formés d'une seule masse. L'ouvrage reste brut et sans finition.

Si la surface extérieure ne montre aucune finition, en revanche l'intérieur a subi une abrasion fine dans l'axe longitudinal de la pièce ne découlant pas de l'action d'une lime mais probablement d'une poudre abrasive. L'intérieur ne renferme aucune âme rigide, l'objet reste souple. Excepté les traces de percussions directes et probablement indirectes (bouterolles ?) on n'observe aucune trace d'outil de découpe, de préhension, ou d'abrasion. L'objet formé d'une seule pièce ne montre aucun élément d'assemblage. Par ailleurs, on n'observe aucune trace de réparation.

Cette boucle d'oreille, nettoyée à l'IRAPP de Compiègne, a reçu un traitement de déchloruration des chlorures d'argent et des oxydes d'argent et de cuivre, avec une compresse suivi d'un rinçage à l'eau distillée. Elle n'a subi aucun traitement mécanique. Les observations au microscope électronique à balayage (MEB) effectuées par Luc Robbiola (École

de Chimie de Paris) et Florence Bertin de Coservare (anciennement IRAPP) donnent les composantes de l'alliage : 80 % d'or, 12 % d'argent et 8 % de cuivre. Les éléments traces rencontrés appartiennent au milieu corrosif.

La fibule de la tombe à char BLH 196

La restauration d'une fibule en fer à double timbale (BLH 196-037, type hallstattien Babes 19, cf. chap. 5.2.2) a permis le dégagement de pastilles d'or collées sur les timbales (fig. 87). Chacune des timbales, l'une de grand diamètre près du ressort, l'autre de petit diamètre sur le pied est coiffée d'une perle d'ambre rouge. Une perle de corail subsiste dans l'extrémité du ressort.

COMPARAISONS

La bague ornée de filigranes et de granulé constitué un objet unique dans le domaine de l'Aisne-Marne. Le motif du chaton, apparemment trilobé, obtenu à l'aide d'un filigrane doublé par projection en miroir se raccorde au premier style occidental défini par Jacobsthal à partir des objets des régions du Rhin et de la Marne (JACOBSTHAL 1944). Malgré la singularité de cet objet dans notre région, il existe cependant quelques bagues d'or aux conceptions analogues dans le monde celtique (tab. LIV, fig. 244). Sur la bague de la tombe masculine 1 du tumulus de Glauberg "Hessen" en Sarre (FREY & HERMANN 1997, p. 494, fig. 31) les extrémités des filigranes s'enroulent vers l'extérieur et aucun grain ne vient s'y greffer. De plus, le motif vient s'insérer entre les deux fils du jonc lisse doublé. Sur la bague trouvée anciennement dans une tombe présumée féminine à Arras "The Queen's Barrow" (Yorkshire) en 1816 (JOPE 1995) on rencontre d'autres affinités. Cette parure dont il ne subsiste qu'un dessin (JOPE 1995, p. 111. 55) pesait 21 g et semble constituée d'un jonc dédoublé puis cintré et ouvert. Chaque extrémité s'achève en trois boucles dont une, la centrale, placée tête-bêche. Les deux extrémités ployées en boucles se touchent et possèdent au centre un granulé de 1 mm de diamètre. Un autre grain légèrement plus large (1,2 mm) figure à l'extrémité des deux boucles centrales, intercalé entre celles-ci et les deux fils du jonc. Au centre de ce dernier, un filigrane semble soudé.

La bague de la tombe 13 de Saint-Memmie (Marne) trouvée avec d'autres sur l'annulaire gauche d'une femme et datée de La Tène Ib selon Bretz-Malher était associée à des fibules de Duchcov (FAVRET 1925, p. 440 ; BRETZ-MALHER 1971, p. 73 ; ROBERT 1986, CHARPY & CHOSSENOT 1989, p. 26). La confection de ce bijou repose sur l'assemblage de fils de section carrée torsadés lestement, évoquant un filigrane de conception particulière (fig. 243). Deux fils entremêlés forment l'anneau, entre lesquels s'insère un chaton également issu d'un fil carré torsadé lestement et entrelacé de manière à

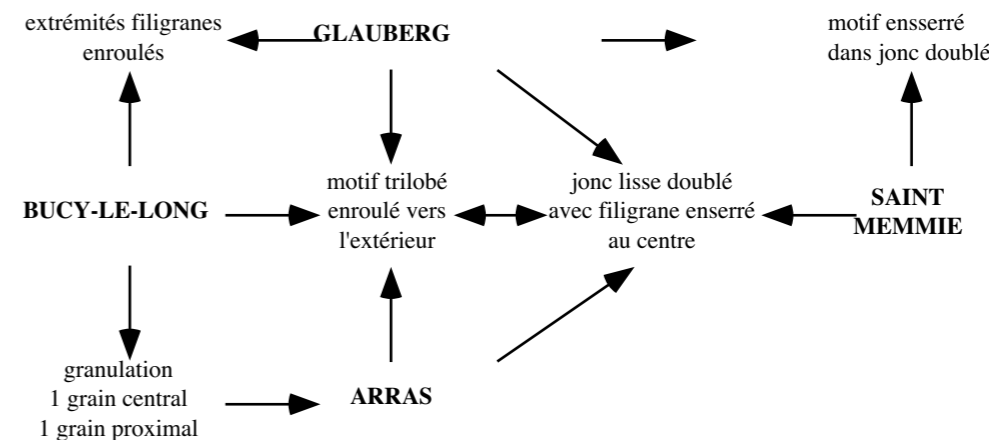


Fig. 244 - Relations techno-morphologiques entre différentes bagues en or de La Tène ancienne.

	Bucy-le-Long	Glauberg	Arras	Saint-Memmie
Extrémités à filigrane enroulés	•	•		
Motif trilobé enroulé vers l'extérieur	•	•	•	
Granulation dont 1 grain central et 1 grain proximal	•		•	
Jonc avec filigrane central		•	•	
Jonc lisse doublé		•	•	•
Chaton enserré dans un jonc dédoublé		•		•

Tab. LIV - Tableau comparatif des techniques utilisées pour les bagues en or.

réaliser un motif quadrilobé. Cette façon de réaliser une bague se retrouve à Prosne (Marne) et à Messein "La Cité d'Afrique" (LAGUADEC et al. 1989, p. 187, fig. 38, 1, 189). De la bague d'Horovice, en Bohême, ornée de pseudos filigranes (WALDHAUSER 1991 : 16, 4 : 10) nous ne possédons qu'un mauvais dessin. Mais, d'après la description, celle-ci appartient à la fin du premier style soit la transition La Tène A-B ou début du IV^e avant notre ère (JACOBSTHAL 1944).

De toute évidence, les bagues en or au motif complexe de La Tène 1a sont toutes des pièces uniques contrairement à la phase suivante où des types récurrents se dégagent comme celui à forme coudée, abondant à Münsingen (VIOLLIER 1916, pl. 28 : 19 à 23).

Les boucles d'oreille en or proviennent toutes de tombes féminines (BRETZ-MALHER 1971 : 75). À Bucy-le-Long, celle de grande taille trouve des similitudes avec celles issues de deux tombes à char (fig. 244). La première, trouvée à Juniville (Ardennes), provient *a priori* d'un contexte similaire. Un personnage féminin est doté d'au moins deux bracelets en bronze, un collier avec quatre anneaux en potin et une pince en bronze avec deux anneaux en ambre, deux grandes boucles d'oreille en or dont une seule nous est parvenue, onze vases au pied gauche. La seconde a été trouvée à Berru (Marne) à proximité de la fameuse tombe à char au casque. Sur cette dernière, pillée avant la fouille, on ne possède que des bribes d'informations. On a retrouvé une douzaine de céramiques, un couteau, une tige de

	BLH 114	Berru	Juniville
Diamètre extérieur (en cm)	4,6	5	3,6
Diamètre intérieur (en cm)	3,6	-	2,4
Poids (en g)	4,5	5	
Épaisseur de la feuille (en mm)	0,1	-	0,1
Longueur de l'ardillon (en cm)	3	-	2,2

Tab. LV - Caractéristiques métriques des grandes boucles d'oreilles en or non décorées.

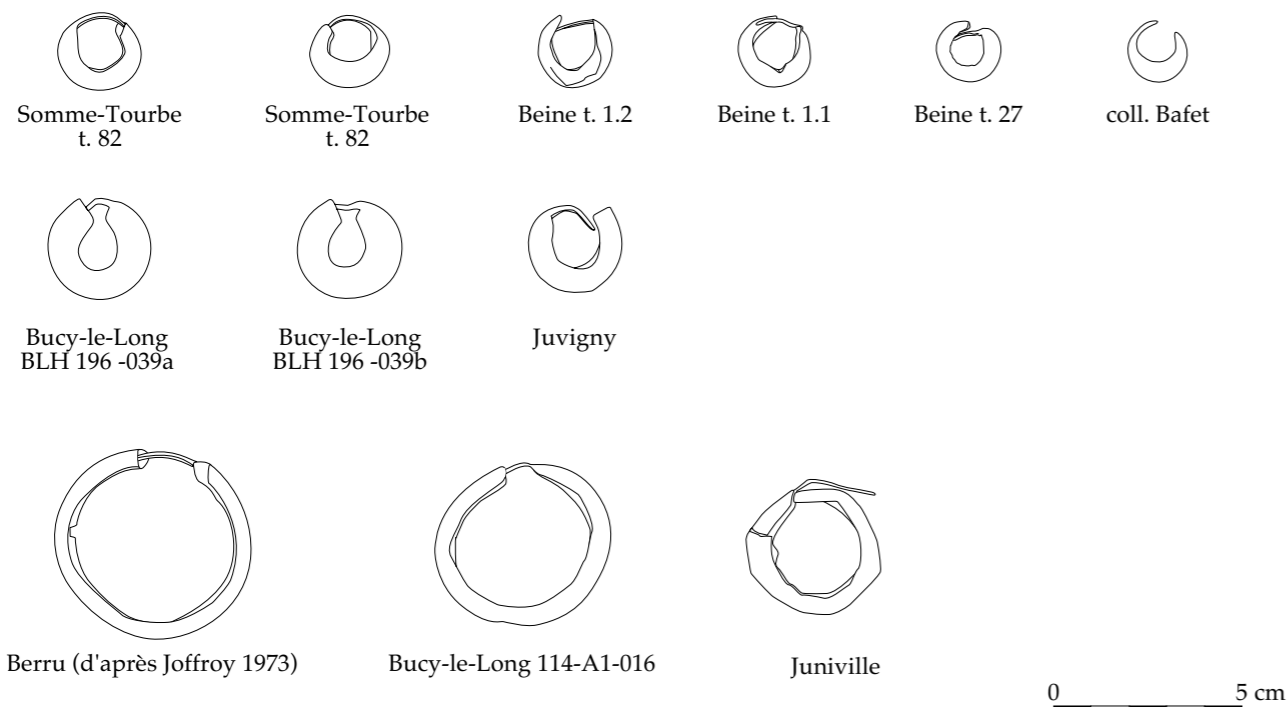


Fig. 244 - Boucles d'oreilles non décorées de l'Aisne-Marne.

fer, un anneau de fer et une grande boucle d'oreille en or. L'exemplaire de Berru se rapproche le plus de celui de Bucy-le-Long.

Outre le fait qu'elles proviennent de tombes à chars féminines, ces trois grandes parures ont pour point commun d'être dépourvues de décor (fig. 246). En revanche, leur format diffère. Celle de Bucy-le-Long est d'une taille intermédiaire entre celle de Berru, la plus grande et celle de Juniville (Ardennes), la plus petite (tab. LV).

Communément désigné sous le vocable de « croissant », de « lunules » ou de « barquette creuse », ce type de pendant d'oreille qui nous vient du monde hallstattien est présent dans une vaste aire géographique. Selon Déchelette, il existe jusque dans les Pyrénées et dans les tumulus d'Andalousie (DECHELETTE 1927, p. 330). L'Allemagne a fourni, de loin, le plus grand nombre d'objet de ce type en bronze et en or. En Bavière, de nombreuses tombes en contiennent de quatre à vingt exemplaires lisses en bronze, généralement associés à des fibules serpentiformes et des pendeloques : Auerbach, Grossbissendorf, Schwand, Schmidmühlen, Staufersbuch, (TORBRÜGGE 1979), Im ried-West tombe 1 (TORBRÜGGE 1965). Le plus gros ensemble de boucles d'oreille en or vient de Rhénanie Palatinat où elles sont très souvent décorées. Là également, certaines tombes en livrent une forte quantité : 18 dans la tombe XX d'Esslingen-Sirnau (PARET 1938 ; HARTMANN 1970, p. 124-125, fig. 56) et 5 dans la tombe de Schöckingen (PARET 1951 ; SCHIECK 1956, p. 91 ; HARTMANN 1970 : 124-125). En revanche les cinq individus de Schlaitdorf ne sont pas décorés (PARET 1953 ; HARTMANN 1970 : 124-125).

Le Jura a fourni quelques exemplaires lisses mais tous sont en bronze comme ceux provenant de quelques tombes de la nécropole tumulaire de Mesnay (MILLOTTE 1963 : 314). À notre connaissance, dans cette région, seul le pendant trouvé dans l'inhumation B du tumulus à tombe à char d'Ivory "Le Champs Peupin" est en or et associé à une panoplie féminine : un fragment de ceinture en tôle de bronze estampée, un fragment de fibule à double timbale, des fragments de bracelets filiformes.

Le secteur de la forêt de Haguenau (Bas-Rhin) a livré quelques exemplaires en or. Mais, du point de vue typologique, ces parures sont dissemblables de celles de l'Aisne-Marne. En revanche, les boucles d'oreilles en bronze présentent de réelles analogies avec les grandes boucles de Berru et de Bucy-le-Long (BLH 114).

On peut comparer les boucles d'oreilles de petite taille avec certains exemplaires champenois également non décorés (tab. LVI).

Deux tombes axono-marnaises du cimetière de Beine (Marne) ont livrés des boucles d'oreille en or. La tombe 1, une inhumation féminine disposée sous un second corps possède de la parure annulaire en bronze. Elle comprend un torque torsadé, deux bracelets torsadés et deux pendants d'oreille en or en forme de « barquette ». Deux vases carénés accompagnaient la défunte.

La tombe 27 n'a livré qu'une boucle d'oreille. Cette inhumation contient également un mobilier féminin avec de la parure annulaire en bronze : un torque torsadé, un bracelet orné, un fragment

	Beine 1.1	Beine 1.2	Beine 2.7	BLH 196.	BLH 196.g	Bafet	Juvigny	Somme-Tourbe 82.1	Somme-Tourbe 82.2
Diamètre extérieur (en cm)	1,9	2	-	2,6	2,2	1,5	2,4	2	2
Diamètre intérieur (en cm)	-	-	1	1	1	-	-	-	-
Poids (en g)	-	-	-	3,9	4	-	-	1,5	1,5
Épaisseur de la feuille (en mm)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	0,5-0,1	< 0,1	< 0,1

Tab. LVI - Caractéristiques métriques des boucles d'oreille en or non décorées.

de bracelet plat (armille), une pointe bifide et une pince à épiler en bronze. Outre un vase et un gobelet carénés, elle possède une poterie particulière : une cruche à bec verseur tubulaire et panse arrondie évoquant l'oenoché.

On attribue ces deux sépultures de Beine au début de l'Aisne-Marne IIB.

De la boucle d'oreille conservée au musée de Châlons-en-Champagne et publiée par J.-P. Legendre et C. Eluère (LEGENDRE & ELUÈRE 1988), on ne connaît pas l'origine archéologique. Elle provient de la collection du docteur Bafet. Par son aspect, cet objet diffère légèrement de la série des non décorés. De petite taille, il ne possède pas d'ardillon massif, ce dernier étant obtenu directement à partir de la feuille d'or cintrée. En revanche, la chaîne opératoire est similaire et l'on retrouve le traitement de surface particulier consistant à abraser longitudinalement et finement l'intérieur afin d'atténuer les traces d'impacts laissées par le percuteur. D'aspect, cette pièce présente à nos yeux plus de similitude avec les parures hallstattiennes d'Allemagne du Sud.

À Juvigny "Les Vignettes" (Marne), la tombe 23 fouillée en 1903 renfermait deux corps, ceux d'un homme et d'une femme. Cette dernière possédait un bracelet torsadé et une boucle en forme de barquette décorée en bronze, vers le cou à gauche de la tête un anneau en bronze et une perle de verre bleu incrustée de pâte blanche et à gauche de la tête une boucle d'oreille en or.

Le mobilier de l'inhumation 82 de Somme-Tourbe (Marne) connue par l'inventaire du *Musée des Antiquités Nationales* de Saint-Germain-en-Laye et publié par J.-P. Legendre et C. Eluère en 1986, est arrivé au MAN en 1884 avec la collection de Fourdrignier. La sépulture contenait un torque et des fragments de torques, des fibules et fragments de fibules en bronze, quatre vases entiers et des fragments de poteries, une paire de boucles d'oreille en or.

L'absence de décor sur l'ensemble des objets cités précédemment semble trouver une explication dans l'aire géographique des contextes archéologiques.

Globalement, les boucles d'oreille décorées se répartissent dans la moitié Sud et à l'est du domaine de l'Aisne-Marne, soit autour du bassin versant de la Marne et aux sources du réseau hydrographie de l'Aisne et de ses affluents. Les boucles d'oreille dépourvues de décor se répartissent, elles, dans la moitié Nord, autour du bassin versant de l'Aisne et de ses affluents, jusqu'aux sources. Ce secteur des sources champenoises constitue une sorte de zone d'interpénétration entre les deux pratiques. Ce constat prévaut aussi bien pour les petites que pour les grandes boucles d'oreille.

Les boucles d'oreille ornées de Champagne diffèrent sensiblement des exemplaires Hallstatt / La Tène de l'Est, telles celles de Veckerswiller (Moselle), de Schweighouse et de Seltz dans la forêt de Haguenau. Typologiquement, ces parures de l'Est sont semblables et trouvent des comparaisons en Allemagne du Sud.

La fibule avec incrustation d'or est une technique en usage dès la fin du Hallstatt. À Vix, les deux cabochons d'un fragment de fibule en fer sont incrustés d'une pastille d'or décorée. Dans l'Indre, à Paudy, une inhumation féminine de transition Hallstatt - La Tène a livré deux fibules en bronze et une fibule en fer recouverte d'une lamelle d'or (P.-Y. Milcent comm. personnel). À La Tène I on trouve proportionnellement plus d'exemplaires de fibules rehaussées d'or. À Mantoche (Jura), il s'agit d'une fibule discoïde en fer (GASSER 1904 : pl. II-III ; *Vix et les résidences...* 1997 : 142-143). Dans le tumulus de la friche à Mauvilly (Côte-d'Or) on a retrouvé une fibule ou une applique faite d'une plaque de bronze sur laquelle est rivetée une feuille d'or estampée, qui maintient au pourtour 26 grains de corail.

En règle générale, hormis les fibules en bronze de Gurgy (Yonne) et Conliège (Jura) munies d'une corde en or et celle de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Marne) incrustée d'or (BRETZ-MAHLER 1958a : 289-690), l'association or (jaune) - fer (gris) domine et ce pour des raisons d'osmose entre les couleurs de ces deux métaux à l'état neuf. De fait, les incrustations sont le plus souvent sur du fer et les éléments surajoutés comme les cordes vont sur le bronze.

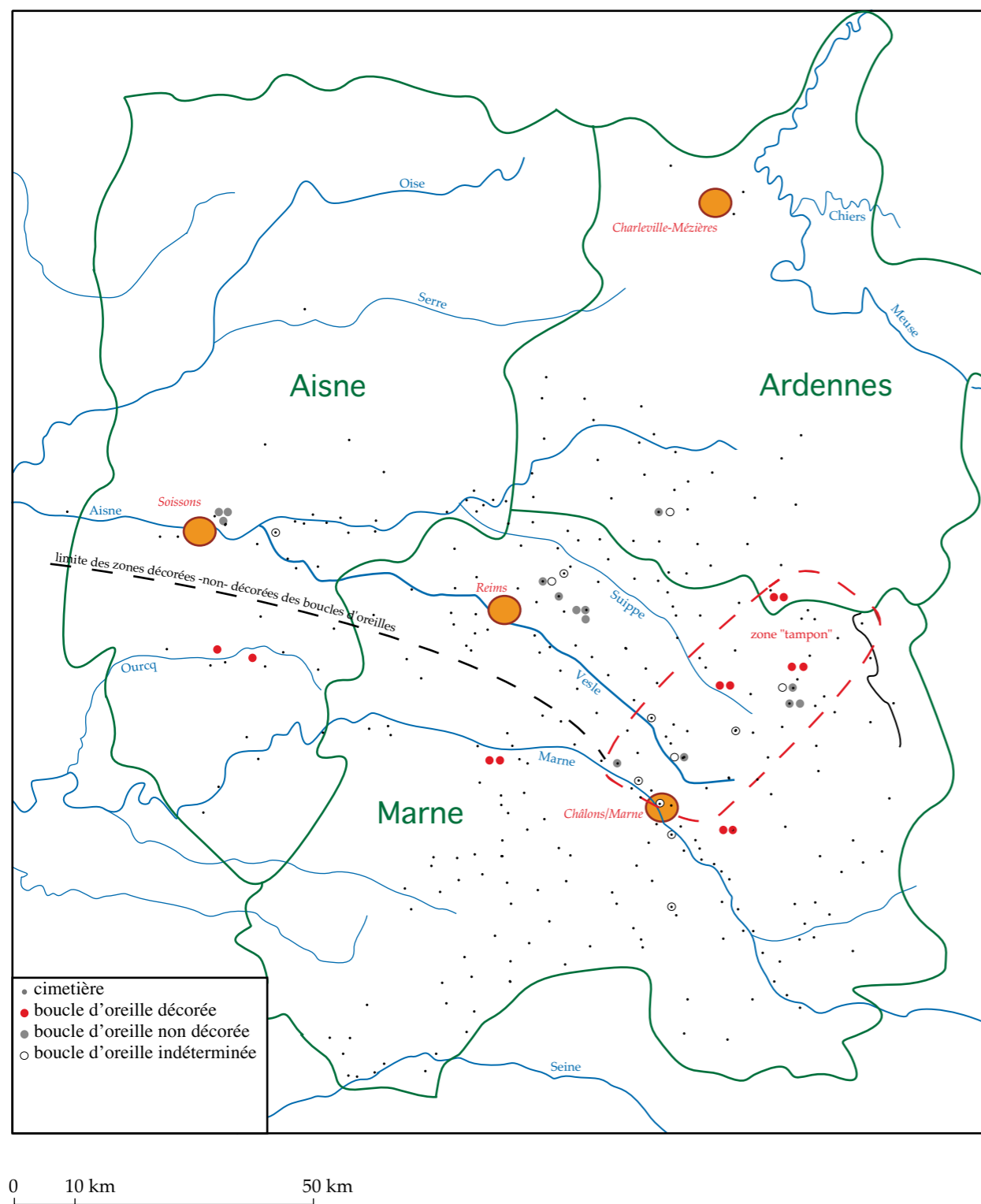


Fig. 245 - Répartition des boucles d'oreilles décorées et non décorées de l'Aisne-Marne.

Malgré cet inventaire exhaustif, la quantité de fibules rehaussées d'or paraît restreinte. Cette relative rareté des incrustations d'or sur parure de fer peut se justifier probablement par la faible taille des incrustations et la conservation du support. Bien souvent il ne subsiste que le cabochon comme en Lorraine à Messin "Cité d'Afrique" (LAGADEC et al. 1989, p. 157) ou dans la tombe 3 du tumulus 40 à Haroué (Meurthe-et-Moselle) où un grand cabochon décoré de palmettes de 2 cm de diamètre reposait sur une âme d'ambre (OLIVIER 1997, p. 98, fig. 4).

On ne sait si le « disque d'or » de Jonchery-sur-Suipe (Marne) cité par Bretz-Mahler désigne une feuille d'incrustation détachée ou l'élément également détaché d'une fibule en or de type à disque (BRETZ-MAHLER 1958, p. 289).

FONCTION ET STATUT DE L'OR DANS L' AISNE-MARNE

Si au sein du domaine de l'Aisne-Marne l'orfèvrerie n'existe pas, en revanche la bijouterie est bien attestée (fig. 246). Cette bijouterie offre une gamme restreinte de parures, elle propose seulement trois catégories : bague, boucle d'oreille et bracelet dont les formes s'apparentent à celles en bronze, hormis pour les quelques bagues fantaisistes. L'or sert enfin comme élément appliqué ou incrusté sur d'autres matériaux.

Une réelle divergence existe dans la production des catégories fonctionnelles. La production d'or diffère totalement de celle du bronze en ne privilégiant pas la grande parure annulaire, mais la petite parure : pas de torques, rares bracelets, pas de fibules, principalement des pendants d'oreille.

Les deux sexes portent des bagues en or. Sur les dix exemplaires connus deux proviennent de tombes à char : une femme à Bucy-le-Long et un homme à Somme-Bionne. Quatre bagues proviennent d'inhumations : un homme à Châlons-en-Champagne et deux femmes, l'une à Coizard-Joches l'autre à Saint-Memmie, cette dernière possédant également une bague en argent et à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy.

Sans conteste, ce type de bijoux symbolise à nos yeux l'appartenance à un rang élevé de la société. Du fait de sa rareté d'abord (seulement 10 exemplaires connus), de la spécificité des formes ensuite (polylobé à Bucy-le-Long et Saint-Memmie, faceté sur l'exemplaire en électrum de Saint-Memmie, torsadé à La Cheppe), et de la complexité technique enfin (filigrane et granulation, assemblage à Bucy-le-Long, étirage, torsion, assemblage à Saint-Memmie et La Cheppe, martelage et assemblage sur l'exemplaire en électrum de Saint-Memmie).

Le bracelet en or, attribut masculin, constitue la parure de prestige par excellence. Porté au poignet droit (Bouranton, Châlons-en-Champagne), ou au poignet gauche (Somme-Tourbe), il paraît réservé aux hommes, inhumés avec leur char, qui occupent le rang le plus élevé dans la hiérarchie. S'ajoutent à ces bracelets en or, des attributs militaires (casque, épée, lances), ou des attributs aristocratiques comme la vaisselle de bronze (Bouranton, Pernant). La seule inhumation contenant un bracelet d'or est celle d'un enfant de Prunay. Deux incertitudes demeurent pour les tombes à bracelet en or de Berru et de Minaucourt-le-Mesnil-les-Hurlus (Marne) pour lesquelles les contextes funéraires sont inconnus. L'absence d'une telle parure parmi les tombes à char féminines de Bucy-le-Long paraît donc bien justifiée.

Attribut spécifiquement féminin, la boucle d'oreille d'or se porte de chaque côté de la tête ou tout aussi fréquemment d'un seul côté. Dans ce dernier cas, reste à savoir s'il s'agit d'une réelle pratique ou bien d'une disparition liée à des vols ou des bioturbations. Si elle n'est pas l'apanage des femmes de rang supérieur inhumées avec un char, cette parure marque cependant l'appartenance à un statut élevé. Rarement, plusieurs défunt(e)s d'un même cimetière portent une boucle d'oreille en or excepté à Beine et à Bucy-le-Long. Parmi les rituels particuliers, citons Oulchy, où une incinération renferme une boucle d'oreille en or et Caurel (Marne) où l'on rencontre la seule tombe à arme contenant une telle parure.

Denise Bretz-Mahler signale une fibule en or à Fèrebriange dans la Marne (BRETZ-MAHLER 1958, p. 688) probablement de la collection De Baye du MAN à Saint-Germain-en-Laye. Malheureusement aucune trace ne subsiste de cette fibule qui serait la seule en or attestée.

On ne connaît à ce jour aucun torque en or dans le domaine de l'Aisne-Marne et à aucun moment la littérature, même ancienne, ne fait allusion de près ou de loin à une telle découverte. Le pillage ne peut donc suffire à justifier totalement cette absence. Cet état de fait, paradoxal dans une région où les torques en bronze abondent, semble bien révéler une certaine réalité. Si une telle découverte se produisait, ce qui ne peut être exclu, l'évènement serait probablement à la hauteur du prestige de la défunte. Des deux torques en or référencés en France, la provenance nationale du premier bijou reste incertaine. Issu de l'ancienne collection Blacas et conservé au *British Museum* (JACOBSTHAL 1944, vol. I, p. 169, n° 67 ; vol. II, p. 33), il présente un jonc lisse terminé par un petit tampon conique. Le second trouvé au XIX^e siècle à Saint-Laurent-sur-Othain (Meuse) possède des tampons hexagonaux, ornés de motifs floraux stylisés (LIENARD 1881, p. 77 ; LIEGER & POMMAREDE

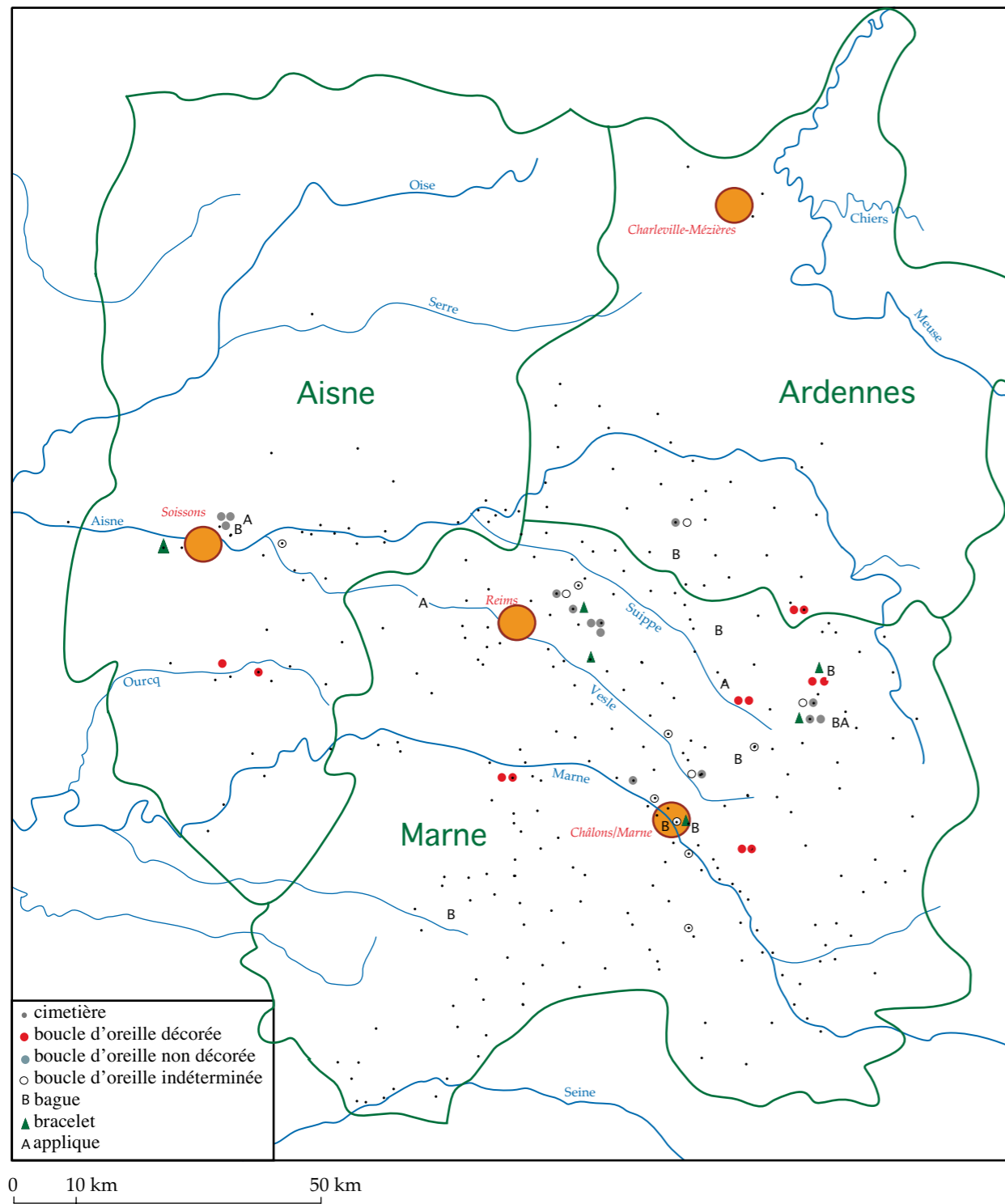


Fig. 246 - Répartition des catégories fonctionnelles de l'or de l'Aisne-Marne.

1970, p. 427). Cette découverte provient d'une autre aire culturelle englobant les Ardennes et la Lorraine (DEMOULE 1989).

Dans l'Aisne-Marne, le métal jaune participe à l'embellissement de certains produits. À cette fin, de fines feuilles sont incrustées ou appliquées aux matières plus altérables. Dans les tombes, l'or plaqué sur ces objets constitue un complément de richesse, un petit plus. Le cas le moins rare semble correspondre aux fibules comme celles de Bucy-le-

Long (BLH 196), de La Neuville-en-Tourne-a-Fuy et de Récy (Marne). Il y en eut vraisemblablement davantage, mais avec la dégradation du support, ce type d'incrustation fugace se détache facilement et, au vu des méthodes de fouille en usage en Champagne à l'aube du XX^e siècle, on peut envisager la disparition de bon nombre d'incrustations. Les tombes à char de Jonchery-sur-Vesle et Somme-Bionne renferment des feuilles d'or. Pour cette dernière, il s'agirait d'un ornement de corne à boire (VERGER 1994, p. 4).

TECHNOLOGIE

La technologie de l'or dans le domaine de l'Aisne-Marne figure parmi les moins complexes de la Protohistoire. Elle se résume ainsi : déformation de la matière par percussion.

Les artisans produisent intégralement les pièces par simple déformation du métal en profitant de ses propriétés plastiques (fig. 247). Martelage et repoussage-emboutissage sont les techniques les plus usitées. Elles donnent du volume aux objets creux et leur offrent l'aspect d'objets massifs. Paradoxalement, à certains produits réellement massifs nécessitant plus de métal précieux, elles leur confèrent une petite taille. Ce mode de mise en forme intégrale par emboutissage dispense d'un recours à l'assemblage de plusieurs éléments. Certaines pièces, comme le bracelet de Pernant, ne subissent aucun polissage et restent brutes. L'écroutissage dû aux percussions répétées suffit à rendre la surface éclatante à condition que la pièce ne soit pas recuite.

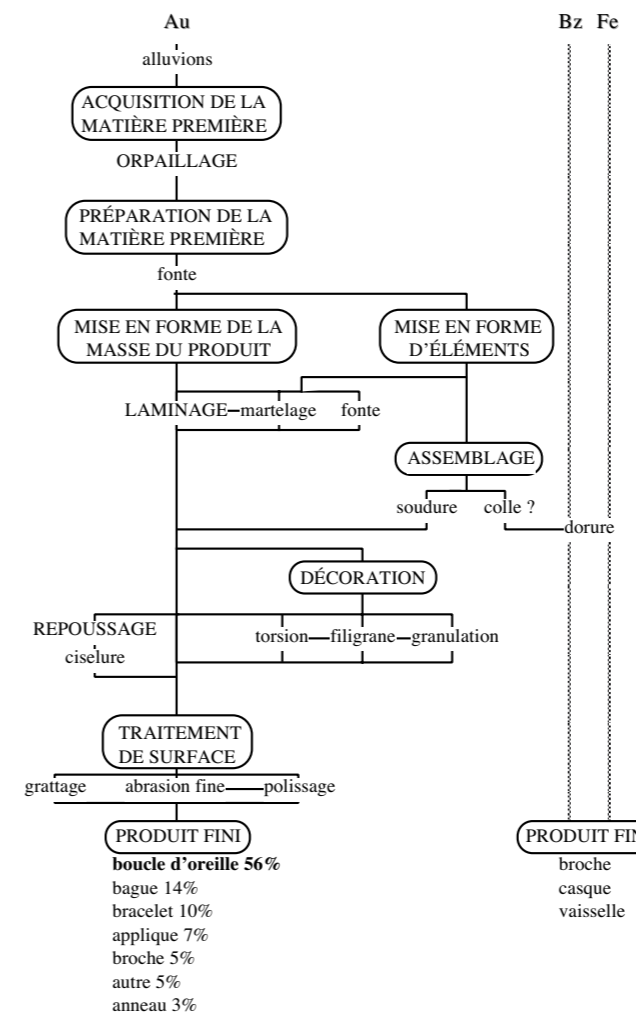


Fig. 247 - Chaîne opératoire du travail de l'or à La Tène ancienne en France.

Les boucles d'oreille lisses possèdent une petite particularité technique, la finition de l'intérieur par abrasion à l'aide d'une matière abrasive. Cette technique se pratique déjà dans les chaînes opératoires aussi simples et similaires du Chalcolithique, puis se retrouve au Hallstatt final. Elle permet la régularisation des surfaces, en supprimant les impacts laissés par le percuteur. On obtient un éclat plus pâle et plus scintillant qui diffère de l'aspect obtenu par polissage.

Cette bijouterie d'or du domaine de l'Aisne-Marne présente une certaine homogénéité stylistique et une réelle cohérence technologique. La nature des techniques utilisées, la production de parure peu exigeante en matière, la simplicité des chaînes opératoires corrélée au faible volume d'or dégagé, et ce malgré le nombre élevé d'objets retrouvés, traduit indéniablement une rareté en matière première. Sur tous ces plans, elle diverge bien des productions rhénanes.

Dans cette logique, on imagine difficilement la bague de la tombe à char BLH 196 sortir des ateliers axo-marniens. La chaîne opératoire est complexe. Elle nécessite un savoir-faire pour l'obtention des fils ornés et des billes d'or, de l'expérience pour l'agencement des éléments décoratifs sur le support et leur soudure, et des connaissances dans le domaine des alliages fusibles. Cela sous entend, au préalable, la réalisation de produits analogues pour réussir cette parure. Force est de constater qu'il n'existe aucun dans le domaine de l'Aisne-Marne. On peut considérer sans ambages une origine extérieure de cette bague, issue pourtant d'un atelier celte.

DE LA RARETÉ DE L'OR À LA TÈNE ANCIENNE

Notre raisonnement rappelle les propos maintes fois soutenus dans la littérature évoquant la rareté des objets d'or. Les objets d'or ne sont pas si rare comme il est écrit depuis la fin du XIX^e siècle (MOREL 1898, DE MORTILLET 1902, BRETZ-MALHER 1958, JACQ-LE ROUZIC 1967, ROBERT 1986, ELUÈRE 1988, LEGENDRE & ELUÈRE 1988). Comparé au Hallstatt de France, La Tène ancienne détient la palme d'or pour l'abondance en nombre absolu d'objet produit dans ce métal précieux.

Depuis le constat de Léon Morel à propos de la rareté des bijoux d'or dans les nécropoles de la Marne (MOREL 1898), nombre d'auteurs ont souligné cette pauvreté de la Champagne à l'époque de La Tène ancienne (DE MORTILLET 1902 : 61 ; DÉCHELETTE 1910, 1928 : 1347, note 4 ; BRETZ-MALHER 1958 ; 688 ; ROBERT 1986).

Léon Morel voit dans cette rareté les effets d'un pillage intensif effectué anciennement par « les barbares francs » puisqu'à l'époque en près de quarante années d'exploration dans les cimetières quatre tombes seulement ont livré de l'or.

À partir des années 1860, la Champagne a connu une véritable ruée sur l'archéologie funéraire (DEMOULE 1999) du fait de la nature même du sous-sol crayeux qui facilite grandement la détection des tombes. Dès le début de cette ruée, on constate le pillage fort ancien d'un grand nombre de sépulture. Cette explication du pillage récent ou ancien est donc récurrente. Elle nous paraît cependant bien fragile. J.-P. Demoule estime à plusieurs dizaine de millier le nombre de sépultures ouvertes depuis le XIX^e siècle (DEMOULE 1977 ; 1999). Même revu à la baisse, le nombre de tombes bel et bien fouillées montre la qualité de l'échantillonnage.

Nul besoin d'une analyse de texte pour comprendre un tel engouement. Si certains opéraient par souci scientifique et partaient à la quête d'un passé à une époque où la société connaissait de profonds bouleversements, la recherche du bel objet et, implicitement, du « trésor » a aussi stimulé bon nombre de chercheurs champenois.

À la lecture des comptes-rendus, ces derniers éprouvaient une certaine fierté à énoncer leurs plus belles trouvailles tout en restant souvent prudent quant à la localisation des lieux par crainte d'attirer les inopportuns sur leur territoire de chasse. Et, ces belles trouvailles d'objets concernent en général les torques en bronze et, parfois, quelques importations, mais rarement d'objets remarquables en métal précieux.

Les seules mentions d'objets en or concernent généralement les types d'objets classiques, anneaux et boucles d'oreille (FAVRET ; SCHMITT). Quant à l'objet le plus spectaculaire et qui passe pour le plus beau, « on ne connaît pas le bracelet de Berru qui passe pour être un bijou très élégant » (BRETZ-MAHLER 1958).

Force est de constater, au vue de la littérature, que celle-ci n'évoque ni directement, ni indirectement une quelconque découverte spectaculaire d'or. En fait, bon nombre de fouilles correctement menées sur des sites relativement épargnés par les pillages (Aure, Beine, Bucy-le-Long, Ciry-Salsogne, Chouilly, Heilz-Lévêque, Manre, Oulchy, Witry-lès-Reims, etc.) confirment cet état de fait.

Les tombes riches non pillées existent en abondance et l'or est généralement représenté sous l'aspect de grêles parures comparées aux autres époques de la Protohistoire.

Comme l'ont fait judicieusement remarquer J. Déchelette puis Denise Bretz-Mahler, cette pratique du pillage, traditionnelle en Champagne, ne suffit pas à justifier cette rareté apparente. Celle-ci est donc de tout autre ordre. Nous reprenons à notre compte l'argument de Bretz-Malher : cette rareté de l'or se justifie principalement par des raisons techniques.

La soixantaine d'objets recensés et bien datés proviennent de la fouille et de l'écrémage de plus de 10 000 tombes de cette période (DEMOULE 1999). On n'en trouve rarement deux dans une même tombe. Pour Bretz-Malher, les ors proviennent tous de tombes riches et souvent de tombes à char. La plupart de ces bijoux sont portés par des femmes, exception faite cependant pour deux bracelets trouvés au bras d'un guerrier dans des tombes à char, et pour quelques bagues (BRETZ-MALHER 1958, p. 688). Les habitats fouillés abondent également et, à notre connaissance, ils n'ont jamais livré d'or.

Tous les bijoux en or ont des formes très simples et sont très petits. « L'absence de gisement et de rivière aurifères justifie aussi la pénurie des bijoux en or à l'époque de La Tène I en Champagne » (BRETZ-MALHER 1958, p. 690).

Sur les objets parvenus jusqu'à nous, cette pénurie se manifeste à trois niveaux :

- au premier niveau : la technique. Globalement et à toutes les étapes de la chaîne opératoire elle évite la déperdition de matière. La mise en forme par traitement mécanique et surtout le repoussé ou l'emboutissage permet à partir d'un faible volume d'or de façonner des objets de forte taille mais creux. À Bucy-le-Long, un indicateur technique supplémentaire et significatif de la rareté de l'or est la pratique de la réparation d'une boucle d'oreille appartenant à une femme inhumée avec son char. Jusqu'à présent, les cas de réparation d'objets en or durant la Protohistoire que nous avons observés existent dans les périodes où le volume d'or est le plus restreint.

- au deuxième niveau : la fonction. L'usage de l'or ne varie peu et se limite à des fonctions bien standardisées. Les torques, qui parmi les parures corporelles de cette époque nécessitent le plus fort volume de matière, n'existent pas en or et, à aucun moment, il n'est fait allusion d'une telle découverte. Les bracelets, qui après les torques nécessitent le plus de volume de matière, sont rares (8 %) et, parmi ceux connus, un seul est massif (Somme-Bionne), un autre est filiforme (Pernant) et un autre est creux (Châlons-sur-Marne). La petite parure est dominante avec les bagues 15 % et surtout les boucles d'oreille avec 66 % des ors de l'Aisne-Marne-Ardenne. Paradoxalement, ces objets présentent un aspect volumineux alors que fait d'une feuille repoussée ils ne renferment qu'une faible quantité de matière première. Les appliques décoratives (12 %) servent à rehausser certaines parures (fibules) ou certains objets de prestige (œnochœ, casque) et l'on souligne ainsi la richesse. Du point de vue de l'analyse technologique les chaînes opératoires des objets parvenus jusqu'à nous, montrent un réel déficit technique.

- au troisième niveau : l'ornementation. La production est peu décorée et lorsque les objets sont ornés il n'y a pas de gravure. Cette technique génère des limailles donc des pertes même infimes de métal. Les artisans privilégient le repoussage avec la bouterolle ou l'estampe qui ne cause aucune perte.

Le secteur de consommation de l'or, situé dans les départements de l'Aisne, de la Marne et du Sud des Ardennes, se trouve relativement peu éloigné des sources de matière première. Les plus proches se situant, en effet entre les massifs des Ardennes et de l'Eifel (GILLET ; BRGM) et se trouvent de surcroît intégrées à la même sphère culturelle. Ces sources sont peu fertiles. Le poids moyen des produits est au plus bas au début du second âge du Fer.

Le pouvoir sur lequel pouvait reposer une éventuelle stimulation de la consommation en métal rare n'a pas atteint un degré de hiérarchie suffisamment complexe et fort (fig. 248). Il ne semble pas exigeant en or à l'excès. La demande, peu formulée, empêche l'élargissement des voies commerciales nécessaire à l'approvisionnement de ce secteur en matière première. De ce fait, l'or est resté rare en Champagne et a été utilisé avec parcimonie. Cela n'a pas stimulé la production et, par conséquence, n'a pas engendré de spécialisation dans ce domaine.

Il faut attendre le milieu de La Tène et l'avènement des civilisations proto-urbaines pour assister à une relance sans précédent de l'exploitation, de la circulation et de la consommation de l'or en France (ROBERT à paraître).

LA PARURE PARTICULIÈRE DE LA TOMBE BLH 013 (GL, CP, SD, GA, JPD)

Cette tombe, fouillée en 1972 par G. Lobjois, a fait l'objet d'une publication séparée dans Archéologia (LOBJOIS 1979). Cet article, pourtant bien documenté, a pu échapper à certains et il semble légitime de faire participer ce chercheur disparu à cette monographie en reproduisant ici des passages substantiels de cet article et en les commentant.

LES TORQUES

« ... Autour du cou, la défunte portait deux torques ainsi que 37 perles enfilées sur trois anneaux de fer : ces anneaux de fer étaient, soit suspendus au torque, soit rattachés directement au cou par une fibre en matière périssable.

L'un des torques, cassé en trois morceaux, est un fil torsadé de 65 spires, terminé aux deux extrémités par un petit tampon en forme de cymbale rivé au fil du torque : ce type de torque a également été trouvé à Pernant dans la région.

Le second torque, lui aussi cassé en trois morceaux, est d'un type plus original : c'est un fil plein à section circulaire irrégulière sur lequel est fixé un manchon de bronze solidaire d'un petit anneau de bronze.

Une tombe féminine à deux colliers a également été découverte, en 1976, par A. Brisson dans une nécropole de La Tène Ia, à Villeneuve-Renneville, datant donc du V^e siècle avant notre ère.

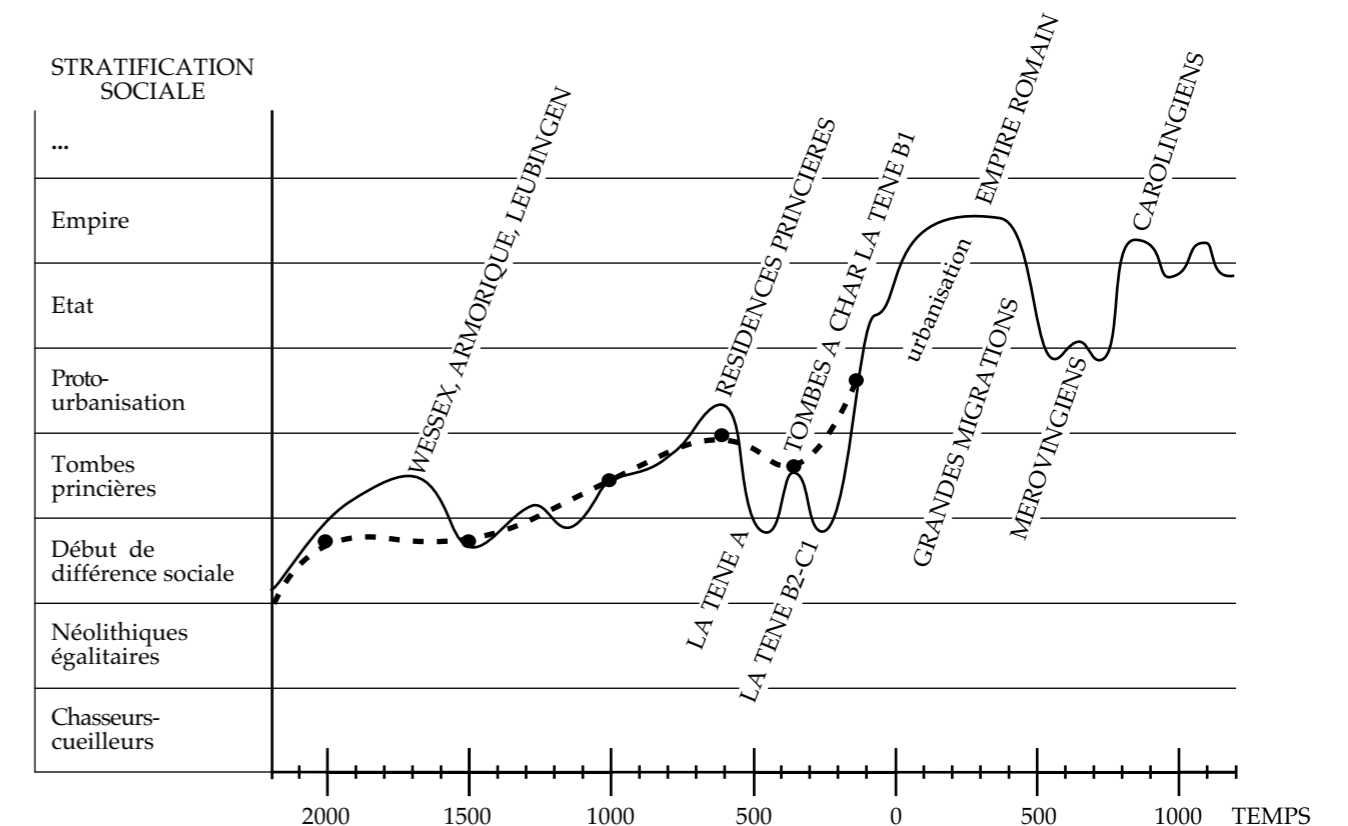


Fig. 248 - Relation stratification sociale et degré technologique durant la Protohistoire en France.

Le torque torsadé et ouvert auquel sont accrochés les anneaux enfilés de perles, est d'un type relativement courant à Bucy-le-Long et à Pernant où l'on trouve aussi les mêmes torques torsadés aux extrémités terminées par des tampons en forme de cymbales. Ce serait le torque personnel de la défunte tandis que le deuxième torque fait d'un anneau ininterrompu, d'un type inconnu ailleurs, serait le torque sacerdotal. ... ».

« LES PERLES DES COLLIERS DE LA DÉFUNTE »

La pendeloque BLH 013-25

- « Dix perles enfilées sur un premier anneau de fer retrouvé à la base de la clavicule droite (fig. 249) : pince médiane d'un jeune cheval ; pierre roulée de forme sphérique ; crache de cerf ; morceau de coquillage (bivalve fossile genre « Unio ») ; second morceau de coquillage du même genre ; canine de porc ; perle en pâte de verre bleu foncé ; canine de porc ; cuboïde de ruminant ; perle en pâte de verre jaune à décor oculé cerclé de blanc. »

Chacune des perles va être reprise avec les commentateurs des différents spécialistes qui ont mené cette étude.

- 1 - *pince médiane d'un jeune cheval* : incisive de cheval âgé. Perforation en partie proximale. Présence d'un dépôt et d'une coloration rouge autre que de la rouille (ocre ?).

- 2 - *pierre roulée de forme sphérique* : perle en céramique. De forme asymétrique, avec un côté aplati, elle évoque une fusaïole. La perforation est invisible (encore enfilée sur le fil de fer). Présence d'un dépôt et d'encroûtements dans les creux autre que de la rouille.

- 3 - *crache de cerf* : petit nodule de calcaire jaune clair d'origine locale, poli d'un côté et perforé. La forme obtenue est effectivement celle d'une crache de cerf, un peu grosse. La perforation est invisible (encore enfilée sur le fil de fer). La partie supérieure présente un lustré d'usure très fort.

- 4 - *morceau de coquillage* (bivalve fossile genre « Unio ») : les bords sont très usés. Il est recouvert d'un dépôt brun rouge autre que la rouille (la perle précédente est collée à l'intérieur).

- 5 - *second morceau de coquillage du même genre* : coquillage fossile. Les bords sont très usés.

- 6 - *canine de porc* : canine inférieure de porc mâle. Perforation en partie proximale.

- 7 - *perle en pâte de verre bleu foncé* : type 113.06. Verre bleu moyen translucide, nombreux filandres. Perle altérée, fissures, éclats et stries longitudinales, impuretés.

- 8 - *canine de porc* : émail d'une canine de porc, qui a été incisée dans le sens de la longueur et coupée puis polie et perforée en partie proximale. Les bords portent des traces d'usure très fortes.

- 9 - *cuboïde de ruminant* : capitato-trapézoïde de bœuf. La perforation est décentrée.

- 10 - *perle en pâte de verre jaune à décor oculé cerclé de blanc* : type 621.44. Quatre paires d'ocelles à quatre couches. Matrice jaune orange opaque, ocelles blanc opaque et bleu foncé translucide. Perle cassée, incomplète.

La pendeloque BLH 013-26

- « Quinze perles enfilées sur un second anneau de fer posé au-dessus de l'épaule gauche (cet anneau de fer réduit à l'état de rouille s'est pulvérisé au moment de la découverte) : canine de porc perforée à la base ; perle en pâte de verre bleu foncé, presque brun à décor oculé blanc et bleu ; perle ovoïde en pierre rouge (corail ? le corail se décompose et devient blanc au cours d'un enfouissement millénaire) ; perle en pâte de verre bleue à décor oculé blanc et bleu ; canine de porc en partie éclatée ; caillou roulé arrondi sur ses faces par un long séjour dans l'eau ; canine d'un porc âgé ; petit anneau perlé en pâte de verre bleu sans décor ; morceau de coquillage (bivalve fossile genre « Unio ») ; anneau de fer enchâssant un conglomérat pisolithique (grains de quartz laiteux) ; pierre en calcaire (ou en corail ?) ; molaire humaine du maxillaire inférieur, usée sur un plan oblique, perforée et traversée par un fil de cuivre passant au milieu de la face supérieure et sortant sur la partie antérieure (ce fil de cuivre aux extrémités rapprochées bord à bord est accroché au grand anneau de fer, galet aplati en roche dure provenant des massifs hercyniens voisins de la vallée de l'Aisne, galet repoli et aménagé présentant une forte usure sur les deux grandes faces opposées et des angles très adoucis ; perle de verre en pâte bleue, au décor blanc ondulé à sa partie médiane ; galet de rivière fortement arrondi et perforé dans sa partie centrale... ».

- 1 - *canine de porc perforée à la base* : canine probablement de sanglier. Perforation à la base de la partie émaillée. Mal conservée.

- 2 - *perle en pâte de verre bleu foncé, presque brun à décor oculé blanc et bleu* : type 591.32. Trois ocelles à deux couches sur un rang. Matrice noir opaque, ocelles blanc opaque et noir opaque. verre piqueté, un éclat. Blanc en début de décomposition et verdi.

- 3 - *perle ovoïde en pierre rouge (corail ?)* : nodule de calcaire lutétien. La perforation semble naturelle, mais a peut-être été reprise sur un côté



Fig. 249 - Reconstitution de la parure de la sépulture BLH 013 (D'après Sylvain THOUVENOT, INRAP, UMR 7041 Arscan « Protohistoire Européenne »).

pour régularisation. Présence de quelques stries et d'un poli d'usure. La coloration rouge est artificielle (ocre ?).

- 4 - *perle en pâte de verre bleue à décor oculé blanc et bleu* : type 561.42. Quatre ocelles à deux couches sur un rang. Matrice bleu foncé translucide, ocelles blanc opaque et bleu translucide. Petites bulles. Matériau piqueté, verre blanc partiellement décomposé. Un éclat près de la perforation.

- 5 - *canine de porc en partie éclatée* : canine de porc très partiellement conservée.

- 6 - *caillou roulé arrondi sur ses faces par un long séjour dans l'eau* : galet siliceux d'origine locale, de forme amygdaloïde. La perforation est très probablement naturelle (irrégulière, une perforation

à l'aide d'un foret est exclue), mais a sans doute été reprise des deux côtés par piquetage (?) et abrasion (présence de micro-stries). Présence d'un lustré sur de nombreuses parties saillantes. Présence dans les parties en creux d'un encroûtement beige à brun qui ne semble être ni de la rouille ni un dépôt de calcite.

- 7 - *canine d'un porc âgé* : canine probablement de sanglier. Il est possible qu'elle fasse la paire avec la perle 1 (droite et gauche). Sectionnée et perforée en partie proximale.

- 8 - *petit anneau perlé en pâte de verre bleu sans décor* : type 112.06. Verre bleu moyen translucide, une zone décolorée dans la masse, petites bulles et filandres. Perle piquetée, bulles superficielles éclatées.

- 9 - *morceau de coquillage* (bivalve fossile genre « Unio ») : coquillage fossile. Perforation décentrée. Bords usés. Traces de coloration rouge autre que de la rouille (ocre ?).

- 10 - *anneau de fer enchâssant un conglomérat pisolithique* (grains de quartz laiteux, probablement non local) : non conservé.

- 11 - *pièce en calcaire (ou en corail ?)* : petit nodule de calcaire lutétien, probablement perforé naturellement, très usé et encroûté par la rouille. Il semble cependant conserver des traces rouges autres que de la rouille (ocre ?).

- 12 - *molaire humaine du maxillaire inférieur, usée sur un plan oblique, perforée et traversée par un fil de cuivre passant au milieu de la face supérieure et sortant sur la partie antérieure (ce fil de cuivre aux extrémités rapprochées bord à bord est accroché au grand anneau de fer)* : la couronne de la dent a été cassée puis polie.

- 13 - *galet aplati en roche dure provenant des massifs hercyniens voisins de la vallée de l'Aisne, galet repoli et aménagé présentant une forte usure sur les deux grandes faces opposées et des angles très adoucis : roche dure d'origine exogène (Ardennes possible). Forme rectangulaire à angles arrondis. Perforation décentrée vers la partie la plus mince. Nombreuses traces de façonnage. L'épaisseur semble être d'origine ainsi que le petit côté le plus épais. Par contre, les trois autres côtés ont été fortement abrasés pour obtenir cette forme (présence de stries et de poli). La perforation, de forme ovale, est très régulière ; elle a sans doute été obtenue à l'aide d'un foret, aucune trace de percussion ne débordant vers l'extérieur, puis égalisée (voire agrandie) à l'aide d'un outil abrasif. Un encroûtement de rouille empêche d'observer la présence de stries parallèles ou perpendiculaires à l'axe de la perforation. Il n'est pas impossible que des traces rouges dans la calcite déposée correspondent à autre chose que de la rouille (ocre ?).*

- 14 - *perle de verre en pâte bleue, au décor blanc ondulé à sa partie médiane* : type 211.61. Matrice bleu foncé légèrement translucide, zigzag blanc opaque aux angles assez aigus. Petites bulles, quelques-unes éclatées en surface. Filandres et stries.

- 15 - *galet de rivière fortement arrondi et perforé dans sa partie centrale* : galet siliceux d'origine locale, très fortement façonné pour obtenir une forme très arrondie (la patine originelle n'est plus visible que sur une partie d'une face et un côté). Par-dessus, un lustré est présent sur toutes les parties saillantes. La perforation est décentrée et très régulière ; elle peut être soit naturelle, soit façonnée (l'encroûtement interne ne permet pas d'observations). Un dépôt encore présent sur une bonne partie de la surface ne semble pas naturel. Il se présente sous la forme d'une pellicule colorée rouge à brun foncé.

La pendeloque BLH 013-35

- « Douze perles enfilées sur un troisième anneau de fer retrouvé cassé en plusieurs morceaux : incisive de castor perforée dans sa partie distale et enfilée sur l'anneau de fer ; perle en pâte de verre bleu foncé suspendue directement à l'anneau de fer (éclatée par dessiccation au moment de sa découverte) ; anneau-perle circulaire en bronze coulé ; quatre objets suspendus à un même petit anneau en fil de cuivre lui-même enfilé sur l'anneau de fer ; crache de cerf ; minuscule anneau en bronze, moulé d'une seule pièce ; rondelle crânienne découpée en cercle, polie et perforée dans sa partie centrale ; petite perle en roche dure, polie, ayant la forme d'un tronc de pyramide à bases rectangulaires, perforée sur les côtés ; morceau de dent animale perforée ; perle en pâte de verre bleu foncé à décor ondulé blanc dans sa partie médiane ; morceau d'incisive de porcine perforée dans sa partie proximale et cassée dans sa partie distale ; perle en pâte de verre bleu foncé portant un décor oculé bleu et blanc dont la partie blanche a disparu au moment de la découverte à cause d'une dessiccation trop rapide ».

Cette pendeloque est celle qui a subi le plus de dégradations avec le temps.

- 1 - *incisive de castor perforée dans sa partie distale et enfilée sur l'anneau de fer* : très mal conservée. Coupée et polie dans la partie proximale, près de la perforation.

- 2 - *perle en pâte de verre bleu foncé suspendue directement à l'anneau de fer (éclatée par dessiccation au moment de sa découverte)* : type 113.06. Verre bleu moyen, sans doute translucide à l'origine. Perle très altérée, cassée, recollée, incomplète. Un fragment du fil de fer subsiste dans la perforation.

- 3 - *anneau-perle circulaire en bronze coulé* : anneau en bronze, type 2121.

- 4 - *quatre objets suspendus à un même petit anneau en fil de cuivre lui-même enfilé sur l'anneau de fer* : anneau composé d'un fil de bronze dont les extrémités se chevauchent.

- 5 - *crache de cerf* : suspendue à l'anneau en bronze. Perforée dans la racine. Très usée.

- 6 - *minuscule anneau en bronze, moulé d'une seule pièce* : suspendu à l'anneau de bronze.

- 7 - *rondelle crânienne découpée en cercle, polie et perforée dans sa partie centrale* : rondelle découpée dans un crâne très probablement humain. Suspendue à l'anneau de bronze. Très usé sur ses parties saillantes.

- 8 - *petite perle en roche dure, polie, ayant la forme d'un tronc de pyramide à bases rectangulaires,*

perforée sur les côtés : origine sûrement non locale. Façonnage par polissage (présence de micro-stries parallèles). Présence d'un lustré d'usure sur les parties saillantes.

- 9 - *morceau de dent animale perforée* : non conservé.

- 10 - *perle en pâte de verre bleu foncé à décor ondulé blanc dans sa partie médiane* : type 211.61. Matrice bleu foncé opaque, zigzag blanc opaque. Verre blanc en mauvais état.

- 11 - *morceau d'incisive de porcine perforée dans sa partie proximale et cassée dans sa partie distale* : mal conservé.

- 12 - *perle en pâte de verre bleu foncé portant un décor oculé bleu et blanc dont la partie blanche a disparu au moment de la découverte à cause d'une dessiccation trop rapide* : type 561.42 ou 561.44. Quatre ocelles à deux couches (ou quatre ?) sur un rang. Matrice bleu foncé opaque, ocelles blanc opaque et bleu foncé. Perle très altérée, blanc décomposé, en grande partie disparu. Un fragment de fil de fer subsiste dans la perforation.

Ces perles et pendeloques sont, en général, très usées, ce qui est la preuve qu'elles ont été portées longtemps. Plusieurs présentent des traces de coloration qui pourrait bien être de l'ocre et certaines d'un enduit de nature indéterminée.

COMPARAISONS

Si l'on observe le tableau LVII, on constate immédiatement à quel point la composition des pendeloques est différente. La tombe BLH 013 ne comporte aucune perle en corail ou en ambre et

Nature	Anneau 013-25	Anneau 013-26	Anneau 013-35	BLH 114	BFT 150	BLH 196
Céramique	1	-	-	-	-	-
Pierre	-	5	2	-	-	-
Coquillage	2	1	-	-	-	-
Restes animaux	5	3	3	-	-	-
Restes humains	-	1	1	-	-	-
Métal	-	1	3	-	-	-
Verre	2	4	3	13	2	12
Corail	-	-	-	5	7	5
Ambre	-	-	-	-	5	2
Anneaux en verre	-	-	-	2	2	1
Anneaux en ambre	-	-	-	-	1	1

Tab. LVII - Tableau d'occurrences des différents matériaux représentés dans les pendeloques de la tombe de BLH 013 et comparaison avec celles des tombes à char.

aucun anneau. Elle possède, par contre, des objets en matériaux divers, absents des parures des femmes enterrées dans les tombes à char. Dans ces matériaux, se trouvent des ossements humains, des dents d'animaux sauvages (castor, cerf, sanglier) et des minéraux exogènes. Les seuls objets communs aux tombes à char et à BLH 013 sont les perles en pâte de verre.

Il faut aussi remarquer que les perles de BLH 013 sont enfilées sur des fils de fer, comme celles de BLH 196, proche, alors que celles de BLH 114 et BFT 150 sont enfilées sur des fils de bronze.

INTERPRÉTATIONS

Gilbert Lobjois ne connaissait pas la présence des tombes à char féminines et, *a fortiori*, leur contenu. Nous avons maintenant plus de recul pour essayer d'analyser la particularité de cette tombe. Il l'avait pourtant bien sentie, quand il écrivait :

... Remarquons au passage l'importance du nombre trois : trois anneaux de perles, trois dents animales à chacun d'eux. Aristote écrivait : « Aux yeux des pythagoriciens, l'univers entier et toutes choses dont il se compose, sont déterminés par le nombre 3. À les entendre, la fin, le milieu, le commencement, forment les trois termes de la triade ». La triade semble avoir joué aussi un rôle important dans le monde celte.

... Tous les éléments archéologiques décrits ici semblent bien avoir une signification symbolique ou religieuse. Cependant, toute interprétation reste très hasardeuse et une pluralité d'explications possibles semble bien préférable à une interprétation unique.

Qui était donc cette femme qui reposait richement parée dans cette tombe de Bucy-le-Long ? Était-elle

princesse ? Était-elle prêtresse au service de quelque divinité chtonienne ? Était-elle sorcière ? Était-elle comme nous le suggérait un éminent confrère une coquette péripatéticienne ? Était-elle tout cela à la fois ? Nous laissons au lecteur le soin de l'imaginer.

Que pourrions-nous en dire maintenant ? Si nous admettons que les occupantes des tombes à char sont effectivement des « princesses », c'est-à-dire des personnes investies d'un pouvoir temporel, il semble exclu que la femme inhumée dans la tombe BLH 013 ait possédé le même statut. En ce qui concerne la « coquette péripatéticienne », et bien qu'il soit notoire qu'il s'agisse du plus vieux métier du monde, sa « parure », trop particulière, ne semble pas correspondre à celle d'une « coquette ». Elle ne possède aucun matériau précieux (or, ambre, corail), pas de fibule et les dépôts associés ne sont pas spécialement riches : pas d'offrande animale

et un ensemble céramique peu exceptionnel. Il resterait donc l'hypothèse d'une « prêtresse » ; d'une « sorcière » ; d'une femme dont la mort serait anormale (DEMOULE 1999 : 189-190) ? Il est vrai que ces pendeloques ressemblent bien à des amulettes (dotées de quel pouvoir ?), mais nous ne devons pas oublier le caractère ancien de ce type de parure ; en effet, ces pendeloques sont plus fréquentes au Hallstatt final (Aisne-Marne I B, DEMOULE 1999) et au début de La Tène (Aisne-Marne II A). Ce phénomène se perçoit également à travers le port de deux torques, plus caractéristique du Hallstatt et perdurant au début de La Tène ancienne (BRISSON *et al.* 1971, 1972). Il faut convenir que cette femme adulte (d'âge indéterminé) à la parure remarquable, semble avoir pu posséder, au sein de ce groupe humain, un statut tout à fait particulier (PAULI 1975) acquis au début de sa vie.